GRAMMAIRE HIÉROGLYPHIQUE

CONTENANT

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

DE LA LANGUE ET DE L'ÉCRITURE SACRÉES DES ANCIENS ÉGYPTIENS

COMPOSÉE

À L'USAGE DES ÉTUDIANTS

PAR

HENRI BRUGSCH

LEIPZIG
J. C HINRICHS
1872

PRÉFACE.

Les feuilles suivantes que nous présentons au public renferment un abrégé succinct de la grammaire et de la syntaxe de la langue sacrée des anciens Égyptiens. Nous sommes loin d'avoir la prétention de croire que notre modeste travail a épuisé une matière aussi riche que celle des hiéroglyphes, et de nous flatter qu'il répondra à l'attente des savants érudits qui ont voué tout spécialement leur vie et leur temps aux études de l'écriture hiéroglyphique. Ceux-là trouveront les matériaux nécessaires dans la »Chrestomathie égyptienne« dont M. le Vicomte de Rougé a publié jusqu'à présent les deux premières livraisons.[1] Nous avons voulu offrir, à la jeunesse studieuse, un moyen qui servirait à lui faciliter, sans perte de temps, l'introduction à la connaissance du système grammatical qui règle l'ancienne écriture des Égyptiens.

La grammaire posthume de Champollion le jeune qui, le premier, a ouvert la voie à ces études, restera à toujours un monument immortel de son auteur; mais elle n'est plus à la hauteur des connaissances avancées de notre époque. Depuis la mort de l'hiérogrammate français, les études de ses successeurs ont donné aux recherches égyptologiques une direction et une étendue qui, sans changer les vues générales et les principes exposés par l'illustre maître, les ont modifiés et élargis dans un grand nombre de détails. C'est ainsi que les discussions minutieuses de notre célèbre compatriote M. Lepsius, le fondateur de la recherche critique sur le champ de l'égyptologie, avaient ouvert la nouvelle route désormais à suivre, en décomposant les signes nombreux de l'écriture hiéroglyphique dans leurs éléments fondamentaux. Plus tard les travaux sagaces de M. le Vicomte E. de Rougé exposaient avec cette merveilleuse clarté et cette justesse qui est propre au savant académicien, la méthode du déchiffrement et de l'analyse de textes hiéroglyphiques et hiératiques, dont M. Birch, de Londres, avait déjà traduit avec un grand succès un choix très-important. Les belles publications de M. Chabas et de M. Goodwin ont démontré la puissance de l'esprit d'investigation qui pénètre dans les régions de l'inconnu pour y découvrir et révéler les mystères les plus profonds du savoir

---

1) Le premier fascicule de cette remarquable publication traite des parties phonétique et graphique du système hiéroglyphique; le second (publié en 1868) renferme les chapitres des noms et des pronoms. Il va sans dire que la science attend impatiemment la suite de la Chrestomathie.

humain. À la fin, les illustres maîtres de l'école ont été suivis par de jeunes savants, appartenant à toutes les nations, qui, grâce à leurs recherches spéciales, ont contribué à l'intelligence de l'écriture et de la grammaire égyptiennes.

Présenter l'ensemble des résultats philologiques auxquels est arrivé, de nos jours, l'interprétation des hiéroglyphes, sans nous perdre dans les détails encore en discussion, tel est le but de notre publication. Mais à nous revient toute la responsabilité d'avoir divisé et arrangé la matière selon nos propres vues philologiques. Les chapitres qui traitent de la syntaxe ont peut-être le mérite de la nouveauté. Je laisse à mes savants confrères le soin de juger jusqu'à quel point j'ai réussi dans ma tâche en dressant l'esquisse de la partie la plus aride de la grammaire égyptienne.

Loin de ma patrie, je n'ai pu surveiller de près l'impression du livre qui offrait à l'exécution typographique des difficultés de toute espèce. C'est donc un vrai devoir, que je m'empresse d'accomplir, en témoignant mes sentiments de reconnaissance à M. STERN, jeune égyptologue plein d'espérance, qui a bien voulu se charger de la revision des épreuves, et surtout à M. LEPSIUS qui a eu l'extrême bonté de signer les bon à tirer de sa propre main.

Je présente mon opuscule à la jeunesse studieuse avec le plus vif désir d'avoir réussi à contribuer, par sa publication, à la facilité d'accès dans la connaissance d'une langue et d'une écriture qui renferment les ressources précieuses et presque uniques pour aider à remonter aux temps les plus reculés de la civilisation et de l'histoire du genre humain. Ayant eu l'occasion d'appliquer la méthode grammaticale adoptée dans ce livre à l'enseignement d'une école de jeunes Égyptiens que S. A. le Khédive d'Égypte ISMAIL-PACHA a créée au Caire, et qu'il a bien voulu confier à mes soins, j'ai pu par la pratique me convaincre de l'utilité, et en même temps du parfait succès de la théorie développée dans ma grammaire égyptienne. Espérons qu'au grand profit de la science, la jeunesse européenne ne restera pas au-dessous des efforts de ses frères égyptiens!

LE CAIRE, le 14 septembre 1871.

Henri Brugsch.

TABLE DES MATIÈRES.

Syntaxe.

Appendices.

GRAMMAIRE HIÉROGLYPHIQUE.

Ier Chapitre.

Système de l'écriture hiéroglyphique.

1. L'écriture hiéroglyphique se compose d'un très-grand nombre de signes[1] qui représentent les images plus ou moins expressives d'êtres vivants, d'objets de toute espèce et de figures fantastiques.

Les caractères en question se divisent en deux grandes classes, la classe des signes *phonétiques* et la classe des signes *figuratifs*.

2. Les signes phonétiques se prononcent et se lisent de manière qu'on peut les transcrire à l'aide des lettres correspondantes dans les alphabets d'autres langues connues. C'est ainsi que le mot 𓅓𓋴𓎛𓅱, par lequel les anciens Égyptiens désignaient le crocodile, représente les sons de M, S, H, et OU. Comme les voyelles sont supprimées très-souvent, on doit transcrire le mot en question en ajoutant les voyelles nécessaires. On le rend donc soit par *meshou* soit par *emsahou*. Dans la plupart des exemples, les voyelles à choisir sont indiquées par des variantes ou par les analogies des mots correspondants de la langue copte. C'est aussi de cette dernière qu'on dérive la transcription proposée *emsahou* pour notre exemple, le mot ⲉⲙⲥⲁϩ (*emsah*) signifiant en copte le crocodile.

3. Les signes phonétiques ont encore une subdivision à subir selon ce qu'ils expriment une simple lettre alphabétique ou une syllabe composée de deux ou de trois lettres de l'alphabet égyptien. Ainsi p. ex. 𓅓 désigne la lettre *m*, 𓋴 la lettre *s*, 𓎛 l'aspiration forte que nous transcrivons *ḥ*, 𓅱 la voyelle *ou*. Dans leur ensemble les signes phonétiques constituent un alphabet que nous présentons dans le tableau suivant:[2]

---

1) D'après un tableau de tous les signes hiéroglyphiques (y compris les variantes) que nous avons dressé, leur nombre dépasse le chiffre de 3000.

2) Nous remarquons que nous n'avons pas de traditions relatives aux noms et à l'ordre des lettres. Tout ce que nous savons se restreint à la notice que la lettre 𓇋 *á* était à la tête de l'alphabet égyptien, qui d'après une indication grecque se composait de 25 lettres. Les noms que nous avons apposés, en parenthèses, aux 27 signes alphabétiques de notre tableau, renferment le résultat d'études qui jusqu'à présent ne sont pas encore fermées.

L'Alphabet égyptien.[1]

1. (*āa*) *ȧ* en hébreux א, en arabe ا	15. (*ha*) *h*, en hébreux ה, en arabe ه
2. (*ā̄a*) *ā* en hébreux ע, en arabe ع	16. (*ḥu*) *ḥ*, en arabe ح
3. (*au*) *a* la simple voyelle	17. (*χi*) *χ*, en hébreux ח, en arabe خ
4. (*ie*) *i* la simple voyelle	18. (*ses*) *s* var.
5. (*īu*) *ī* (*j*) en hébreux י, en arabe ي	19. (*śa*) *ś*, en hébreux ש, en arabe ش
6. (*ue*) *u* var. la simple voyelle	20. (*śa*) *ś*, de même
7. (*ūa*) *ū* en hébreux ו, en arabe و	21. (*ka*) *k* (*q*), en hébreux ק, en arabe ق
8. (*bu*) *b* et *w*, comme le ב en hébreux	22. (*ka*) *k*
9. (*pu*) *p*	23. (*ḳa*) *ḳ* (*g*), en hébreux ג, en arabe ج
10. (*af*) *f*	24. (*tet*) *t*
11. (*ām*) *m* var. et	25. (*tàu*) *t* var.
12. (*nun*) *n* var.	26. (*tet*) *ṭ* (*d*), en hébreux ד, en arabe د
13. (*ro*) *r*	27. (*tet*) *ṭ* (*z*)
14. (*lu*) *l*	

4. Les signes syllabiques se composent d'un nombre très-considérable de caractères que nous avons représentés sur le tableau général adjoint à cette grammaire[2]. C'est ainsi que représente la syllabe *pa*, *per*, *ḥes*, *nofer*. D'après le système particulier à l'écriture hiéroglyphique, on peut ajouter à la figure du signe syllabique, en lettres alphabétiques, soit la lettre initiale, soit la lettre finale ou complémentaire, soit toutes les lettres qui composent la syllabe; dans le dernier cas le signe syllabique a sa place au milieu des lettres, ou il précède ou il suit les lettres alphabétiques. C'est ainsi p. ex. qu'on trouve le signe exprimant la syllabe *pa*, accompagné de ses lettres alphabétiques de la façon suivante:



Toujours il faut lire ce groupe *pa*.

5. Il est à observer que la plupart des signes syllabiques préfèrent l'une ou l'autre manière d'écrire ses sons par l'addition d'une ou de plusieurs lettres alphabétiques. Ainsi p. ex. on trouve la voix de la syllabe *per* exprimée de ces deux manières: ou , tandis qu'on ne rencontre jamais l'écriture supposée ou . L'étudiant connaîtra facilement dans ses études l'usage adopté de préférence pour tel caractère syllabique.

6. La classe des *signes figuratifs* joue un grand et important rôle dans le système hiéroglyphique. Étant placés à la fin des mots, écrits moyennant les signes phonétiques,

1) Les transcriptions des lettres égyptiennes moyennant les lettres européennes sont données d'après le système adopté aujourd'hui par la plupart des savants égyptologues. Nous observons que les voyelles désignées ainsi *e*, *a*, *i̥*, *o*, *u̥* notent pour l'oeil les voyelles à suppléer.

2) Voir l'Appendice No. 1 à la fin de la grammaire.

ils en déterminent le sens d'une manière plus ou moins spéciale. C'est ainsi que le mot cité plus haut *emsahu* signifie en égyptien antique comme en copte le crocodile. L'écriture hiéroglyphique du mot *emsahu*, composé des quatres lettres phonétiques *m, s, ḥ, u* suivies de l'image du crocodile, enlève chaque doute sur le vrai sens du groupe en question. C'est justement cette combinaison de signes phonétiques et de signes figuratifs qui rend la lecture des hiéroglyphes d'un côté si claire et de l'autre aussi intéressante.

La figure du crocodile détermine tout spécialement le sens contenu dans le mot *emsahu*. Ce n'est pas toujours ainsi. C'est tout généralement que le sens du mot *sáu* »boire« est déterminé par le signe de l'eau dans le groupe composé *sáu*, en copte CW (*sō*) »boire«. Il faut donc bien distinguer les signes figuratifs *spéciaux* des signes figuratifs *généraux*.

Les premiers se reconnaissent facilement à la vue par leur figure, et leur étude est abandonnée au jugement du lecteur, les signes généraux doivent être étudiés d'après le tableau qui est adjoint à notre grammaire (voir l'Appendice No. 2).

7. Très-souvent il est qu'un mot quelconque est suivi de deux, et même de trois signes déterminatifs généraux. Alors le plus général suit le moins général. Le verbe *sáu* »boire« p. ex. se trouve parfois écrit par le groupe Le signe de l'eau se rapporte à l'idée de l'eau ou du liquide qui est inséparable de l'idée de boire, tandis que , l'homme portant la main à sa bouche, exprime plus généralement l'action avec laquelle la bouche est mise en rapport.

8. Il y a, en outre, des exemples où un déterminatif quelconque se rapporte à deux mots ou à une phrase entière, sauf les déterminatifs particuliers à chaque membre de la phrase composée. Ainsi p. ex. *χesef* veut dire »repousser, combattre«, l'homme à bâton servant de déterminatif, *atu*, déterminé par un crocodile signifie cet animal. La figure d'un homme étant placée à la fin des deux mots combinés ainsi *χesef-atu* exprime nécessairement »un qui combat les crocodiles«.[1]

9. On rencontre très-souvent dans les textes des exemples où un signe figuratif spécial se présente sans être accompagné de ses parties phonétiques qui constituent sa voix. C'est ainsi que parfois le crocodile est mis à lui seul, au lieu du groupe complet ou de cet autre . Il se relève alors le doute sur le mot à choisir, c'est-à-dire sur la prononciation exacte du signe figuratif. Faut-il, dans notre exemple, lire et transcrire *emsahu* ou *aṭ*? Cependant l'interprétation des textes ne souffre pas trop sous cet inconvénient, les variantes des mêmes textes nous aidant à résoudre cette difficulté.

10. En résumant les remarques qui précèdent, les différentes classes des signes composant l'écriture hiéroglyphique se divisent ainsi que le tableau suivant le représente:

Les hiéroglyphes se composent

I. de signes phonétiques qui sont
- *a*) alphabétiques ou *b*) syllabiques

II. de signes figuratifs qui sont
- *a*) spéciaux ou *b*) généraux

11. L'écriture des signes hiéroglyphiques suit la direction de la droite à la gauche sur la ligne horizontale ou sur la colonne verticale. La direction opposée, de la gauche à la droite, n'est observée que dans des cas où le scribe ou le sculpteur chargé de la

1) La science doit cette remarque à Mr. Chabas. Voy. Zeitschrift ann. 1869 pag. 55 suiv.

reproduction d'un texte, surtout par rapport à des tableaux, aimait à donner aux hiéroglyphes l'aspect de pendants. Pour découvrir la direction à choisir pour la lecture d'un texte quelconque, l'étudiant commencera par le côté vers lequel les signes représentant des êtres vivants *tournent leur tête*. Dans un groupe composé de deux ou trois signes superposés, le *supérieur* précède *l'inférieur*.

II. Chapitre.

Du substantif.

a) Du genre.

12. Le substantif est du genre masculin ou féminin. Le masculin n'a aucune marque de distinction, le féminin est indiqué par la présence de la lettre *t*. Ainsi p. ex. *ātef* »père«, *ḥim-t* »femme«. Le signe se place tantôt devant, tantôt après le déterminatif qui termine le substantif féminin. Beaucoup de mots de la même forme ne diffèrent, quand à leur sens, que par cette marque caractéristique du féminin:

Ainsi p. ex.	*son* »frère«	et	*son-t* »soeur«
	sa »fils«	et	*sa-t* »fille«
	ḥon »esclave«	et	*ḥon-t* »esclave« (femme)
	nofer »jeune homme«	et	*nofer-t* »jeune fille«.

13. Les différentes désignations des déesses, des femelles d'animaux sacrés, des princesses et des femmes distinguées adoptent les signes à la place de la marque simple, sans que la valeur phonétique *t* en fût changée. Ainsi p. ex. on lit: *tafnut-t* »la déesse Tafnut«, *Klaūpatra-t* »Cléopatre«, *ārā-t* »le serpent sacré Ara« (Uraeus).

Remarque. Il y a un certain nombre de mots de genre féminin auquel la finale *ī* est commune. Il faut y reconnaître une terminaison particulière au féminin. Comparez les exemples suivants: *nuterī-t* »déesse«, de *nuter* »dieu«, *sutenī-t* »royaume«, de *suten* »roi«, *nehī(t)* »le sycomore«, *sebaī-t* »l'instruction«, etc.

b) Du nombre.

14. Le nombre du substantif, en égyptien, peut être le singulier, le duel ou le pluriel.

Les substantifs du genre masculin n'ont aucun signe caractéristique pour indiquer le singulier, à l'exception de très-peu d'exemples (appartenant pour la plupart aux premières

époques de l'histoire égyptienne) qui sont accompagnés du chiffre I »un«. P. ex. *àtef* »père, ou le père, un père«, *sa* »un fils«, *tut* »la figure«, *neb* »le maître«, *maàu* »le chat«.

De la même façon les substantifs du genre féminin au singulier ne comportent pas de marque particulière, sauf quelques groupes dans lesquels le chiffre *un* est accompagné de *t*, la marque du féminin. P. ex. *son-t* »la soeur ou une soeur«, *nen-t* »habitation, ville«.

15. Le duel du genre masculin est exprimé par la terminaison , *ui*, accompagnée du chiffre II, ou par le redoublement du signe déterminatif. Figurativement on le voit indiqué parfois par le redoublement du groupe entier du substantif. Ainsi on écrit: *teχen-ui* »les deux obélisques« du singulier *teχen* »l'obélisque«, ou: *teχen-ui*. De *ta* »monde« on forme le duel *ta-ui* »les deux mondes«. *nuter-ui son-ui* »les deux dieux frères«, de *nuter son* »le dieu frère«.

16. Le duel des substantifs du genre féminin se forme par l'addition du chiffre II à la finale, ainsi, ou par réduplication de cette finale ou par répétition du déterminatif. La prononciation du duel est représentée par la terminaison *ti*. Ainsi p. ex. de *teb-t* »le soulier« on forme le duel *teb-ti* »les deux souliers«. Parfois on répète le mot en question deux fois, pour avertir le sens du duel.

17. Il y a une grande série de mots, qui par leur nature ou par une division adoptée n'existent qu'au duel. Ce sont surtout les membres doubles ou censés être doubles du corps humain. P. ex.

hehui »les oreilles«
rotui »les pieds«
totui »les mains«
ta-ui »les deux mondes« (la haute et la basse Égypte)
šerti »les narines«
ärti »les mâchoires«
hāti »le coeur«
àhti-t »le gosier«
merti »les yeux«
sati »les jambes«
χenti »les pieds«
kebti »les deux bras«
honti »les deux cornes«.

Remarque. On doit se garder de confondre avec la terminaison *ti* du duel, au féminin, la syllabe *ti* affixée à une série de mots et servant alors à leur donner le sens de »*habitant* de quelque place ou de quelque ville«, exerçant quelque métier, et généralement étant dans un état que le verbe qui précède indique. P. ex.

nun-ti »habitant d'une ville, peuple« de »la ville«,
men-ti »habitant de l'ouest« de »l'ouest«,
χu-ti »habitant de la sphère lumineuse« de »la sphère lumineuse«,

anbu-ḥel-ti »habitant de Memphis« de »Memphis«,

ḥotep-ti »un enseveli, mort« de »se coucher«,

ṭua-ti »habitant de l'enfer, momie« de »enfer«.

Dans ces exemples et d'autres la syllabe *ti* se présente sous les formes

, , , , , , .

(Voy. le Dict. pp. 562, 773, 1136, 1623 etc. comp. aussi ma géog. vol. I Nº 503—505).

18. La présence du pluriel pour les deux genres est marquée par la terminaison ou *u* (rarement *īu*) suivie du chiffre de trois ııı, ou , qui, parfois, prend la forme de ∘∘∘, , . Ce n'est que rarement qu'on l'exprime figurativement par la triple répétition du déterminatif ou du mot entier. Partout — même quand la terminaison *u* manque — il faut prononcer le mot mis au pluriel avec un *u* final.

Les marques du pluriel suivent le déterminatif ou sont séparées de manière que le déterminatif est placé entre le chiffre ııı et la voyelle *u*. P. ex. *seχer-u* »les plans« ou *seχer-[u]* pluriel de *seχer* »le plan« *šerā-u* »les petits, jeunes« de *sera* »petit, jeune«. *tef-u* »les pères« de *tef* »père«, *rot-u* »les hommes« de »l'homme«. *son-u* »les frères« de *son* »frère«. *neh-tu* »les sycomores« de *neh-t*, *neh* »le sycomore«.

Nous remarquons encore que les adjectifs et les participes du verbe sont affectés des mêmes marques du genre et du nombre que nous venons de connaître, comme les substantifs.

III. Chapitre.

Des différentes formes de l'article.

19. L'article est défini ou indéfini, comme en français, p. ex. *le* jardin et *un* jardin.

a) L'article défini.

L'article défini du singulier d'un substantif masculin se prononce *pa* ou *pe*. On l'écrit

, , , , *pa* ou *pe*.

P. ex. *pa-sefṭu* »le livre«. (Pap. Prisse 2, 5.)

L'article défini du singulier qui s'applique à un substantif du genre féminin, est *ta*, *te*. On l'exprime par

, , *ta* ou , *te*.

L'article défini du pluriel pour les deux genres est *na*, *ne*. On l'écrit :

, *na*, , *ne*.

, *na* ne sont que des variantes de la forme , *na*.

Une autre forme du même article, mais alors dans un sens renforcé, se présente sous l'écriture

, *nan*, , , , , *nan*, *nen*.

20. Toutes les formes de l'article que nous venons d'étudier, se placent toujours devant les substantifs auxquels elles se rapportent. C'est ainsi qu'on écrit

pa-nuter »le dieu«, *ta-nuter-t* »la déesse«,

na-nuter-u ou *nan-nuter-u* »les dieux«.

b) L'article démonstratif.

21. En augmentant les formes précédentes de l'article défini *pa* (*pe*), *ta* (*te*) et *na* (*ne*) par la voyelle *i* ou *ī*, on obtient l'article fort ayant le sens d'un pronom démonstratif joint à un substantif ou placé isolément. C'est ainsi que signifie :

pai ou *paī* »ce, — celui«,

tai ou *taī* »cette, — celle«,

nai ou *naī* »ces — ceux, celles«.

P. ex. *pai-heru* »ce jour«, *tai-him-t* »cette femme«,

naī-heru-u »ces jours«.

Remarque. Dans les textes antiques l'article , plur. *pau* remplace les formes précitées. P. ex. *seχeru ȧmu ḥā-t pau* »des conseils supérieurs (sont) ceux-là.«[1]

c) L'article indéfini.

22. L'article indéfini est *uā* »un«, parfois augmenté d'une *n* marque générale du sens partitif : *uā-n*. Le mot *uā* signifiant proprement le chiffre *un*, dont le signe numérique est I, la forme *uā-n* est remplacée quelquefois par cette autre ayant la même valeur phonétique.

1) Pap. Prisse 5, 3.

C'est ainsi qu'on écrit: *uā-àtef* »un père« ou , *uā-n-àtef* (et même *uā-n-àtef-u*), ce qui littéralement signifie »l'unité de père (de pères), un père.« P. ex. *àr ta-àau uā-n-rer-u hàn* »la vieillesse rend un homme misérable«.[1]

Quant au pluriel de l'article indéfini qui, en copte, est indiqué par le préfixe ϩⲁⲛ, ϩⲉⲛ, ϩⲛ̄ (*han, hen*), nous croyons le reconnaître dans le pronom *nehau* dont il sera question dans le chapitre des pronoms vagues (voy. § 75).

d) De l'emploi des articles.

23. L'emploi de l'article défini et indéfini est d'un usage très-restreint dans les textes égyptiens, surtout par rapport à certaines époques de l'écriture hiéroglyphique. En général il se rencontre moins fréquemment dans les textes hiéroglyphiques que dans les textes hiératiques, notamment dans ceux qui ne traitent pas des sujets mythologiques et funéraires. Donc l'article étant omis, il est permis de l'ajouter dans la traduction, soit le défini soit l'indéfini, selon le sens général que la construction de la phrase réclame. C'est ainsi que *àtef* peut signifier »père« ou »le père« ou »un père«, selon le besoin du sens.

e) Sur quelques particularités grammaticales dans l'usage de l'article.

24. C'est une observation à faire fréquemment dans les textes de toutes les époques de l'histoire, que l'article du singulier, soit du genre masculin soit du genre féminin, remplace l'article du pluriel.

Ainsi on écrit *pa-seχer-u* »les plans« au lieu de *na-seχer-u*, *ta-him-tu* à la place de *na-him-tu*. On ne peut expliquer cet usage que par la supposition que le pluriel du mot en question soit pris dans le sens collectif.

25. L'article, de plus, suit cet usage comme une règle générale quand un chiffre quelconque *précède* un substantif pour en indiquer la quantité.

Quand le chiffre *suit* le substantif avec lequel il est mis en rapport, l'article du pluriel occupe sa place, selon la règle générale énoncée plus haut.

C'est ainsi p. ex. qu'on dit: *pa-àft-rotu* »les 4 hommes«, mais *na-rotu-àft*; de même on dit: *ta-sàs ḥim-tu* »les 6 femmes«, mais *na-ḥim-tu sàs* »les 6 femmes«.

Observez encore que dans nombre d'exemples le chiffre *précédé* de l'article du singulier, est mis en rapport avec le substantif suivant par la préposition relative *en*. C'est ainsi qu'on trouve

pa-àft-en-rotu »les 4 hommes«,

de même: *ta-sàs-en-ḥim-tu* »les 6 femmes«.

1) Pap Prisse 2, 5.

La nature de la préposition s'explique aisément par l'idée partitive qui est inséparable de la notion de toute quantité.

26. Un autre usage de l'article qui est bien à remarquer, consiste dans son emploi comme indicateur du vocatif d'autres langues. Dans ce cas, il est permis d'ajouter des pronoms démonstratifs au substantif, comme p. ex. dans:
(ha) pq-åft-āāni-u åpu »ô (vous) ces quatres cynocéphales!«
åui nek pq-neb nyter-u »gloire à toi, oh maître des dieux!«[1]
Quant à l'emploi de l'article qui précède les verbes et les particules, nous renvoyons le lecteur aux chapitres qui s'occuperont de la syntaxe.

IV. Chapitre.

Des Pronoms déterminés.

A. Pronoms démonstratifs.

27. Il existe en égyptien, outre l'article démonstratif que nous avons étudié plus haut, un pronom démonstratif que le tableau suivant fera mieux connaître dans ses différentes formes:

Singulier { masc. *pqn*, , *pen* »ce, ce . . . . ci«,
fem. , , , *ten* »cette, cette . . . . ci«,

Pluriel gen. comm. , *åpen* »ces, ces . . . . ci«.

Ce pronom suit toujours le substantif auquel il se rapporte, p. ex. *hqru pen* »ce jour«, *hqu pqn*[2] avec le même sens. *em her pen em åbot pen em renpį-t ten* »à ce jour, à ce mois, à cet an« (Dict. p. 45). *uåa-u åpen* »ces barques« (Dict. p. 145).

Remarque. , , c'est-à-dire l'article suivi du signe de la relation a le premier sens de: »*le de, celui de*«, comme dans cet exemple: *pa-ur en karkamoša pen χilobu* »le roi de Karchemisch (et) celui de Halybon«.[3]

28. Dans plusieurs textes, surtout d'ancienne date, la forme *pen* est remplacée par cette autre *peten*, et la forme *åpen* par *åpeten*. Elles répondent à la 7me formation du radical égyptien, moyennant l'intercalation de la lettre *t*.

29. Une seconde série de pronoms démonstratifs affixes se présente dans le tableau qui suit:

1) Dict. p. 220. 2) Dict. p. 1073. 3) Pap. Sall. III, 4, 6.

Singulier
- masc. *pefi*, *pif*, *pefi*, , *puī*, *pui*, *pu* »ce«,
- fém. *tefi*, , *tuī*, *tui* »cette«,

Pluriel. gen. comm. , , , , *àpu*, »ces«.

Remarque. Il existe, en copte, un pronom démonstratif ЄⲦЄⲘⲘⲀⲨ ayant le sens du latin *ille*, *illa*, *illi*, *illae* »ce . . . . là«. Mr. Peyron, dans sa grammaire (p. 67) l'a très-bien expliqué en décomposant la forme ЄⲦЄⲘⲘⲀⲨ en ЄⲦ »qui«, et ЄⲘⲘⲀⲨ »là«. Ainsi p. ex. ⲠⲒ-ⲘⲀ ЄⲦЄⲘⲘⲀⲨ »cet endroit là«, locus ille, en copte signifie tout d'abord »l'endroit qui (est) là«. La langue ancienne a conservé cette locution sous sa forme primitive: *enti àu àm* »qui est là«, comme p. ex. dans: *bu-t enti àu Bentreš àm* »cet endroit-là de Bentreš«.[1]

B. Pronoms possessifs.

Affixes.

30. Les pronoms possessifs affixes jouent un très-grand rôle dans la grammaire égyptienne et leur connaissance est d'autant plus indispensable qu'ils en forment la charpente. Nous donnons ci-après leur tableau, avec des remarques qui serviront à éclaircir quelques formes moins fréquentes dans les textes.

Singulier
- 1re personne *à*, figurativement: masc. *à* ou *à* »mon, ma, mes«; fém. *à* ou *à* »mon«
- 2me personne: masc. *k* »ton, ta, tes«; fém. , , , *t* . . . . figurativ.: *t* »ton, ta, tes«
- 3me personne: masc. , , *f* »son, sa, ses«; fém. , *s*, , *set*, *sest* »son, sa, ses«

Pluriel gen. comm.
- 1re pers. , ou , *qn*, *en* »notre, nos«
- 2me pers. , ou , *tqn*, *ten* »votre, vos«
- 3me pers. , , , , , *sen*, , , , *u*, , *su*. »leur, leurs«.

Remarques. *a)* Le signe figuratif pour le féminin du pronom de la 1re et de la 2e personne *à* et *t* se confondent l'un à l'autre. Ce n'est que le sens absolu de la phrase qui décide sur la forme et la traduction à choisir.

b) Le pronom de la 2e personne masc. offre, dans la basse époque, la variante assez fréquente *k*, de même que le pronom de la 3e personne masc. ou *f* la

1) Stèle de la princesse Bentreš. Lign. 18.

variante *fu*, *f*. Les formes *fi* et *si*, au lieu de et ne sont pas rares.

c) Pour la forme *su* du pluriel de la 3e personne comp. § 67 *infra*.

Exemples. , *per-à* »ma maison«, *per-k* »ta maison«, *per-f* »sa maison«. Si la maison est à une femme, on dirait *per-à* »ma maison«, *per-t* »ta maison« ou *per-u-t* »tes maisons«, *per-s* »sa maison«. *per-qn* »notre maison«, *per-ten* »votre maison«, *per-u-sen* »leurs maisons«.

C. Articles (pronoms) possessifs.

Préfixes.

31. En combinant les différentes formes de l'article défini et de l'article démonstratif (voy. plus haut § 19 et § 21) avec la série des pronoms affixes que nous venons de connaître, il en résulte tout un tableau d'*articles possessifs préfixes* qui ont la valeur de véritables *pronoms possessifs*.

Ajoutez par ex. le pronom *f* à l'article en question, vous aurez la série:

, , *paf*

paif, *païf*

qui exprime »son« par rapport à un substantif masculin du nombre singulier, et relatif au pronom de la 3e personne masculin du nombre singulier. Ainsi, au lieu d'écrire *per-f*, l'égyptien peut se servir des groupes *païf-per* »la à lui-ci maison«, c'est-à-dire »sa maison, la maison à celui-ci«.

Nous nous dispensons de dresser un tableau général de toutes les combinaisons possibles qui ressortent de la jonction des articles avec les pronoms affixes. Le lecteur attentif ne manquera pas de reconnaître, dans la lecture des textes égyptiens, ces compositions sans se faire les moindres illusions pour leur rôle et pour leur sens grammatical.

Remarque. Dans la basse époque l'article défini du singulier, dans ces combinaisons, est fréquemment exprimé par: *puï* et *tuï*, selon le genre du substantif masculin ou féminin. Ainsi on trouve p. ex. *puï-k*, *tuï-k* etc.

32. Les pronoms possessifs *isolés* »le mien, le tien etc.« se rendent par des paraphrases, comme on peut s'en convaincre par l'exemple qui suit:

P. ex. *temà-k pu Beχqtan ḥon-u-k pu roï-f* »ta ville est Ecbatana, tes esclaves sont ses habitants« c'est-à-dire »la ville d'Ecbatana est la tienne, ses habitants sont tes esclaves«.[1]

Il est possible que la grammaire égyptienne, à l'instar du copte, ait eu en usage des formes particulières pour exprimer ces pronoms possessifs isolés, mais la forme *nu-à* »les miens« est la seule qu'on a observée jusqu'à présent. Comp. Vic. de Rougé, Chrest. égypt. fasc. II p. 48.

1) Stèle de Bentreš l. 19.

D. Les pronoms personnels absolus
comme sujets.

33. La série des pronoms personnels absolus qui dans la construction forment le sujet de la phrase, est contenue dans le tableau suivant.

Singulier
- 1re personne , *ànnuk*, *ànnuk*, *ennuk* »moi«,
- 2me personne
  - masc. *entuk*, *entuk* »toi«
  - fém. *entut* »toi«
- 3me personne
  - masc. , *entuf*, *entuf* »lui«
  - fém. *entus*, *entus*, *entust* »elle«

Pluriel
- 1re personne *ànon* »nous«
- 2me personne *entuten*, *entuten* »vous«
- 3me personne *entusen*, *entusen*, , *entuu* »eux, elles«

Remarques. a) Pour la valeur *nen* du signe comparez ce que j'ai observé pag. 772 de mon dictionnaire hiéroglyphique.

b) Le pronom de la 1re personne est très-souvent accompagné d'un déterminatif. C'est ainsi que , , signifie »moi« c.-à.-d. »l'homme, la femme, le roi«. La traduction en est toujours la même, c'est l'oeil seul qui saisit la différence qui règne entre ce triple »moi«.

c) La 3me pers. masc. et fém. du singulier et du pluriel est remplacée, dans un grand nombre d'exemples, par la forme *su* (var. ,); la 3me personne du pluriel par la forme (var. ,) *setu*.

d) Parfois la lettre dans les 2es et 3es personnes des pronoms personnels offre la variante .

e) Dans nombre de textes les pronoms personnels sont précédés de la lettre *em* qui sert de renforcer leur sens. Comp. l'exemple § 48 et les remarques §§ 36 et 48 ad *b*.

34. Une nouvelle série de pronoms personnels se forme moyennant le mot , *tes* (variantes de la basse époque: , ,) »*même*«, auquel se joignent les pronoms possessifs affixes, voir § 30. Les combinaisons , , , etc. *tes-à, tes-k, tes-sen* ont alors le sens de: *moi-même, toi-même, eux-mêmes*. Étant mis à la fin d'une phrase, ils servent de renforcer le sujet. Ainsi:

utet-su mes-su tes-f »s'étant engendré, s'étant enfanté lui-même«, ipse pater suus et mater sua.[1]

1) Qualification de Dieu. Stèle No. 551 au British Museum.

χnum-k tes-k »t'étant formé toi-même«.[1]

uhen-nef nen-t-f tes-f »il a détruit sa ville lui-même«, ipse urbem suam destruxit.[2]

E. Les pronoms personnels
comme régimes directs.

35. Le régime direct ou l'accusatif des pronoms personnels se rend par la série des formes pronominales dont nous avons exposé le tableau § 30 sous le titre des pronoms possessifs affixes. Alors ces derniers suivent le verbe actif auquel ils s'attachent comme régimes directs, soit sans aucune marque qui indique leur rôle, soit moyennant la voyelle , *u* (plus rarement c'est la syllabe , *tu*) qui se place entre le verbe et le pronom en question. Par ex.

nuter-ui net-ui seχop àr sen »les dieux Soters engendrant le procréant-les« c.-à-d. »les dieux Soters qui ont engendré celui qui les a procréés«, ou en d'autres termes: les dieux Soters ses aïeuls,[3]

àt-t er soχet-u »un filet pour les prendre«,[4]

àu-u-kem-tu-f em ūta »ils le trouvèrent comme criminel«.[5]

Remarques. *a*) Au lieu des pronoms de la 3me personne (sing. et plur.) *f, s, sen* ou *u* les textes offrent indifféremment la forme , , *su*, p. ex.

χnum-ten-su em ānχ us »vous le munissez d'une vie pure«.[6]

b) La forme , *tu*, , *tà*, , *t* remplace parfois le pronom de la 2me pers. sing. »*te*«, comme p. ex. dans ce passage:

χnum-à-tu em senib »je te munis de santé«.[7]

c) Le pluriel de la 3me personne *sen* ou *u* offre très-souvent la forme , *setu*.

d) Le singulier de la 3me personne masc. *f* se confonde parfois avec la forme féminine de la même personne , *se* (comp. § 56 la remarque) ou , *set* qui nous sert de clef pour expliquer le pluriel cité sous *c*.

e) Quelquefois, dans les textes, les pronoms de la 1re et de la 2me personne sont remplacés par ceux de la 3me. C'est la syntaxe qui traitera cette question. P. ex.

tutu nà hetet hir-f »donne-moi la lumière de *sa* (au lieu de: *ta*) face« (Stèle de *Piānχi* III, 38 suiv.).

36. Le régime direct des pronoms personnels est très-souvent annoncé par la particule *àm* ou *em-àm* ou *en-àm* suivie des mêmes affixes que nous venons d'étudier. P. ex.

1) Dict. p. 302. 2) Ib. p. 268. 3) Dict. p. 1073. 4) Düm. Hist. Inschr. II, 47, a. 5) Dict. p. 231. 6) Dict. p. 1098. 7) Dümichen, Hist. Inschr. I, 8, 10.

àu-à-ḥir-χaṭeb àm-sen »je les ai tués«.[1]

àu āb-f ḥir-kaheb àm-sen »sa corne les frappa«.[2]

ṭu-à ṭop ṭoṭ-à em-àm-sen »je les faisais goûter ma main«.[3]

àu-f-uχaχ en-àm-f »il le chercha«.[4]

F. Des substantifs pronominaux.

37. Il n'est pas rare de rencontrer dans les textes égyptiens, n'importe de quelle époque, une série de substantifs qui munis des pronoms possessifs affixes, servent d'exprimer soit le sujet soit les régimes des pronoms personnels. C'est ainsi que le pronom *ànnuk* »moi« est rendu très-fréquemment par les périphrases *ḥā-u-à* »mes membres«, *ran-à* ou *ka-à* »mon nom«, et bien d'autres encore. J'appelle ces substantifs, à cause de leur rôle particulier, des substantifs pronominaux. En voici ceux qui se rencontrent le plus souvent dans les textes égyptiens:

ḥā-u »les membres«,

ā-tu »les membres«,

ṭe-t »le corps«,

ro »la bouche«,

ḥir »le visage, la face«,

àb »le coeur«,

ḥā-ti »le coeur«,

sa »le dos«,

χet »le ventre«,

ṭoṭ »la main«,

roṭ-ui »les pieds«,

χat »le corps«,

keṭ-nu »la figure, la forme, la ressemblance«,

tut »la figure, la forme, l'image«,

sem »la figure, la forme«,[5]

ran »le nom«,

ka »le nom«,

ba-u »les esprits« (en parlant de dieux ou de rois).

Notre dictionnaire abonde d'exemples qui démontrent le fréquent emploi des substantifs pronominaux dans les textes égyptiens. Mais il faut bien remarquer que le choix de l'un ou de l'autre n'est pas arbitraire. Il est prescrit par le *verbum finitum* de la phrase ou par des idées particulières à l'esprit égyptien. Ce choix même contribue quelquefois beaucoup à donner à l'expression une tournure poétique. C'est ainsi qu'on y trouve:

àu-ḥā-ti-f àbu āī er kam »son coeur désira aller en Egypte« (Dict. p. 933), c. à d. »il désira aller en Egypte«.

1) Dict. p. 64. 2) L. I. 167. 3) L. I. 31. 4) Lepsius, Denkm. III, 275, 83. 5) En outre il y a presque toute la série des expressions synonymes pour »figure, image« qui servent de pronoms personnels.

am-à seseš àu sehotp àb-t j'ai saisi le sistre pour réconcilier ton coeur (Dict. p. 7), c. à d. »pour *te* réconcilier«. (Voy. aussi p. 11 l. 2 infra.)

àkeb-sen ḥir rqn-k »ils pleurent sur ton nom«, c. à d. sur *toi*.[1]

er ma tet-t »pour voir ton corps«, c. à. d. pour *te* voir.[2]

āb mqui en rā ḥir-sen »le rayon du soleil illumine leur face«, c. à d. *les* illumine.[3]

χems sq-k en ḥir-k »courbe ton dos à ton supérieur«, c. à d. »courbe-toi devant ton chef«.[4]

àmmā rot-ui-à ḥir moten-k »donne mes pieds sur ta voie«, c. à d. »laisse-moi marcher sur ta voie«.[5]

seχq-sen rqn-à »ils se rappellent de mon nom«[6] pour »ils se rappellent de moi«.

Comme tournure poétique je cite l'exemple suivant:

tem-u rqn-à seχa-u neχeb-t-à àmem-u ḥekennu-u ent tut-à sūaš-u χenti-à »(vous) distinguez mon nom, rappelez-vous de mon titre, exaltez ma figure, rendez hommage à mon image!«[7]

G. Du régime indirect des pronoms personnels.

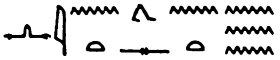
38. Le régime indirect des pronoms personnels est annoncé par la présence de la préposition *en* (var. ,), la marque générale de la relation grammaticale, précédée de la série soit des pronoms personnels affixes (voir le tableau § 30) soit des substantifs pronominaux que nous venons de connaître dans le § ci-devant.

C'est ainsi que , , , , , *nà* exprime »à moi«, »à toi«, *net* »à toi« (femme), , *nef* »à lui«, *nqn* »à nous« etc. De la même manière on dit *en-kq-à* »à moi«, littéralement »à mon nom«, *en-tet-k* »à toi«, (»à ton corps«) etc.

H. Pronoms réflexifs.

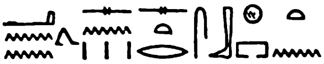
39. La forme réflexive du pronom personnel est rendue généralement par le singulier et pluriel du pronom personnel affixe de la 3me personne, ou sans égard du nombre et du genre par , , *su*. Il existe en outre un pronom réflexif , *se*, , *set* qui s'applique à la 3me personne du singulier (). P. ex.

1) Düm. Hist. Inschr. II, 40, a col. 25. 2) Dict. p. 145. 3) Dict. p. 170. 4) Pap. Prisse 13, 9. 5) Rec. I, 22, 21. 6) Dict. p. 293. 7) Stèle de Thotmosis III au magasin de Boulaq.

 *nen ānt-se net* »non tourne-soi l'eau«, c. à d. »l'eau ne s'éloigne pas«.[1]

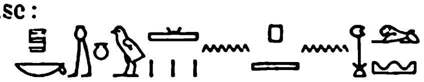
 *āb-f-su em mu* »il se lave d'eau«.[2]

 *ārī-f-su em kaā en āmu* »il se fit en forme d'un pasteur«, c. à d. »il se changea en pasteur«.[3]

 *ānen-sen-set er sebeχ ten* »ils se tournent vers ce pylône«.[4]

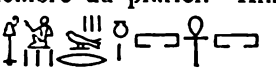
I. Pronoms relatifs.

40. La préposition de la relation 𓈖 *en* dont nous venons de parler, est d'une grande importance pour l'étude et la connaissance de la construction grammaticale des textes égyptiens. Elle est autant préposition que relatif dans la langue sacrée, et c'est simplement la traduction dans nos langues modernes qui lui attribue tantôt la valeur d'une préposition, tantôt celle d'un relatif. Dans la plupart des exemples 𓈖 se comprend le mieux dans le sens de »relatif à, qui est à ou de« ou »par rapport à« et l'étudiant attentif ne se trompera guère dans la connaissance du rôle que joue partout ce petit caractère. Si dans cette phrase simple: »je lui ai donné des pains«, l'égyptien rend le pronom français par 𓈖𓆑 *nef* (voy. le § précédant), cette combinaison de la relation 𓈖 avec le pronom personnel affixe veut dire de prime-abord »par rapport à lui, qui est à lui«, en d'autres termes »à lui«. De même dans la phrase:

 *pqk-ānnu en pq-tq en χql* »tes revenus du pays de Khal«, la relation 𓈖 exige d'abord cette autre traduction: »tes revenus relatifs au pays qui est Khal«.

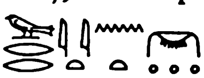
Ceci avancé, le sens de cette relation 𓈖 *en* n'offre pas les moindres difficultés.

La nature relative de la particule 𓈖 ressort, du reste, d'un autre fait assez remarquable, c'est que dans les bons textes cette relation se présente sous la forme 𓏌𓏤, 𓏌𓏲 *nu* (anciennement *nen, nenu*) chaque fois que le substantif qui précède et auquel elle se rapporte, est au nombre du pluriel. Ainsi on lit:

 *ām-u ur-u nu per-ui ānχ* »les grands maîtres de la double maison de la vie«,

désignation particulière pour les hiérogrammates égyptiens.

Comme 𓈖 est mis en rapport avec un singulier et 𓏌𓏤 *nu* avec un pluriel, la forme 𓈖𓏏 *ent* de la même relation, anciennement, était réservée à un substantif du genre féminin, (au singulier), comme p. ex. dans

 *urrī-t ent nub* »un char qui est d'or, un char doré«.

Mais, plus tard, les Egyptiens n'observaient pas à la rigueur l'ancien usage et les textes des époques postérieures présentent indifféremment le mélange volontaire des trois formes 𓈖, 𓈖𓏏 et 𓏌𓏤 du relatif. On remarquera surtout que 𓏌𓏤 s'emploie dans le sens d'un génitif, 𓈖 dans le sens du génitif et du datif, et 𓈖𓏏, ou augmenté de la voyelle *i*: 𓈖𓏏𓏭 dans le sens du pronom relatif.

---

1) Naville, Mythe d'Horus 4, 9. 2) Dict. p. 171 suiv. 3) Ib. p. 187. 4) Bonomi, sarc. IX, B, 50.

41. Le relatif *ent*, ou *enti*[1] répond exactement au relatif »qui« de la langue française. La forme *entu* et *enti-u* est d'un rare usage, mais se rencontre parfois dans les textes pour indiquer le pluriel »qui sont«. Notons encore que la lettre *n* est remplacée très-souvent par sa variante ou , la dernière n'appartenant qu'à la basse époque.

Le relatif se construit soit dans le sens d'une véritable relation à un substantif qui précède, soit dans un sens absolu. A la première condition il se traduit simplement par »qui«, à l'autre l'article défini le précède ou doit être sous-entendu. P. ex.

Āpurīu enti hir àthu àner »les Hébreux qui tirent la pierre«.[2]

àur nib enti šem er ui-ur »toutes les branches (du Nil) qui se jettent dans la mer«.[3]

sonti ur ent An-t »le grand plan de Tentyra«.[4]

reχ mu-sen er enti em ān-u »on connaît leur eau d'après ce qui est dans les écrits«, c. à d. »on connaît leur hydrographie selon les descriptions des livres«.[5]

nofer pa-nti hir sàp-k àmon »Heureux celui qui t'apprécie, oh Amon«.[6]

χer ent-u henū-f »chez (ceux) qui (sont) avec lui«.[7]

Āntīnus enti àm enti hotep em (àat) ten »Antinous, ... qui est mort (et) qui est enterré en cette ville«.[8]

ur seχet-k em àb-u en enti-u àm-u »respectable (est) ta couronne dans les coeurs de (ceux) qui (sont) morts«.[9]

nuter-u enti em-χet χont àment »les dieux qui (sont) auprès (de celui qui est) dans l'Ament«.[10]

Si le relatif ne forme pas le sujet, mais un des cas obliques de la phrase ou s'il est mis en rapport avec une préposition, sa construction suit la même règle qui est particulière à toutes les langues sémitiques. C'est-à-dire, que le relatif dans sa forme simple , précède la phrase de la relation, le cas oblique étant indiqué, à la fin de la phrase, par un pronom correspondant, ou par la préposition augmentée d'un pronom personnel affixe.

---

1) L'écriture au lieu de *ti* s'explique très bien par la remarque que est la terminaison du duel (voy. plus haut § 16) qui est indiqué figurativement dans par la répétition de . C'est ainsi qu'on trouve vice-versa l'écriture au lieu de *χnemem* et au lieu de *χeχ* (voy. le Dict. s. voce. *χnemem* et *seχeχ*).

2) Dict. p. 148. 3) Stèle d'Alexandre II à Boulaq. 4) Dict. p. 13. 5) Grand tombeau de Benihassan. 6) Pap. Sall. III, 3, 1. 7) Dict. p. 75. 8) Obélisque Barberini. 9) Médinet-Abou, panégyrie de Sokar-Osiris, texte horizontal, ligu. 2. 10) Dict. p. 49.

Exemple:

pa-ās enti paīf-son (šerāu) seter χir-f »le cèdre sous lequel son jeune frère se couchait«, littéralement: »le cèdre qui son jeune frère se couchait sous lui«.[1]

Remarques. *a)* La même construction a lieu dans la locution assez fréquente .... *pq-nti* .... *àm* »l'endroit où ....«, à la lettre: »ce qui .... où«.

P. ex. *tut-sen er peter pq-nti ḥon-f àm* »ils vinrent pour espionner où Sa Majesté fût«, littéralement »ce qui Sa M. où«.[2]

b) La locution *pq-nti-nib* signifie »chacun qui ..., n'importe qui«.

P. ex. *pq-nti-nib ḥir sitet* »chacun qui lançait la flèche«.[3]

àr pq-nti-nib ḥir-mut »si n'importe qui mourait«.[4]

42. Dans la plupart des exemples le relatif est tout-à-fait omis (à l'instar de l'anglais où »the boy I have seen«, le garçon j'ai vu, signifie »le garçon *que* j'ai vu«) et c'est au lecteur de le suppléer selon le besoin et la construction de la phrase. Le relatif égyptien, sous-entendu alors, peut être traduit autant par *qui, que* comme par *celui qui, ce qui, ce que.* Exemples:

tu-k beš nekàu āmam-nef »tu fais vomir le dragon [ce qu']il a mangé«.[5]

àr-t-nà nef àr-f nà »je lui fais [ce qu']il me fait«.[6]

em si-t nib-t χont-nef »à chaque endroit [qu'] il a passé«.[7]

sānχ-k mer-k smam-k àbeh-k »tu fais vivre [celui que] tu aimes, tu tues [celui que] tu veux«.[8]

bu nib mer-f »chaque endroit [qu'] il voudra«,[9] c. à d. partout »où il lui plaîra«.

smonχ kem-nà us »restaurant ce que j'avais trouvé endommagé«.[10]

ānḫ er χeχ-à mqà àr suten en ḥos-nef »une couronne (fut) à mon cou, comme fait le roi à [celui] qu'il a distingué«.[11]

43. Le relatif qui se rapporte au pluriel d'un substantif, est remplacé assez fréquemment par le mot *àr-u,* qui proprement représente le pluriel du verbe substantif *àr* »il est«, ou dans le sens du participe »étant«.

---

1) Pap. d'Orbiney 13, 4. 2) Dict. p. 63. 3) Pap. Sallier III. 4) Lepsius, Auswahl, 12, 8. 5) Dict. p. 422. 6) Dict. p. 97. 7) Dict. p. 96. 8) Dict. p. 39. 9) Dict. p 173. 10) Beni Hassan. 11) Stèle de Boulaq, vestibule No. 26.

P. ex. *χet-u àr-u às-tu ḥqq àm* »les objets étant alors capturés là«, c. à d. »les objets qui, alors, étaient capturés là«.[1]

tu-nef sa-t-f ur-t ḥā àr-u ḥir-sūš hon-f »il plaça sa fille aînée à la tête de ceux qui saluaient sa majesté«.[2]

sgut-u-s er se-t àr-u »ses murs à la place où ils sont«.[3]

Remarque. Cette expression n'est pas à confondre avec cette autre , *àri*, *àr*,[4] et sans le déterminatif: *àri*, *àr*, *ar-t* (fémin.) qui, signifiant »ce qui se rapporte à, qui est à«, sert à former toute une série de mots. C'est ainsi qu'on dit:

àri-pet »ce qui se rapporte au ciel«, les choses célestes, *coelestia*.[5]

àri-χeχ,[6] *àr-t-χeχ*[7] »ce qui est au cou« c. à d. »le collier«.

àr-t-(kāḥ)ui[8] »qui est aux deux bras«, le bracelet.

àr-t-rot-ui[9], *àri-rot-ui* »qui est aux deux pieds«, l'anneau aux pieds.

χatem àri tot-sen »le cachet qui est à leur main«.[10]

(motennu)-t-u àri-u pet àri-u ta »les chemins qui sont au ciel (et) qui sont à la terre«.[11]

tu-u nib àri-u-k »toutes les souillures qui sont à toi«, »toutes tes souillures«.[12]

44. Nous devons encore enregistrer dans ce chapitre un usage assez singulier qui consiste en ce que la préposition *em*, avec le sens principal de »dans, en, à« (voir le chapitre des prépositions) augmentée d'un *à* initial, joue le rôle d'un relatif *loci*, ayant alors la signification de: »celui, celle (ceux) qui est (sont) dans, ce qui est dans, qui est (sont) dans, qui est là où«. Graphiquement les mots 1) *àm* (masc. sing.)
2) *àm-t* (fém. sing.)
3) *àm-u* (plur.)
se présentent sous les formes suivantes:[13]

1) , , , , , *àm*,[14] *àmi*[15]

2) , , , etc. *àm-t*

3) , etc. *àm-u*.

1) Dict. p. 46. 2) Stèle de Bentreš, lign 5. 3) Texte d'Abydos. 4) Comp. le Dict. 94 suiv. 5) Pap. Anast. IV, 12, 7. 6) Dict. p. 94. 7) Dict. 103. 8) Lepsius, ält. Texte des Todtenbuches. T. 9. 9) L. l. T. 42. 10) Dict. 94. 11) Ibid. p. 94. 12) Ibid. p. 94. 13) Comp. le Dict. p. 78. 14) La basse époque offre d'autres variantes encore, telles que , , . Leur valeur phonétique *àm* s'explique par les mots *àmmu* (*àmu?*) »la barque« (p. ex. Sallier II, 12, 6—14, 13), *àmem* (*àm?*) »les sourcils« (pap. Boulaq No. 3 p. 10) et , *àm* »l'arbre« (dict. p. 66). 15) Dict. p. 246.

Leur emploi sera le mieux démontré par les exemples que j'ai extraits de mon Dictionnaire et que voici:

àm-u atḥ rer-sen nà »ceux qui (étaient) dans le marais, ils m'entouraient« (p. 27).

χnt àm-t (tep)-k »le diadème qui (est) à ta tête« (p. 112).

45. Dans les cas où la préposition *em* se combine avec un substantif pour former une préposition composée, la forme relative *àm* est de même maintenue. C'est ainsi p. ex. que

àm-χet et, au pluriel, *àm-u-χet* signifie »celui« (ceux) qui est (sont) à la suite de . . . .«

àm-met (ou *baḥ*), *àm-u-met* »celui (ceux) qui est (sont) devant . . . .«,

la première composition étant dérivée de la préposition composée *em-χet* »à la suite, auprès de«, l'autre de *em-met* »devant«, *penes*.

Les compositions de ce genre forment même des substantifs avec un sens absolu. Ainsi p. ex. *àm-u met-u* signifie »ceux qui furent devant ou avant«, c'est-à-dire »les ancêtres«,[1] mot très-commun dans la locution *ter àm-u-met-u* (ou *baḥ-u*) »depuis le temps des ancêtres«.

46. Il existe, en égyptien, un autre mot qui indique la relation grammaticale et qui, dans les textes, se présente sous la forme *à*. Sauf d'autres modifications de sens qui s'attachent à cette lettre, celui d'un relatif est forcément donné par nombre d'exemples. Ainsi on rencontre des phrases telles que:

na-rot-u à šem er (tes)-t »les hommes *qui* étaient allés au pays«.[2]

na-šaār-u tot-f setu uhaī »les promesses *qu*'il avait dites, elles étaient vaines«.[3]

On dit même:

à nef em ḥā-ti-f »*quod* illi in corde suo«, »voilà ce qui lui fut dans son coeur«.[4]

pu à àr-à nib χeperu »tout ce que je fais, se réalise«.[5]

K. Pronoms interrogatifs.

47. Parmi les pronoms interrogatifs il faut nommer à la première place la forme du pronom *àχ*, *àχi* qui, placé isolément comme sujet d'une phrase ou combiné avec une préposition, signifie »qui? quoi?«. Il se rapporte tant aux personnes qu'aux choses.

---

1) Comp. le Dict. p. 79 s. voc. *àm-baḥ*. Je remarque que le signe a la double valeur de *met* et de *baḥ*. 2) Pap. d'Orb. 11, 8. 3) Dümichen, Hist. Insch. I, 4, 12. 4) Dict. p. 29. 5) Sall. III, 3.

áχ terá ḥir (áb)-k em naiḥemt-u »quoi donc pour ton coeur de la part de ces impurs?« c'est-à-dire »qu'est-ce que tu crains de ces impurs!«[1]

Remarquez encore les combinaisons: *em áχ*[2] ou *mąá áχ* (= sicut quid?) »comment?«, *ḥir áχ* »sur quoi? pourquoi?«

Joint à un substantif ou à l'infinitif d'un verbe, le pronom *áχ*, *áχi* prend le sens de »quel est? quoi est? qu'est-ce qui? qu'est-ce que c'est?« Dans la traduction on pourra le rendre très-souvent par »pourquoi?« P. ex.

áχ pąīk-áīt em-są-á »quel est ton venir derrière moi?« pourquoi me poursuis-tu?[3]

tot-en-rā en ṭḥuti áχi pą-nti áu-u-tot en-am-of »dit Ra à Thoth: qu'est-ce qu'ils disent?«[4]

Remarque. A l'époque antique le mot *áχ* avait aussi le sens de »celui qui, ce qui, ce que«. P. ex.

áχ ár-f bá-u en mąs-u ur-u »ce qu'il fait, (sont) des étonnements pour les enfants (et) pour les grands«.[5]

48. Le pronom , *nimo*, , , *niąmo*, *nimou*[6] signifie *qui? quoi?* par rapport aux personnes et aux choses.

áu-set-ḥir-tot nef em-entok nimo terá »elle lui parla ainsi: toi, qui (es-tu) donc?«[7]

niąmo mątet-k ám »quis sicut tu ubi?« qui (est) comme toi où? où est celui là qui est comme toi?[8]

Remarques. a) Dans quelques exemples la lettre du pronom interrogatif est remplacée par la lettre *r*, de manière qu'on doit le prononcer alors *rimo* ou *rim*.

b) La lettre *em* qui parfois précède le pronom *nimo*, sert d'en renforcer le sens. Comp. § 33, Remarque ad *c*.

49. Le mot , *mo* indique, de même, dans les textes égyptiens le pronom interrogatif *qui? quoi?* Il se rapporte aux personnes et aux choses.

áb-sen tefi en-ḥir-mo »leur coeur pourquoi est-il agité«.[9]

bą-u en nąter-u pe tep má mo ár-sen em (seb) ḥir sop tą ár-nef mo »les dieux de Bouto (ils sont) comme qui? qu'est ce qu'ils ont fait à l'ennemi pour tout le mal qu'il a fait?«[10]

1) Poème de Pentaour. Luqsor col. 23. 2) Cf. Dict. p. 492. 3) Pap. d'Orbinay 7, 4. 4) Edfou. Mythe d'Horus. 5) Pap. Prisse 5, 5. 6) Voy. Dict. p. 743. 7) Ibid. l. 1. 8) Stèle de Piānχi, face l. 15. 9) Comp. Dict. p. 1544, où la traduction doit être rectifiée dans le sens proposé. 10) Stèle d'Alexandre II à Boulaq, lign. 9—10.

50. Un autre pronom interrogatif, signifiant également *qui? quoi?*, se présente sous la forme , *sebī*. Par ex.

sebī pu? usàr pu »qui est celui-ci? c'est Osiris«.[1]

entok sebī χoper-nek tennu? nuk uā àm-ten »toi, qui (es-tu)? tu es où? — Je suis un de vous«.[2]

V. Chapitre.

Des pronoms vagues.

51. Il y a, en égyptien, un nombre assez considérable de mots qui servent à désigner les différentes formes des pronoms vagues, soit placés isolément comme les substantifs, soit joints à un substantif à l'instar des adjectifs. Leur connaissance est d'une grande importance pour l'étude des textes et il faut les savoir exactement pour distinguer leur valeur au milieu des autres membres d'une phrase.

52. Le pronom , , , , , , , [3] *uā* signifie »un, quelqu'un«, et même »chacun«.

tet uā àm em ran-f »il s'appelle chacun d'eux avec son nom« (suit une liste de noms).[4]

Remarques. a) Le mot *uā*, placé *devant* un substantif, signifie »un«, c'est donc l'article indéfini (voy. § 22); placé *après* un substantif, »unique, seul«. P. ex.

uā-nuter »un dieu«, »le dieu unique«.

b) *uā uā* signifie *singulatim* »un à un« (cf. pap. Sall. III, 4).

53. La répétition du pronom *uā*, dans l'intérieur d'une phrase, indique notre »l'un .... l'autre«. P. ex.

àu-uā-petrà uā-àm-sen »fut l'un voyant l'autre d'eux«, c. à d. »ils se regardèrent l'un l'autre«.[5]

Remarque. Dans quelques textes le second *uā* est remplacé soit par *(son)-nu* »le deuxième«, soit par *kī* »l'autre«. P. ex.

sema uā son-f àm-sen »l'un d'eux tua l'autre«, littéralement: »l'un tua son second d'eux«.[6]

uā hir ās em àm-sen en (son)-nu-f »l'un d'eux appela l'autre«.[7]

---

1) Voir le Dict. 1159. 2) L. l. 3) Dans la basse-époque on rencontre les formes: , *uā*. 4) Boulaq. Stèle de donation du temps de Thotmosis III. 5) Pap. d'Orbin. 7, 3. 6) Sall. III, 4. 7) Texte d'Edfou.

Dans la grande inscription d'Abydos qui se rapporte à la jeunesse de Ramsès II, on fait mention de deux statues érigées par le roi dont:

uā em uos kī em ha-ka-ptah »l'une à Thèbes, l'autre à Memphis«.[1]

54. Le pronom vague *nib* »tout, chaque« étant joint à *uā*, il en résulte le sens de »chacun« pour le groupe composé , *uā nib*.

P ex. *uā-nib ānχ tep ta* »chacun vivant sur la terre«.[2]

uā-nib ām-sen hir-seka monχ-u-k »chacun d'eux exalte tes bienfaits«.[3]

55. Le pronom composé *uā-nib* étant accompagné de la négation , , *nen*, la nouvelle composition .... *nen* .... *uā-nib* produit le sens de »aucun, personne«.

nen sma-tu uā-nib ām »personne n'en fut tué«.[4]

56. Le pronom , , , (à la basse époque: , *sa*,[5] au féminin *sa-t* signifie »quelqu'un, quelqu'une«, son premier sens étant »la personne«. Le pluriel , *su* n'est que d'un usage extrêmement rare.

tot sa ro-pen »prononce quelqu'un ce chapitre«.[6]

Remarque. L'identité de son, qui règne entre le pronom vague *sa*, *se* et le pronom de la 3me personne (fém.) *se*, , nous explique l'usage singulier de remplacer le pronom de la 3me pers. sing. par la forme féminine du même pronom (voy. § 35, rem. ad *d*. De la même façon on comprend la forme *su* pour la 3me pers. du pluriel du pronom possessif affixe (voy. § 30).

57. La combinaison du pronom vague *nib* avec le pronom en question, produit le composé: , *sa-nib* ayant le sens de »chacun, tout le monde«, au féminin *sa-t-nib-t* »chacune«.

58. Un autre pronom avec la même signification de »quelqu'un«, se présente le plus fréquemment sous la forme: *uonen*, qui proprement est le participe du verbe *uonen* »être«. C'est donc littéralement »un être, un existant«, et, par rapport aux choses »ce qui existe«. Le plus souvent on rencontre le pluriel *uonen-tu*, *uonen-ti-u* auprès de *uonnu*, , *uonnīu* »les êtres«, existentes, existentia. Quelquefois on remarque l'addition du déterminatif : , .[7]

59. La composition des groupes précédents avec le pronom vague fait naître le pronom *uonen-nib* ou *uonen-u-nib* »tout le monde«, plus rarement avec le sens de »tout ce qui est«.

---

1) Cf. Mariette, Abydos 6, 22. 2) Dict. p. 241. 3) Texte d'Abydos. 4) Dict. p. 56. Voy. aussi l'exemple cité p. 75, à la remarque. 5) Dans ce groupe ou est le déterminatif, l'oeuf O exprime la lettre *s*, le mot pour l'oeuf *suh-t* commençant par *s*. 6) Dict. p. 171. 7) *uonnī-u*. Voy. Dümich. Temp. Ins. II, 41, 35.

60. Faites précéder les mots *uonen* et *uonen nib* la négation *nen*, et vous aurez les formes , , , *nen-uonen, nen-uon, nen-uon-nib* qui signifient »personne« ou »nulle chose, nul, rien«. P. ex.

nen-uon à en χeru-s »personne ne vint à sa voix«.[1]

61. Le relatif , *enti* signifie très-souvent »*ce qui est, ce qu'il y a, existens*«, et se trouve alors en correspondance avec *uon* (comp. § 69). Dieu est *àr enti-u* »le créateur de ce qui existe«.[2]

62. Le mot *ḥir*, plus souvent au pluriel , , *ḥir-u* signifie »un être, un individu, une personne«, et puis »quelqu'un«, comme p. ex.

ut ānχ en ḥir-u »emittens vitam hominibus, donnant la vie aux êtres«.[3]

La combinaison : , , *ḥir-nib(-u)* a le sens de »tout le monde, chacun«. P. ex. *sānχ ḥir-nib* »faire vivre chacun«.[4]

tu-ānχ en ḥir-nib »donnant la vie à chacun«.[5]

63. Il y a, outre les formes précitées des pronoms vagues, un certain nombre de substantifs qui ont le sens de »personne, quelqu'un« et qui, suivis du pronom *nib* comportent celui de »tout le monde, chacun«. Comme on remarquera, le choix des substantifs en question est lié intimément au sens du *verbum finitum* de la phrase. L'Égyptien pour dire »chacun sent« dit »tous les nez sentent« etc. Ainsi remarquez surtout

, , — [6] *àr-t nib* — *àr-nib-u* (tous les yeux),

, , , [7] *bu-nib* chaque endroit,

, , *χat-nib(f)* (tous les ventres),

, [8] *ānχ-u-nib-t* (*nib-u*) (tous les vivants),

fent-nib (tous les nez).

Exemples: *mer-k em χat-nib* »ton amour est dans tous les ventres«, c'est-à-dire »près tout le monde«,

ānnu àb χer bu-nib nu nen-t-f »d'un coeur doux pour chacun de son pays«.[10]

tutu (nif)-u er fent-nib-u »donner la vie à chacun« (à la lettre: à tous les nez).[11]

64. Le pronom français »chaque« est rendu en égyptien de plusieurs façons. Généralement c'est le mot , , *tep* (ou la variante ,) qui est placé devant le substantif auquel le pronom est appliqué. P. ex.

1) Dict. p. 70. 2) Dict. p. 820. 3) Dümich. Hist. Insch. II, 54, a. 4) L. l. 47, c, 7. 5) Dict. p. 198. 6) Stèle Metternich. Comp. le Dict. p. 100 suiv. 7) Décret de Canope, partie grecque, où ce mot est rendu en grec par πάντες »tous«. 8) Canop. l. 7. 9) Ibid. l. 13. 10) Dict. p. 194. 11) Mariette, Fouilles d'Abydos, 6, 37. Selon la croyance égyptienne, la vie donnée à l'homme entre par les narines dans le corps.

tep-renpi-t »chaque année«, par an,

tep-ābot »chaque mois«, par mois,

tep (*sesu*) 10 »chaque décade«,

tep-tuau »chaque matin«,

, *tep-ter* »chaque temps«,[1]

tep-urš »chaque minute«,[2]

(*rā*) *hotep-f em ānχ-tet tep-*(*ter*) *en mūšer* »Le soleil il se couche dans le pays de la vie (à l'Ouest) chaque temps du soir«.[3]

Remarque. Quelquefois, dans les textes de la basse époque, le signe *tep* est remplacé par le chiffre 7: ou (= *tep?*). Ainsi est égal à »chaque matin«,[4] égal à etc.

65. Dans le sens de »chacun« (unusquisque) le mot précédent *tep*, avec ses variantes graphiques, est traité comme un véritable substantif et construit selon l'exigence de la phrase. P. ex.

tep em ur-u nu Pun-t sib em χet-nib-t nofer-t »chacun parmi les chefs de l'Arabie passe avec toute sorte de bonnes choses«.[5]

Le sens collectif de »tout« que renferme nécessairement l'idée de »chacun«, est démontré par des constructions avec un pluriel, comme dans les exemples suivants:

ām-u tep en (*unnu*)*t-sen* »artifices unusquisque in hora *eorum*«.[6]

Comp. la variante importante:

ām nib en un-t-sen »omnes artifices in hora sua (eorum)«.[7]

Remarque. *tep-sen*, *tep ām-sen* est »unusquisque eorum«. *sa tep* signifie »homines singuli«. *moseb-en-sa χa en sa tep* »valait mille personnes chaque individu«.[8]

P. ex. *ma-mo-ref-ten hesp-*(*tu*) *tep res nen sma-tu uā-nib* »regardez chacun des (habitants des) nomes du midi, aucun d'eux n'est tué«.[9]

tep-nib veut dire »quiconque distingué«, p. ex. *tep-nib en* (*mer*)*u-f* »quiconque distingué de ses guerriers«.[10]

66. Une autre expression servant à rendre le sens de notre pronom »chaque, tout«, se présente dans les formes

1) Voy. le Dict. p. 1537. 2) L. l. p. 340. 3) Texte d'Edfou. 4) Comp. le Dict. p. 1538. 5) Insc. à *Der-el-bahri* 6) Dict. p. 1537. 7) Cette variante importante qui prouve l'affinité du sens existant entre *tep* »*unusquisque*« et *nib* »*omnis*« a été communiquée par moi dans la Zeitschrift, 1870 p. 110, note 1. 8) Edfou, mythe d'Horus. 9) Stèle de Piānχi 4, 10. 10) L. l.

, , *tennu* (basse époque: , *ten, tnn*) qui se trouvent placées *devant* le substantif auquel elles se rapportent. P. ex.

tennu heru, synonyme de (*rā*)-*nib* »chaque jour«.[1]

tennu sesu (*met*), synonyme de *tep*-(*sesu*)-(*met*) »chaque décade«.[2]

tennu renpi-t (*àft*)-*t* »tous les quatre ans«.[3]

67. Le mot *nib* (rarement écrit *nib*[4]), exprime un pronom des plus fréquents dans les textes égyptiens. Seul ou muni des signes grammaticaux de genre et de nombre: *nib-t*, , *nib-u*, il suit le substantif, le pronom, ou le verbe auquel il se rapporte, en signifiant »chaque, tout«, très-souvent aussi avec le sens de »toute espèce de . . .«. Voir les exemples cités au § 63. Ajoutez-y:

apt-u nib rem-u nib ḥofi-u nib »tous les oiseaux, tous les poissons, tous les reptiles«.[5]

χet-nib »toute espèce de bois«.[6]

Remarque. L'idée de pluralité qui est inséparable du pronom *nib* »chaque, tout« explique l'usage du pluriel dans les rapports grammaticaux relatifs au pronom *nib*.

68. Le mot »tout, entier« est rendu, en égyptien, de deux autres façons, toutes les deux n'étant qu'une espèce de paraphrase d'un pronom.

Premièrement, on exprime l'idée de »tout, entier« par le substantif *ter* , , précédé de la préposition *er* et suivi des pronoms personnels affixes de la 3me personne. De là les groupes: *er-ter-f* »tout, entier«, *er-ter-s* »toute, entière«, *er-ter-sen* ou *er-ter-u* »tous, toutes«, selon le genre et le nombre du substantif en question.

P. ex. *pa-ta er-ter-f* »le monde entier«.

Remarque. Dans quelques exemples, peut-être par inadvertance du scribe chargé de la rédaction d'un texte, la préposition *er*, précédant le mot *ter*, est omise. Quelquefois même il faut encore suppléer le pronom affixe.

69. Secondement, le pronom »tout, entier«, surtout par rapport à l'extension, est rendu par la nouvelle composition: *er-fu-f* »entier«,

er-fu-s »entière«,

er-fu-u, *er-fu-sen* »entiers, entières«.

Très souvent la préposition *er* est remplacée par *àu*, ayant la même signification, par *ḥir* ou par *em* (var. ,).

1) Dict. p. 1551. 2) Ib. l. l. 3) Ib. l. l. 4) Voy. le Dict. p. 741. 5) Dict. p. 5. 6) Dict. p. 1417.

Exemples: *pe-pen er-fu-f* »ce temple entier«.[1]

ta-ḥir-fu-f »la terre entière«.[2]

70. Il est encore à remarquer que, dans les époques postérieures, le composé est remplacé par le groupe *ḥir-neḥ(?)-f*, comme p. ex. dans *ta ḥir neḥ(?)-f* »le monde entier, l'univers«.[3]

71. Le pronom »tout«, dans le sens du latin *quotquot sunt* est exprimé en égyptien par , , , , , *ābi-ri*, *āb-ri*, *āb-ri*, et avec le sens d'un substantif: *āb-ri-u*. Une autre variante du même mot se présente sous la forme *bà ri*, *bà-ri-u*.

P. ex. *tà-u ib-t āb-(t)-ri* »omnia mala quotquot sunt«.

àmmu nib bà-ri-u »omnes homines quotquot sunt«.[4]

72. Le pronom »*tel qu' est, tant qu'il est*« est rendu en égyptien par le groupe *maà-kot* et ses nombreuses variantes ayant le premier sens de »comme est le typpe, la figure, la nature de —«, auquel se joignent les pronoms affixes.

Exemples: *sont-f em-χet (men)u mà-kot-sen* »sa crainte (est) parmi les peuples tant qu'il y en a«.[5]

àu-k-em suten en ta maà kot-f »tu gouvernes le monde le monde tel qu'il est«.[6]

73. Le pronom vague »tel, un tel, telle, une telle,« s'exprime, en égyptien par *men* (var. , , à la basse époque: , [7], fém. , *men-t* (à la basse époque:). Très-souvent, surtout dans les papyrus dits magiques, on rencontre la formule:

men masu en ment »un tel né d'une telle«.[8]

74. Le pronom *tel . . . . tel*, *tel . . . . quel* est rendu en égyptien par *χi*, *χī*, *χī*.

P. ex. *χī sa χī mas-su* »tel fils tel père« (littéralement *tel celui qui l'a procréé*).[9]

75. Le mot *neh-t*, , , *nehau*, , *nehai-u*, *nehq-u* sert à désigner le pronom »quelque, un peu, quelques-uns«, et même »des«, dans le sens d'un pluriel de l'article indéfini. Comme il renferme l'idée d'une quantité, il est naturel de le voir suivi, en nombre d'exemples, de la préposition *en*.

---

1) Dict. p. 450. 2) Ibid. p. 516. 3) Cf. Dict. p. 832. 4) Voy. Zeitschr. 1868 p. 89. C'est à Mr. Goodwin qu'on doit la découverte de ce pronom. 5) Stèle d'Alexandre II l. 18. 6) Texte d'Abydos. 7) Ces curieuses variantes doivent leur rôle aux mots *men* »la montagne« et *men* »le ciel« (voy. le Dict. p. 638) dont ils sont les signes déterminatifs. 8) Voy. Dict. p. 69. 9) Dict. p. 1148.

àr nehau-en-nuter-u en menh-t-u »faire quelques (ou: des) dieux de cire«.[1]

àla nehau-n-teti-u er-χun ànt na-ketχu er-benru »d'emporter des paroles à l'intérieur et d'en rapporter d'autres au dehors«.[2]

76. Le mot *àst* (antique), *àχet*, *aχet*, , *χet*, *χet-u*, *šet-u*, dont le premier sens est »chose«, signifie comme pronom »quelque chose, *aliquid*«, et »des choses, tout«. Suivi du pronom vague *nib*, *nib-t* »tout« le sens change en »toute chose, toutes les choses, toute autre chose, *et caetera*«. P. ex.

per-hqt-k meh em χet-u »ton trésor est rempli de toute chose«.[3]

Remarque. En parlant d'un dieu ou d'un sanctuaire, le mot *χet* désigne tout ce qui appartient au culte. Alors *àr-χet-u* signifie »facere sacra«, *(fa)-χet* »porter les objets sacrés«, *nuter χet-u* »sacra«.[4] Très-souvent, comme dans les derniers exemples, le déterminatif (le pain, le rouleau) indique clairement le sens spécial.

77. Le pronom *kī*, femin. *kī-t*, ou *ke*, femin. *ket*, *ket-tà* désigne le pronom »autre, un autre, une autre«. P. ex. *ke ro* »autre chapitre«.

La place de ce pronom est tantôt devant, tantôt après son substantif. Dans le sens absolu (»une autre personne«) le déterminatif ou accompagne généralement les lettres *kī*, *ket*, ainsi: , *kī*, *ket*.

Remarques. *a)* .... *kī* .... *kī* .... ou .... *uā* .... *kī* est »l'un .... l'autre« (voy. 53, la remarque).

b) *nen kī*, *nen ke* signifie »aucun autre« ou »personne autre, aucune autre personne«. P. ex.

nen hā ke χoper »aucun autre membre n'existe«.[5]

nen kī henā-f »aucun autre ne (fut) avec lui«.[6]

c) Quelquefois *ke* se trouve employé dans le sens de »encore, aussi, et« soit dans la formation verbale soit dans d'autres parties d'une phrase. Ainsi p. ex.

70 *ke* 5 signifie »70 et 5« c.-à-d. 75.[7]

er-enti-k-àr-ut heb »puisque *aussi* est faite une fête«.[8]

78. Le duel du mot *ke*, *kī*: *kiu*, *kaui*, *kaīui* signifie »autrui«. P. ex.

---

1) Voir Journ. Asiat. 1867, pl. V, lign. 1. 2) Pap. Lee I. Cf. Journ. Asiat. 1867 pl. VI, 4. Trad. par Mr. Devéria, sauf l'article »des«, que ce savant a rendu dans sa traduction par »certaines«. 3) Dict. p. 118. 4) Dict. p. 1142. 5) Dict. p. 1486. 6) Dict. p. 242. 7) Dict. p. 1486. 8) Décret de Canopus l. 16.

(*moten-*)*u temem χont-set ân kiu* »des routes qui n'ont pas été passées par autrui«.[1]

79. Le mot , *ketχu* (placé devant le substantif) signifie »les autres«, par opposition à un précédent »*les uns*«.

80. L'idée de *beaucoup*, *nombreux*, est rendue par les mots *ās* et , , , , *ken*, *kennu*. P. ex.

ās-ḥir-u »nombreux en têtes«, nom de l'hydre égyptienne.[2]

em-χet hqru kennu »après beaucoup de jours«.[3]

81. La même notion de grande quantité est exprimée par le signe qui certainement se prononcait *āχ* et *ās*, mais comme signe polyphone renferme encore une autre valeur phonétique (*tem*). C'est ainsi que le mot précité pour l'hydre offre la variante *āχ*(*ās*-)*ḥir-u*.

82. Le même mot *āχ* ou *ās*, muni des pronoms affixes et précédé de , *mqâ*, *mq* (avec le sens de »pareil à, comme est«) apparaît dans la combinaison , *mqâ-āχ*, *mq-ās* ayant le sens général de »*beaucoup*, *nombreux*«. P. ex.

χet-nib mq-ās-sen »toutes les choses en grand nombre«.[4] Littéralement: »comme est leur multitude«.

ḥā-u mq-āχ-sen »des vaisseaux nombreux«.[5]

83. Le même sens est offert par le groupe *mq-tet-â'-u*,[6] littéralement »sicut multitudo eorum«.

84. Dans nombre d'exemples le substantif , , , *heh*[7] ayant le sens général de »grand nombre, nombre indéfini« sert à transcrire l'idée de »nombreux, beaucoup«.

85. Le sens du pronom »maint, divers, différent« est rendu en égyptien par , *seben*, *sebennu*.[8] P. ex.

ḥennu seben-u »divers vases«.[9]

86. L'idée de »rien, rien du tout« est rendu en égyptien soit par *nen-χet-nib* (non res aliqua) soit par *nen-nib* (nihil quid), soit par *ānem-t*. P. ex. *nen tet-u ānem-t em-met-k* »ils ne dirent pas: il n'est rien là devant toi«.[10]

»*Rien*, *rien de*, *nul*, *aucun*« est indiqué dans beaucoup de textes par le négatif , *ben*.

âu ben (*mer*)-*u er-ḥenā-f* »Aucun soldat n'était avec lui«.[11]

ben kqt-u en rot-u »rien (ne valent) les oeuvres des hommes«.[12]

1) Dict. p. 1189. 2) Dict. p. 220. 3) Dict. p. 1459, où nous renvoyons le lecteur pour étudier d'autres exemples. 4) Dict. p. 567. 5) Dict. p. 613. 6) Cf. Dict. p. 568. 7) Dict. p. 958. 8) Voy. Dict. p. 1372, où le lecteur trouvera encore d'autres variantes accompagnées d'exemples. 9) L. l. p. 1373. 10) Dict. 486. 11) Sallier III, 4. 12) Sallier III, 3.

VI. Chapitre.

De l'adjectif et de la comparaison.

87. L'adjectif occupe toujours sa place derrière le substantif auquel il est joint. Les marques du genre et du nombre dont l'adjectif est affecté, se dirigent d'après le genre et le nombre de son substantif. P. ex.

ḥā ka »une longue vie«,[1]

sa-t ur-t »la fille aînée«,[2] *ḥa-t ā-t* »la maison grande«.

ām-u ur-u »les grands maîtres«,[3]

teχen-ui ur-ui »deux grands obélisques«.[4]

Pour les marques du nombre et du genre les adjectifs sont soumis aux mêmes règles qui se rapportent aux substantifs, et que nous avons exposées aux §§ 12—18.

Remarques. *a*) Quant à la place de l'adjectif *après* son substantif, il faut observer que , , *suten* »roi« dans le sens de »royal« et , *nuter* »dieu« dans le sens de »divin« se placent toujours *devant* le substantif. P. ex.

suten ḥim-t »la femme royale«,[5]

nuter ātef-u »les pères divins« (les prêtres),[6]

b) Les marques du genre féminin et du nombre du pluriel sont très-souvent omises par inadvertance des scribes. Peut-être voulait-on laisser aux lecteurs le soin de suppléer ces signes caractéristiques.

88. Pour renforcer le sens, on ajoutait à la fin de l'adjectif, une des locutions suivantes qui répondent à notre »très, fort, tout«:

ur, *er ur*, , *er ā ur*, *er āker*,

neχt, ou *er-neχt*, *em-neχt*.

P. ex. *kam neχt* »tout noir«.[7]

89. Le même effet devait être produit par le groupe (*sop*) (*son*) »deux fois, *bis*« placé derrière l'adjectif, pour annoncer sa répétition dans la lecture. *ur ur* »grand grand« signifie »trés-grand«. Quelquefois ce groupe est ajouté par pléonasme aux mots cités dans le § précédent. P. ex.

rimī-u ur sop son »pleurant beaucoup, beaucoup«.

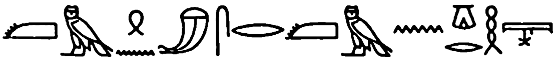
Parfois l'addition de *sop son* après un substantif, se rend dans la traduction, par »chaque«. Ainsi *ner sop son*, littéralement »année année« veut dire »an par an, chaque née, annuellement«.

---

1) Dict. p. 276. 2) Stèle de Bentreš l. 5. 3) Textes d'Edfou. 4) Texte de
5) Stèle de Bentreš l. 6. 6) Stèle de Thotmosis III au magasin de Boulaq. 7) Dict.

90. Le comparatif est noté par la particule ⊂⊃ *er* qui suit l'adjectif (et même le verbe) à comprendre dans le sens d'un comparatif. P. ex.

 *uon sqt nofer er ā ur ḥir* (*àb*) *en ḥon-f er χet nib* »elle était une personne beaucoup *plus belle* pour (le coeur de) sa majesté *que* toute chose«.[1]

 *kem šen-s er kem en kerḥ* »ses cheveux sont plus noirs que le noir de la nuit«.[2]

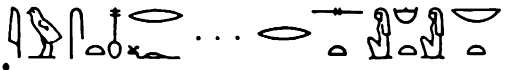
 *χu-s er*(*ḥeḥ*) *em*(*mer*) »elle vaut mieux que des millions de soldats«.[3]

 *un-àn-nofer-set ḥir àb-sen er χet-u nib-t enti em ta pen er-ter-f* »c'est meilleur pour leur coeur que toute chose qui est dans tout ce pays«.[4]

 *em seba χemu er reχ* »ne punis pas les ignorants plus que le savant«.[5]

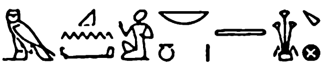
91. L'expression du superlatif se fait de différentes manières et à l'aide de paraphrases. Nous citerons celles que nous avons rencontrées le plus souvent dans les textes égyptiens.

D'abord, on se sert de la forme du comparatif (voir le § précédent), l'objet de la comparaison étant accompagné du pronom ⌣ *nib* »tout«. Ainsi on lit:

 *au-set-nofer . . . er sqt ḥim-t nib-t* »elle était *plus belle* que *toutes* les femmes« c.-à-d. »elle était la plus belle femme«.

 *χqī ā-t ur er χet-nib* »une défaite plus grande et plus vaste que toute chose«, c.-à-d. »la plus grande et la plus vaste défaite«.[7]

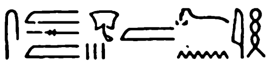
92. Dans beaucoup d'exemples le pronom ⌣ *nib*, à lui seul, suffit de donner à l'adjectif qui est en rapport avec lui, le sens d'un superlatif. C'est ainsi que cette phrase.

 *em qen nib nu ta* (*emḥit*) désigne littéralement: »tous les braves de la basse Égypte«, c.-à-d. »des plus braves de la basse Égypte«.[8]

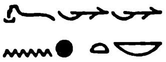
 *ḥūti nib en àḥ-f* »les plus excellents de son écurie«.[9]

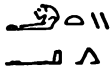
93. D'autres exemples nous apprennent que le mot ,  *sotep* (avec le sens de *choisir* et *le choisi, le mieux;* voy. Dict. p. 1342) sert de transcrire le superlatif d'une manière dont le but grammatical n'est pas à méconnaître. Ainsi p. ex.

 *em sotep en menfī-t* »du choix de la troupe« = »de la meilleure partie de la troupe«.

 *semsem-u em sotep en àḥ* »des chevaux du choix de la cour« = »les meilleurs chevaux de la cour«.[10]

1) Stèle de Bentreš l. 4—5. 2) Texte de Philae. 3) Pap. Prisse 2, 8. 4) Pap. Prisse 5, 7. 5) Pap. d'Orbinay 9, 8. 6) Stèle de Piānχi 2, 20. 7) Ibid. 2, 28. 8) Dict. p. 932. 9) Dict. p. 182. 10) Stèle de Piānχi 3, 37.

 *sotp en χet nib* »les meilleurs bois«.[1]

Dans certains textes, le mot *sotep* est remplacé par des synonymes tels que  *ḥāti*, ,  *tep*[2] qui expriment l'idée de la primauté et de la supériorité.

VII. Chapitre.

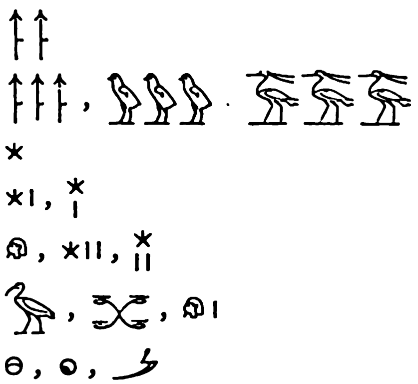
Du système de la numération.

A. Des chiffres cardinaux.

94. La numération chez les anciens Égyptiens suit le système décimal. Dans l'arrangement des chiffres l'ordre supérieur précède l'ordre inférieur des classes décimales. Le système de position, en usage dans les calculs modernes, était inconnu aux anciens.

95. L'unité est exprimée par une ligne verticale (rarement horizontale), sa répétition indique toute la série des chiffres jusqu'à 9. Ainsi II (2), ≡ ou III (3), IIII (4), IIIII (5), IIIIII ou III/III (6), IIII/III (7), ≡≡ ou IIII/IIII (8), IIIII/IIII (9).

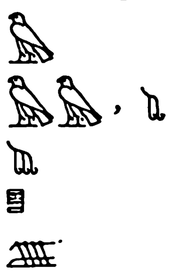
96. Aux basses époques de l'écriture égyptienne on rencontre les variantes suivantes pour les anciennes formes que nous venons de citer.



pour II = 2
pour III = 3
pour IIIII = 5
pour IIIIII = 6
pour IIII/III = 7
pour IIII/IIII = 8
pour IIIII/IIII = 9

97. Dix sont notés par le caractère ∩, dont la répétition constitue toute la série des dixaines; ainsi ∩∩ (20), ∩∩∩ (30), ∩∩∩∩ (40) etc. jusqu'à ∩∩∩/∩∩∩/∩∩∩ (90).

98. A la basse époque on en trouve les variantes suivantes:



pour ∩ (10)
pour ∩∩ (20)
pour ∩∩∩ (30)
pour ∩∩∩∩∩∩ (60)
pour ∩∩∩∩/∩∩∩∩ (80)

99. Le signe ℮ sert à indiquer le nombre 100. Les centaines suivent le même système de répétition que nous venons de connaître dans la formation des unités et des dixaines. Ainsi ℮℮ signifie 200, ℮℮℮ 300, ℮℮℮℮ 400 etc.

---

1) Dict. p. 674. 2) Comp. Dict. pp. 1346, 1390, 1507.

100. Le signe caractérise le nombre de 1000, également comme le nombre de 10,000. Leur répétition forme la série des mille et des dix-mille. Ainsi (2000), (5000), (30,000), (60,000).

101. Il y a encore des chiffres qui vont au-delà de 99,999. Le nombre de 100,000 a pour son chiffre particulier le têtard, le nombre de 1,000,000 celui de (ou surtout par rapport aux années). Ω enfin vaut 10,000,000, et plus généralement un nombre indéfini ou immense. Le groupe signale des périodes extrêmement grandes. La répétition des signes en question indique leurs multiples.

102. *Remarques.* *a*) Dans certaines énumérations, surtout par rapport aux différentes divisions du temps, les groupes III, ∩∩∩, , , ou , ou ne valent pas 3, 30, 300, 3000, 30,000, 300,000, 3,000,000 mais ont le sens de pluriels, »des unités, des dixaines, des centaines, des milliers etc.«. P. ex.

»un million de périodes de trente ans, des cent-mille d'années, des dix-milles et des milliers de mois, des dixaines et des unités de jours«.[1]

b) Dans certaines formules, surtout dans les légendes d'offrandes *χa* ne signifie pas »mille«, à la lettre, mais »beaucoup, grand nombre«.

χa em χet nib-t nofer-t »beaucoup en toute sorte de bonnes choses«.[2]

103. Quant à la place des chiffres par rapport aux substantifs énumérés, nous renvoyons le lecteur à nos observations au § 25.

104. A chaque chiffre devait répondre un mot numéral. En voici la série de ceux qui ont été découverts jusqu'à présent. Ceux qui sont marqués d'un astérisque appartiennent aux basses époques.

0		*nen*	»zéro«,
1	, ,	*uā*	»un«,
2	,	*son(ui)*	»deux«,
3		*χemet*	»trois«,
4	, , , *, , *	*āft, aft* / *fetu, fetu*	»quatre«,
5	*	*tua*	»cinq«,
6		*sás*	»six«,
7	,	*seχef, sefeχ*	»sept«,
8	[3]	*sesennu*	»huit«,

1) Texte copié à Dendéra. 2) Texte d'Abydos. 3) On trouve aussi, pour ce groupe, l'écriture et . Faut-il lire *ses*, ou les deux avaient-ils une prononciation particulière (*šmun*)? Je n'ai jamais observé la variante ou *ses*.

9	*paut* / *peseṭ*	»neuf«,
10	*met*	»dix«,
20	*ṭoṭ*	»vingt«,
80	*ḥemen*	»quatre-vingt«,
100	*šaā*	»cent«,
200	*šetau*	»deux cent«,[1]
1000	*χa*	»mille«,
10,000	*ṭāb*	»dix-mille«,
100,000	*ḥefennu*	»cent-mille«,
1,000,000	*ḥeḥ*	»un million«,
2,000,000	*šennu*	»dix-millions«.

B. Des chiffres ordinaux.

105. La syllabe *meḥ* précédant un chiffre quelconque donne au nombre cardinal la valeur d'un nombre ordinal. Ainsi *meḥ* (*āfṭ*) est »le quatrième«, *meḥ* (12) »le 12me«, *meḥ*-(*ṭoṭ*) »le vingtième«.

106. La syllabe *neny*, *ny* (fém. , *nu-t*) placée à la fin du chiffre remplissait le même rôle. Ainsi , , , désigne »le 2me, le 3me, le 4me, le 10me«.

Remarque. La seule exception de cette règle est produite par le mot , , *tep*, var. , , *tep*, , *tepi* (fémin.)[2] pour dire »le premier, la première«. La même idée est exprimée par le mot *ḥir*, *ḥir*, , *ḥir*.[3] P. ex. *ṭu-à un kem-t em ḥir-t ta nib* »j'ai fait être l'Égypte comme la première (contrée) du monde entier«.[4]

Pour dire »*le second*« on se sert très-souvent du mot , , *nem*.[5]

En copte le préfixe s'est conservé dans le mot ΟΥΝ *pars*; Π-ΟΥΝ-ϹΟΟΥ y signifie »sexta pars«. V. Peyron, Lexicon p. 147, *b*.

107. Pour exprimer le quantième jour du mois, on se sert du mot *su* ou *sus*, , , *sesu*, *sus* »jour« précédant le chiffre à noter. Ainsi *sesu* (*seχef*) signifie »le 7me«, *sesu* (*met*) »le 10me«.[6]

---

1) Je ne veux pas passer sous silence que j'ai remarqué la variante *sa* au lieu de (600). Pour les autres centaines nous ne savons rien de sûr quant à leurs voix. 2) La variante de l'hippopotame *tep* appartient au style de la basse époque. Cf. Dict. p. 1535 suiv. 3) Voir le Dict. p. 109, 153. 4) Stèle de donation à Boulaq. 5) Comp. le Dict. p. 770. 6) Voy. le Dict. p. 1304 suiv.

C. Des chiffres fractionnaires.

108. Les fractions dont le numérateur est l'unité, sont caractérisées par la lettre *ro* (= »portion«, voir le Dict. p. 839) qui est placée au-dessus du chiffre dénominateur. P. ex. $= \frac{1}{4}$, $= \frac{1}{10}$, $= \frac{1}{12}$. A l'époque Ptolémaïque les variantes de se présentent sous les formes , . P. ex. *ro*-5 $= \frac{1}{5}$, *ro*-30 $= \frac{1}{30}$. Exceptée de ce cette règle est la désignation pour $\frac{1}{2}$, cette fraction étant indiquée dans les calculs par *mo:* , ou (= demi), ou par le mot *pą̈χ-t*, *ta-pą̈š-t* dans le sens de notre »la moitié«.

109. Les fractions dont le numérateur dépasse l'unité, se composent de l'addition de deux, et même de plusieurs fractions avec le numérateur I. P. ex. $= \frac{9}{20}$ (c.-à-d. $= \frac{1}{4} + \frac{1}{5}$). Il n'y a que peu de fractions qui font exception à cette règle. La plus usitée en est: ou pour $\frac{2}{3}$.

Le lecteur trouvera des exemples très-instructifs dans un travail plein d'intérêt publié par Mr. Lepsius dans la Zeitschrift ann. 1865 pag. 104.

110. Il y a plusieurs séries de fractions qui tout spécialement se rapportent à des subdivisions de certaines unités, telles que la coudée, la mesure agraire appelée *są̈t*, la mesure des grains nommée *sa*, la mesure *hin* pour des liquides.

Nous en citerons les fractions ou subdivisions qui se rencontrent le plus souvent dans les textes et qu'on doit se garder de confondre avec d'autres valeurs qui sont particulières à leurs signes hiéroglyphiques.

a) Fractions de la coudée de 0,525 mètres.

(*ṭāb*) »le doigt« $= \frac{1}{28}$ de la coudée (*mąh*,),
ou (*šop*) »le palme« $= \frac{1}{7}$ - - - ou 4 doigts,
(*remen*) $= \frac{5}{7}$ - - - ou 20 doigts.

b) Fractions de la mesure agraire *Sat*.

(*remen*) $= \frac{1}{2}$ *są̈t*,
(*ḥesp*) $= \frac{1}{4}$ -
(*sa*) $= \frac{1}{8}$ -
(*su*) $= \frac{1}{16}$ *są̈t*,
romą̈ $= \frac{1}{32}$ -

c) Fractions de la mesure des grains *Sa*.

$= \frac{1}{2}$ *sa*,
$= \frac{1}{4}$ -
$= \frac{1}{30}$ *sa*,
$= \frac{1}{60}$ -

d) Fractions de la mesure des liquides appelée *Hin* (= 0l.,46)

$= \frac{1}{3}$ *hin*,
ḥeben-t $= \frac{1}{4}$ *hin*.

VIII. Chapitre.

Des Verbes.

A. De la racine verbale.

111. Les verbes forment la partie la plus essentielle de la langue épyptienne. Dépourvus des accidents grammaticaux, ils représentent les racines les plus simples de cette langue où se cachent simultanément les germes des substantifs et des adjectifs et quelquefois même des particules (comp. le § 213). Ainsi p. ex. la racine *nofer* peut signifier »*perficere* (terminer), *juvenis* (= homo perfectus, jeune homme) et *pulcher* (= perfectus, parfait)«. Ce n'est que la grammaire et la syntaxe, en déhors des déterminatifs, qui fait reconnaître le rôle particulier de la racine dans tel exemple.

112. Abstraction faite de tout élément grammatical, le verbe égyptien représente la racine qui dans sa plus simple forme se compose généralement de trois ou de deux consonnes. D'autres verbes encore nous démontrent l'existence de simples racines composées d'une seule consonne accompagnée d'une voyelle ou d'une demi-voyelle, ou d'une seule voyelle ou de deux voyelles. Des racines de verbes *égyptiens* composées de quatre consonnes, ne se rencontrent jamais dans les textes.

113. Les verbes égyptiens n'offrent pas toujours des formes aussi simples que je viens de décrire au lecteur; au contraire, un examen attentif des textes égyptiens nous fait reconnaître une foule de verbes qui, par leur composition, démontrent soit une réduplication des consonnes d'une simple racine, soit une augmentation de la même racine à l'aide de certaines lettres auxiliaires.

114. Ce changement se fait d'après une certaine loi suivie dans tous les exemples, de manière que les différents verbes offrent les mêmes analogies de leur formation. J'ai exposé, dans l'introduction à mon Dictionnaire pag. VI suiv., le principe qui règle ce changement de la racine composée soit de deux soit de trois consonnes, et je le reproduis ici pour servir de guide au lecteur. Supposons les deux racines verbales *keb* et *kebeḥ*, leur changement se fera d'après deux manières, ou par réduplication des consonnes radicales ou par addition de lettres auxiliaires, que nous allons étudier plus bas.

115. La loi du redoublement regarde d'abord la réduplication de la racine entière, ainsi p. ex. de *keb* se forme *kebkeb*, mais il est à noter que la racine verbale composée de trois lettres, ne permet que la réduplication des deux dernières consonnes. Ainsi de *kebeḥ* devient *kebeḥbeḥ*. Cette réduplication de la racine redouble, pour ainsi dire, la signification primitive du radical. Si p. ex. *ken* signifie »battre«, la forme redoublée *kenken* veut dire »battre fort, abattre, briser, casser«.

116. Le même effet, quoique dans un sens moins fort, quelquefois même avec la signification réflexive, est produit par réduplication de la *dernière* lettre de la racine verbale. Ainsi de *keb* on forme *kebeb*, de *kebeḥ* devient *kebeḥeḥ*, *kebḥeḥ*.

117. Les simples racines composées de deux consonnes, comme notre modèle *keb*, permettent encore deux différentes formes de redoublement. La première se rapporte à la réduplication de la consonne initiale de la racine, — *kekeb* — ; la seconde, à la

répétition de cette même consonne initiale à la fin du radical, *kebek*. Pour la racine trilittérale *kebeḥ* il faut noter ici la correspondance *kebbeḥ*.

118. Le changement de la racine primitive moyennant certaines lettres regarde les lettres auxiliaires *s*, *à*, *n* et *t*.

La lettre placée devant la racine, lui donne un sens *causatif*. C'est ainsi que de *ḥā* »stare« on forme le causatif *seḥā* »constituere, collocare«, de *men* »manere«, *semen* »disponere«. On doit remarquer encore que ce n'est pas la racine seule à laquelle s'attache la lettre *s* causative, il est encore permis de la préposer aux autres formes élargies de la racine. De *keb* on forme le causatif *sekeb*, mais aussi de *kebeb*, *kekeb*, *kebkeb* etc. les causatifs , , etc.

119. La lettre *à* précède également les racines verbales, comme il paraît, en renforçant le sens qui est joint à la racine. C'est ainsi que *àkeb* et *àkebeḥ* ou *àkbeḥ* dérivent de *keb* et *kebeḥ*.

120. La lettre se place après la consonne initiale de la racine verbale. En voilà les modèles: *keteb* et *ketebeḥ* ou *ketbeḥ*. Parfois la lettre *t* est remplacée par ses prochaines homophones *ṭ* (*d*) et *ṯ* (*z*), comme dans *keṭeb* et *keṯeb*.

121. La lettre *n*, au contraire, a sa place devant la consonne finale de la racine d'après le modèle *keneb* et *kebeneḥ*. Dans nombre d'exemples affecte la forme *qn*: *kqneb*, *kebqneḥ*. C'est rare de la voir remplacée par *r*.

122. En résumant les observations énoncées ci-dessus, les changements possibles de la racine simple d'un verbe quelconque se présentent dans le tableau suivant:

Racine	*keb*	*kebeḥ*
Changement par réduplication des lettres radicales.	I. *kebkeb*	I. *kebeḥbeḥ*
	II. *kekeb*	II. *kebbeḥ*
	III. *kebeb*	III. *kebeḥeḥ*
	IV. *kebek*	
Changement à l'aide des lettres auxiliaires.	V. *sekeb*	IV. *sekbeḥ*
	VI. *àkeb*	V. *àkbeḥ*
	VII. *keteb*	VI. *ketbeḥ*
	VIII. *keneb*	VII. *kebeneḥ*

B. Des verbes auxiliaires.

123. De la grande classe des verbes finis qui sont ou transitifs ou intransitifs, il faut séparer les verbes auxiliaires: ou *pu*,[1] , *tu*, *àr*, , *àu*, *uonen* ou *uon* avec le sens général »être«.

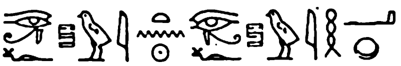
124. Le verbe *pu* n'existe que dans cette forme. Elle ne comporte jamais les signes pronominaux dont nous allons parler tout de suite. Son emploi se fera connaître par des exemples comme:

 *nųk pu nųk* »moi (je) suis moi«.[2]

 *tef-f sųten pu rā-maā-men* »son père, c'est le roi Ramaamen«.[3]

 *entok pu tut en usįrā* »toi (tu) es l'image d'Osiris«.[4]

 *nen nįb-u pu em s-àb-à* »tout cela fut (se fit) à Saba«.[5]

 (*uáa*)*-f pu àten* (*àb*)*-f pu àḥā* »son oeil droit c'est le soleil, son oeil gauche c'est la lune«.[6]

125. Le verbe , *tu* »être« (c'est proprement la forme féminine ou faible du verbe précédent *pu*) est susceptible de recevoir les pronoms affixes. Il y en a même la forme passive , *tutu* avec le sens de »on est, on fut«.

 *tu-à mąà montu* »je suis semblable au dieu Mont«.[7]

126. Le verbe *àr* se construit très-souvent avec les signes pronominaux. Il a le sens de »il est, être«, très souvent avec la modification: »être par rapport à . . .« , par cette raison, se lie surtout à l'idée de la *condition* ou de la supposition. Nous connaîtrons plus tard (voy. § 207) son emploi spécial, en étudiant plus près les formes de la conjugaison du verbe.

127. Le verbe , *àu* »être«, avec la modification assez souvent prononcée: »se trouver, ou être dans l'état« est un des plus fréquents. Il est affecté des signes pronominaux et se présente de même sous la forme passive , *àu-tu* »on est, on fut«.

128. Le verbe , *uon*, , *uonen* »être« est plus fort, quant au sens, que le précédent. C'est »être« avec la nuance de paraître, apparaître, se manifester, se montrer. La forme passive ne se rencontre que très-rarement. Dans plusieurs exemples son passif *unen-tu*, *unen-t* a la signification d'un futur, comme p. ex. dans:

 *sexa-f em ro en ānx-u enti-u tep ta unen-t-sen* »son souvenir sera dans la bouche des vivants qui (sont) sur la terre et (de ceux qui) existeront«.[8]

---

1) A la basse époque *pu*. 2) Dict. p. 464. 3) Mariette, Abydos, 6, 22.
4) Pap. Boulaq. Nr. 3, p. 13, 5) Edfou, mythe d'Horus. 6) Stèle de Naples l. 4.

C. De la conjugaison du verbe.

129. Le verbe égyptien, dans sa conjugaison, offre une forme active et une forme passive; de plus les modes de l'indicatif,
du subjonctif,
de l'optatif,
de l'impératif,
du participe,
de l'infinitif.

Quant aux temps, il faut reconnaître comme temps fondamentaux:
le présent,
le passé (défini),
le futur

Mais il est impossible, à l'état actuel de la science, de distinguer dans les différentes formes du verbe égyptien les modifications spéciales du temps à choisir. *âr-f* p. ex. peut signifier aussi bien »il fait«, comme »il fit« et »il fera«. Ce n'est que le sens général d'un texte étudié avec soin qui précise le choix du temps à traduire. Par cette raison nous nous sommes abstenu de définir plus précisément les formes de la conjugaison du verbe égyptien et nous nous sommes contenté de proposer leur riche liste sans aucune autre remarque que celle de l'indication générale du temps.

Chaque temps contient deux nombres:
le singulier,
le pluriel.

Le duel est exclus.

Chaque nombre compte trois personnes:
la 1re personne,
la 2me personne { masculine, féminine,
la 3me personne { masculine, féminine.

Les marques de différence entre le masculin et le féminin disparaissent dans le nombre du pluriel.

130. Les personnes sont indiquées, *à la fin* soit de la racine verbale soit des verbes auxiliaires, par les signes pronominaux affixes que nous avons étudiés plus haut (voir § 30).

Ainsi p. ex. , , *uon-à* »je suis«,
uon-k »tu es« (masc.),
, *uon-t* »tu es« (fém.),
, *uon-f* »il est«,
, *uon-s* »elle est«,
uon-ụn »nous sommes«,



uon-ten »vous êtes«,

uon-sen | »ils sont«.
uon-u |

Remarques. Il y a, quant aux pronoms affixes du verbe, soit comme sujets soit comme régimes directs de la phrase, quelques observations assez curieuses à faire.

D'abord, c'est que la première personne du singulier est remplacée très-souvent par \\, ıı *i*, par *en* et par , *kuà*.

Puis, que la seconde personne du genre masculin est remplacée par les terminaisons du participe du verbe passif (voy. en bas) et que la troisième personne du singulier, masculine, reçoit parfois la forme *tefi*, *tef* au lieu de *f*. La lettre *t* suit du reste très-souvent le verbe actif. Pour la 3me personne du masculin, cependant, les exemples abondent.

Enfin, que la troisième personne du pluriel est indiquée simplement par ou ııı, les signes de la pluralité.

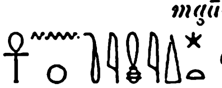
Exemples:  *nemmehu nib sau-u* »tous les pauvres sont rassasiés«.[1]

 *kes-ti-f-su em tut en is-t* »il se prosterna à l'arrivée d'Isis«.[2]

 *ses-tefi nib hir utu pen set-tesen àmof* »n'importe qui s'approche de cette stèle, qu'ils la lisent (tous)«.[3]

 *merī-tu-pautu* »les dieux t'aiment«.[4]

 *hir-nib-u em be-uā selam-tu em maā-u-k* »tous les hommes ensemble t'exaltent pour tes justes actes«.[5]

 *ānχ-tà maà sopt-t* »tu as apparu comme l'étoile de Sothis«.[6]

 *χeper-tà em suten seχet* »tu es devenu roi de la haute et de la basse Égypte«.[7]

131. Les temps du verbe se divisent en deux grandes classes:

les temps simples,

les temps composés.

Les temps simples se caractérisent sans difficulté par la présence des signes pronominaux mis à la fin de la racine verbale, les temps composés se forment moyennant les verbes auxiliaires que nous venons d'étudier plus haut, et à l'aide de quelques prépositions.

132. Pour faciliter au lecteur la connaissance des temps, nous choisissons comme modèle le verbe transitif  *meh* »remplir«. En voilà d'abord les temps simples:

I. L'Indicatif.

a) Temps simples

formés par la simple addition des signes pronominaux à la fin de la racine verbale.

1) Dict. p. 5. 2) Edfou, Mythe d'Horus. 3) Stèle de Boulaq. Vestibule Nr. 26.
4—7) Texte d'Abydos.

133. 1er Temps

(Présent-défini-futur)

Singulier.		*Pluriel.*	
meḥ-à	je remplis,	*meḥ-qn*	nous remplissons,
meḥ-k	tu remplis (m.),	*meḥ-ten*	vous remplissez,
meḥ-t	tu remplis (fém.),		
meḥ-f	il remplit,	*meḥ-sen*	ils remplissent,
meḥ-s	elle remplit,		

Le sujet du verbe étant un substantif, p. ex. *son* »le frère«, sa place est indifféremment devant ou après le verbe, p. ex. on écrit: *meḥ son* et *son meḥ* »le frère remplit«.

Remarque. Dans quelques exemples que nous présentent les textes égyptiens, le verbe étant muni d'un pronom correspondant au nombre et au genre d'un substantif ou d'un pronom personnel isolé *qui précède*, le substantif ou le pronom doit être compris dans un sens relevé. Ainsi p. ex. *son meḥ-f* signifie »le frère il remplit«, comme *entuten meḥ-ten* »vous, vous remplissez«.

134. 2me Temps

(Présent-défini-futur — forme forte)

caractérisé par la particule , *àn*, intercalée entre le verbe et les signes pronominaux du temps précédent.

meḥ-àn-son »le frère remplit«,

meḥ-àn-à »je remplis«,

meḥ-àn-k »tu remplis«,

meḥ-àn-f »il remplit«,

meḥ-àn-qn »nous remplissons«, etc.

135. 3me Temps

(Présent-défini-futur — forme faible)

produit par intercalation de la lettre *n* entre le pronom et le verbe du 1er temps. (voir § 133).

meḥ-n-son »le frère remplit«,

son meḥ-nef »le frère il remplit«,[1]

meḥ-nà »je remplis«,

meḥ-nek »tu remplis«, etc.

1) Comparez la remarque au § 133.

b) Temps composés.

1. Temps composés avec le verbe auxiliaire , *pu*.

136. 4me Temps

(Présent)

meḥ-son-pu | »le frère remplit«,
ou *meḥ-pu-son* |

meḥ-à-pu »je remplis«,

meḥ-k-pu »tu remplis«,

meḥ-f-pu »il remplit«, etc.

Comme on voit, ce temps est formé par le présent-défini-futur *meḥ-à* (voir § 133) augmenté du verbe auxiliaire *pu*. P. ex. *bol-f-pu ḥek àb* »il n'a pas faim (ni) soif«.[1]

137. 5me Temps

(Imparfait)

formé par le présent-défini-futur *meḥ-nà* (voir § 134) avec l'intercalation du même verbe *pu* après la racine verbale.

meḥ-pu-n-son »le frère remplissait«,

meḥ-pu-nà »je remplissais«,

meḥ-pu-nek »tu remplissais«, etc.

138. Les cinq temps suivants sont formés des mêmes temps correspondants qui se rencontrent plus bas (voir les §§ 148—151) dans la liste des temps composés avec le verbe auxiliaire *àu*, avec la seule différence que cette fois le verbe abstrait *pu* est intercalé après le verbe auxiliaire *àu* et son suffixe. Nous nous contentons de citer la troisième personne du singulier de ces nouvelles formes.

6me Temps

(Présent-défini)

àu-f-pu-meḥ-f »il remplit«.

139. 7me Temps

(Présent-défini-futur)

àu-f-pu-meḥ-nef »il remplit«.

140. 8me Temps

(Présent-défini-futur)

àu-f-pu-ḥir-meḥ »il remplit«.

141. 9me Temps

(Présent-défini)

àu-f-pu-em-meḥ »il remplit«.

1) Dendéra.

142. **10me Temps**

(Futur fort)

àu-f-pu-er-meḥ »il remplira, il va remplir«.

143. **11me Temps**

(périphrastique)

indiquant la particule »lorsque« suivie du défini ou de l'imparfait, et formé du présent *meḥ-pu* (§ 136) accompagné du présent-défini-futur (3me temps) du verbe *àr* »faire«.

meḥ-pu-àr-n-son »lorsque le frère remplit«,

meḥ-pu-àr-nà »lorsque je remplis«,

meḥ-pu-àr-k »lorsque tu remplis«,

meḥ-pu-àr-nef »lorsqu'il remplit«, etc.

2. Temps composés avec le verbe auxiliaire *àu.*

144. **12me Temps**

(Présent-défini — faible)

formé du 1er temps, précédé du verbe qui est exempt de chaque signe pronominal.

àu-son-meḥ / *àu-meḥ-son* »le frère remplit«,

àu-meḥ-à »je remplis«,

àu-meḥ-k »tu remplis«,

àu-meḥ-f »il remplit«, etc.

145. **13me Temps**

(Présent-défini — fort)

formé de la racine verbale ayant le sens du participe, précédé du verbe *au* auquel se joignent les pronoms affixes.

àu-son-meḥ ou *àu-meḥ-son* »le frère remplit«,

àu-à-meḥ »je remplis«,

àu-k-meḥ »tu remplis«,

àu-f-meḥ »il remplit«, etc.

146. **14me Temps**

(Présent-défini — le plus fort)

formé du 1er temps du verbe *àu* et du 1er temps du verbe fini.

àu-son-meḥ-f »le frère remplit«,

àu-à-meḥ-à »je remplis«,

àu-k-meḥ-à »tu remplis«,

àu-f-meḥ-f »il remplit«, etc.

147. 15me Temps

(Présent-défini-futur)

composé du 3me temps du verbe *àu* qui le précède sans aucune marque pronominale.

àu-meḥ-n-son »le frère remplit«,

àu-son-meḥ-nef idem,

àu-meḥ-nà »je remplis«,

àu-meḥ-nek »tu remplis«,

àu-meḥ-nef »il remplit«, etc.

148. 16me Temps

(Présent-défini-futur)

Ajoutez au temps qui précède, les affixes pronominaux à la fin du verbe auxiliaire, et vous formerez de cette manière le temps fort du précédent.

àu-à-meḥ-nà »je remplis«,

àu-k-meḥ-nek »tu remplis«,

àu-f-meḥ-nef »il remplit«, etc.

149. Nous avons pu remarquer jusqu'à présent que le verbe *àu* a été combiné directement avec la racine verbale pour former les temps précités. Nous allons connaître à présent de nouveaux temps qui prouvent que cette combinaison avait lieu, d'autre part, moyennant des prépositions, qui alors précèdent le verbe. Ce sont les particules *ḥir*, *em* (rarement *en* à sa place) et *er*. La première exprime »sur, pour, à cause de . . .«, la seconde »dans l'état de . . .« ou »dans l'action de . . .«, la dernière »pour, afin de . . .«.

17me Temps

(Présent-défini)

se forme par le verbe *àu* (avec ses affixes) et la préposition *ḥir*, de manière que *àu-f-ḥir-meḥ* signifie à la lettre: »il est (il fut) sur (l'action de) remplir«. La traduction »il remplit« ne peut pas rendre tout-à-fait la nuance du sens.

son-ḥir-meḥ }
ou *àu-son-ḥir-meḥ* } »le frère remplit«,

àu-à-ḥir-meḥ »je remplis«,

àu-k-ḥir-meḥ »tu remplis«, etc.

150. **18me Temps**

(Présent-défini)

formé de la même manière, sauf la préposition qui est remplacée par cette autre *em* ou, très-rarement, par *en*.[1] Ainsi *àu-f-em-meḥ* signifierait à la lettre: »il est (ou il fut) dans l'action de remplir«.

son-em-meḥ } »le frère remplit«,
ou *àu-son-em-meḥ* }

àu-à-em-meḥ »je remplis«,

àu-k-em-meḥ »tu remplis«, etc.

151. **19me Temps**

(Futur)

formé du verbe auxiliaire *àu* (avec les affixes) et de la préposition qui précède la racine verbale. La composition *àu-f-er-meḥ* signifie alors »il est pour remplir«, c'est-à-dire »il remplira«.

àu-son-er-meḥ »le frère remplira«,

àu-à-er-meḥ »je remplirai«,

àu-k-er-meḥ »tu rempliras«, etc.

3. Temps composés avec le verbe auxiliaire , *uon*, ; *uonen*.

152. **20me Temps**

(Présent-défini)

Mettez à la place du verbe *àu* du 13me temps (voir § 145) le verbe auxiliaire *uon*, vous aurez alors une seconde forme de ce temps avec la même valeur. Ainsi:

uon-son-meḥ signifie »le frère remplit«,

uon-à-meḥ - »je remplis«,

uon-k-meḥ - »tu remplis«, etc.

153. **21me Temps**

(Présent-défini)

Remplacez également, au 14me temps (voir § 146), le verbe auxiliaire *àu* par *uon*, et vous aurez formé ce temps. Ainsi:

uon-son-meḥ »le frère remplit«,

uon-à-meḥ-à »je remplis«,

uon-k-meḥ-k »tu remplis«, etc.

1) Voy. l'exemple pag. 813 du Dict.

151. **22me Temps**

(Present-défini-futur)

Quand le verbe est précédé du 2me temps de *uon* (*uon-ân* . . accompagné des pronoms affixes), il se forme ce nouveau temps, dont voici le modèle de la composition:

uon-ân-son-meḥ »le frère remplit«,

uon-ân-à-meḥ »je remplis«,

uon-ân-k-meḥ »tu remplis«,

uon-ân-f-meḥ »il remplit«, etc.

155. **23me Temps**

(Présent-défini)

formé du 1er temps du verbe précédé de *uon-ân*. Vous aurez alors des formes analogues à la suivante:

uon-ân-meḥ-f »il remplit«.

156. **24me Temps**

(Présent-défini)

Remplacez le verbe auxiliaire *âu* du 17me temps par le verbe *uon*, et vous aurez une seconde forme du même temps dont voici le thème:

uon-son-ḥir-meḥ }
ou *son-uon-ḥir-meḥ* } »le frère remplit«,

uon-à-ḥir-meḥ »je remplis«,

uon-k-ḥir-meḥ »il remplit«,

uon-f-ḥir-meḥ »il remplit«, etc.

157. **25me Temps**

(Présent-défini)

Mettez à la place du 1er temps du verbe *uon*, dans le temps composé qui précède, le 2me temps du verbe auxiliaire, et vous aurez formé le temps suivant du verbe fini:

uon-ân-son-ḥir-meḥ »le frère remplit«,

uon-ân-à-ḥir-meḥ »je remplis«,

uon-ân-k-ḥir-meḥ »tu remplis«,

uon-ân-f-ḥir-meḥ »il remplit«,

158. **26me Temps**

(Présent-défini)

Remplacez, dans la formation du 18me temps, le verbe auxiliaire *âu* par *un, uon*, et vous aurez le temps suivant:

 *uon-à-em-meḥ* »je remplis«,

 *uon-k-em-meḥ* »tu remplis«,

 *uon-f-em-meḥ* »il remplit«, etc.

4. Temps composés avec le verbe auxiliaire *tu*.

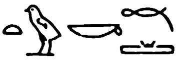
159. 27me Temps

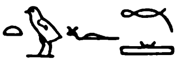
(Présent-défini)

produit du changement du verbe auxiliaire *àu* dans le 13me temps par *tu*. Ainsi:

 *tu-son-meḥ* »le frère remplit«,

 *tu-à-meḥ* »je remplis«,

 *tu-k-meḥ* »tu remplis«,

 *tu-f-meḥ* »il remplit«.

160. 28me Temps

(Présent-défini)

formé d'après l'analogie du 14me et du 21me temps, les verbes auxiliaires *àu* et *uon* étant remplacés par *tu*.

 *tu-à-meḥ-à* »je remplis«,

 *tu-k-meḥ-k* »tu remplis«,

 *tu-f-meḥ-f* »il remplit«, etc.

161. 29me Temps

(Présent-défini)

Remplacez dans la forme composée avec le 17me temps le verbe auxiliaire *àu* par cet autre *tu*, et vous aurez la nouvelle forme d'un présent-défini:

 *tu-son-ḥir-meḥ* »le frère remplit«,

 *tu-à-ḥir-meḥ* »je remplis«,

 *tu-k-ḥir-meḥ* »tu remplis«,

 *tu-f-ḥir-meḥ* »il remplit«, etc.

162. 30me Temps

(Présent-défini)

De la même façon vous formerez une nouvelle forme du présent-défini, du 18me temps en remplaçant le verbe auxiliaire *àu* par *tu*, ainsi:

 *tu-son-em-meḥ* »le frère remplit«,

 *tu-à-em-meḥ* »je remplis«,

tu-k-em-meh »tu remplis«,

tu-f-em-meh »il remplit«, etc.

163. 31me Temps

(Présent-défini)

formé du temps précédent suivi des affixes du 2me temps (présent-défini-futur), ainsi:

tu-f-em-meh-nef »il remplit«.

164. 32me Temps

(Futur)

composé du verbe auxiliaire *tu*, suivi de ses affixes, qui précède le subjonctif du 1er temps, d'après l'analogie[1] de la forme suivante:

tu-f-er-meh-f »il remplira«, littéralement: »il est pour qu'il remplisse«.

165. Nous avons dressé, dans le tableau ci-joint, un aperçu général des trente-deux temps du verbe, afin que le lecteur puisse mieux juger sur la manière et sur les analogies des compositions. Comme modèle nous avons choisi la 3me personne du genre masculin au singulier du verbe *àr* »faire«.

166. Les temps du verbe égyptien qui précèdent, se rencontrent à profusion dans les textes égyptiens de toutes les époques. Quoique nous ayons donné, dans les chapitres qui s'occuperont de la syntaxe, quelques indications utiles pour leurs traductions, c'est toujours, comme nous l'avons dit plus haut (§ 129), d'après le sens général de la phrase qu'il est laissé au lecteur attentif le soin de trouver, dans son étude, le juste sens des différents temps des propositions.

Le grand nombre des temps du verbe égyptien se diminue visiblement par suite d'un simple examen de leur composition. On fera la remarque que les temps composés avec les verbes auxiliaires, offrent les mêmes analogies, et qu'on n'a qu'à connaître les compositions avec un seul verbe auxiliaire, pour savoir, d'avance, les compositions relatives des autres. Le tableau général facilitera beaucoup cet examen.

167. Outre les verbes auxiliaires, il y a une petite série de verbes finis qui assez souvent jouent le rôle d'un vrai verbe auxiliaire. Ce sont:

, , , , *mok* »être tel, être de manière, de façon«,

, *χeper*, *χep* »être, exister, devenir«,

hā »être debout, s'arrêter, stare«.

168. Le verbe *mok*[2] suivi d'un régime direct, a les sens de »couvrir — protéger — défendre — examiner attentivement« et d'autres; construit avec un autre verbe, il a la valeur d'un verbe auxiliaire, comme on peut s'en convaincre par les exemples qui suivent:

mok-u-à-hir-sānχ ran-k »je suis un tel qui fait vivre ton nom«, c.-à-d. »je fais vivre ton nom«.[3]

---

1) Voir l'exemple cité p. 850 du Dict. 2) Cf. Dict. p. 617 suiv. 3) Histoire de la jeunesse de Ramses II, à Abydos.

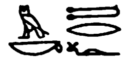
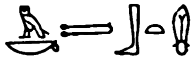
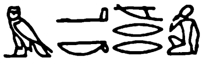
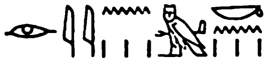
Aperçu général

des 32 temps de l'indicatif du verbe égyptien *ȧr* »faire«, forme active.

Temps simples:		Temps composés avec		avec		avec		avec	
Forme	temps	forme	temps	forme	temps	forme	temps	forme	temps
1.	prés. déf. fut.	4.	présent	12.	prés. déf.	20.	prés. déf.	27.	prés. déf.
		5.	imparfait	13.	prés. déf.	21.	prés. déf.	28.	prés. déf.
				14.	prés. déf.				
2.	prés. déf. fut. fort					22.	prés. déf. fut.		
3.	prés. déf. fut. faible	6.	prés. déf.	15.	prés. déf. fut.	23.			
		7.	prés. déf. fut.	16.	prés. déf. fut.				
		8.	prés. déf. fut.	17.	prés. déf.	24.	prés. déf.	29.	prés. déf.
						25.	prés. déf.		
		9.	prés. déf.	18.	prés. déf.	26.	prés. déf.	30.	prés. déf.
								31.	prés. déf.
		10.	fut. fort	19.	futur			32.	fut.
		11.	temps périphrastique.						

 *mok-t-em-suten ḥir nes rā* »tu es roi sur le trône de Ra«.[1]

 *mok-u-à-rex-ten* »je vous connais«.[2]

Remarquez encore les formations des infinitifs exprimant l'action (ou la manière de faire) contenue dans le verbe, moyennant *mok*, comme dans ces exemples:  *mok-terf* »l'action de danser«,[3]  *mok-nef-t* »l'action d'éventer«,  *mok-teb-t* »l'action de faire des souliers«,[4]  *mok-merer* »l'action, la manière d'aimer«.[5] Notez aussi:  *àrī-n mok-en* »nous faisons notre action, notre devoir«.[6]

169. Le verbe *xeper* ou, l'abstraction faite de la lettre finale *r*: *xep*, renferme à lui seul, le sens de »être, exister, devenir«. P. ex.

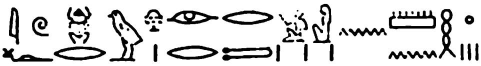
 *ḥā nuter-u xeper ḥir-sa* »l'origine des divinités, étant (aussi) après«.

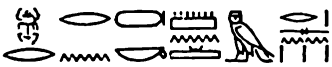
 *sutenī-u xeperu xer-ḥā-t-à* »les rois étant avant moi«.[8]

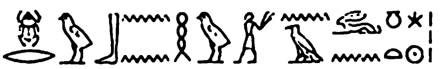
 *nen xeper pet* »il n'y a pas de ciel«.[9] Comp. aussi les exemples cités à la page 1072 du Dictionnaire. Le même verbe est employé comme auxiliaire dans des exemples comme les suivants:

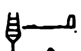
 *àu-tu-ḥir-xeper-xerau-ti* »il fut disputé, on disputa«.[10]

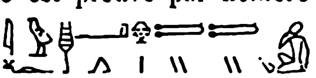
 *bu-xeper-rut-sen* »ils ne réussirent pas«.[11]

 *àu-f-xeper-ḥir-àr rot-u en menḥ* »il fit des figures humaines de cire«.[12]

 *xeper ran-k men em ro-sen* »ton nom a été établi dans leur bouche«.[13]

 *xeperu-benenḥu na-unnu-tu* »les heures furent confondues«.[14]

170. Le verbe  *ḥā* a le sens du mot latin *stare*. Son emploi comme verbe auxiliaire est prouvé par nombre de textes, dont j'ai extrait les exemples suivants:

 *àu-f-ḥā-ḥir-titi* »il balbutia«.[15]

 *àu-f-ḥir-ḥā-ḥir-remī-t-nef* »il pleura«.[16]

 *pa-ḥenti ḥā-ḥir-kenefi* »le paysan cuit le pain«.[17]

 *ḥā-tu-t nà pir* »donne-moi des grains«.[18]

1) Abydos. 2) Todtenb. 125, 3. 3) Champ. Mon. 161. 4) Tomb. de *Ti*, Saqqarah. 5) Pap. Prisse 12, 13. 6) Tomb. à El-Kab. 7) Titre du dieu Horus de Bouto. Stèle d'Alexandre II à Boulaq. 8) Boulaq. Stèle de donation. 9) Dict. p. 416. 10) Ib. p. 1128. 11) Ib. p. 854. 12) Pap. Lee I pl. VI, 4. 13) Abydos. 14) Brugsch, Nouvelles recherches pl. I No. 16. 15) Dict. p. 1580. 16) Pap. d'Orbin. 8, 1. 17) Dict. p. 621. 18) Ib. 479.

171. Dans d'autres verbes, le rôle auxiliaire est moins certainement prouvé que dans les trois précédents. Nous en citons notamment le verbe *āū-er* »venir pour«, par la raison que sans doute son emploi comme verbe auxiliaire a donné naissance au 3me futur du verbe copte: ⲈⲒⲈ, ⲈⲔⲈ-, ⲈϤⲈ- etc., comme de l'autre côté le verbe *nen, àn* renferme l'origine du second futur copte ⲈⲒⲚⲀ-, ⲈⲔⲚⲀ-, ⲈϤⲚⲀ etc.

II. Le Subjonctif.

172. La langue et l'écriture des anciens Égyptiens n'a pas de formes particulières pour exprimer le mode du subjonctif, le dernier étant annoncé plutôt par des particules placées devant les différentes formes des temps du verbe que nous venons de connaître.

173. La particule la plus fréquente dans les textes est *er* (changée quelquefois, et surtout à la basse époque en , *àu*). On la rend dans la traduction par »*que*« ou par »*pour que, afin que*«. P. ex.

setep-ten er-merer-ten uon āny-ten »préférez-vous *que* vous vouliez ouvrir, (alors) vous vivrez«.[1]

āš-t-tu-en-ten er-solem-ten tot ten »vous étiez appelés *pour que* vous écoutiez ce discours«.[2]

er-peḥ-nà àau-u nu ūtur àu-à-sont-ku-à en bà-u-k »que j'aie parcouru les îles de la mer, (c'est que) j'avais peur de toi«.[3]

er-mo-utui ḥon-k er-rā peḥuu pa-ta-n-ūt ran-f en ḥor-u pe tep »*que* veuille ordonner ta majesté *que* soit donné le district dont le nom est *Pata-nut*, aux divinités des villes Pe et Tep«.[4]

er-te-nef »pour qu'il prît«. (Voir p. 1141 du dict.)

174. La seconde particule qui indique le mode du subjonctif et qui est placée devant le verbe, est , *enti*, , *ent* »que«, qu'il ne faut pas confondre avec le relatif que nous avons traité plus haut. On ne voit que très-rarement des exemples dans lesquels la conjonction *enti* est remplacée par simple *en*.

Le sujet étant un pronom, la particule en question s'allie immédiatement avec le signe pronominal à choisir, de manière qu'il y a des combinaisons telles que:

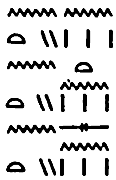
enti-à »que je —«

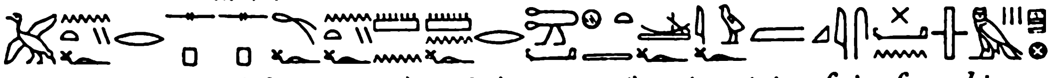
enti-k »que tu —«

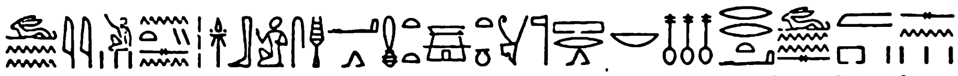
enti-f »qu'il —«

---

1) Stèle de Piānxi 4, 6. 2) Stèle de Bentreš l. 10. Le texte porte (*xru*) au lieu de *tot* par suite d'une erreur du sculpteur. 3) Stèle de Piānxi 6, 13. Quant à »toi«, comp. notre remarque relative aux substantifs prononominaux. 4) Stèle d'Alexandre II à Boulaq l. 12.

 *enti-n* »que nous —«
enti-ten »que vous —«
enti-sen »qu'ils —«.

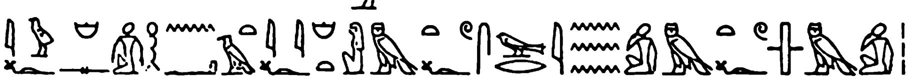
P. ex. 
pa-nti-f-er-sepsep-f **enti-f-menmen-f** *er te χet àm-f àu-f-em-kás en àm-u-pe* »celui qui se laissera entamer qu'il se remue pour emporter quelque chose de lui (du pays), il sera banni des habitants de la ville de Pe«.[1]

 *unnī-u* **enti-sen-áb** *se-ḥā ma-tet (kat) ten en nuter pir neb nofru er ertā unen-s em pe-sen* »quelques-uns qu'ils (supposé que quelques-uns) désirent établir également cette chapelle du dieu Epiphanès, maître des grâces, qu'on la laisse être dans leur maison«.[2]

Remarque. La combinaison des deux particules et (proprement *que que*) :  *er-enti, er-ent* comporte le sens de notre »*parceque, puisque*«. P. ex.

 *er-enti χoper seχun nofer* »parceque fut l'événement heureux«.[3]
Comparez aussi le chapitre des conjonctions plus bas.

175. Il n'est pas rare de voir la particule , *em* jouer le même rôle des particules mentionnées comme indicateur du subjontif dans les textes de presque toutes les époques de l'histoire d'Égypte. Alors cette particule se joint immédiatement aux temps composés avec le verbe auxiliaire *tu.* P. ex.

 (sic) *àu-f-ḥems ḥenā taïf-ḥim-t em-tu-f-surà em-tu-f-àm* »il s'assit avec sa femme pour qu'il bût et pour qu'il mangeât«.[4]

 *pa-nti nib su àm em-tu-sen-ḥir-tet semà-f en ḥon-f* »tous ceux ils (étaient) là pour qu'ils dissent sa nouvelle à sa majesté«.[5]


χer àr šāt-tu pa-āš emtuf-haï-t er futen-t »or si est coupé le cèdre de manière qu'il tombe par terre«.[6]

III. L'Optatif.

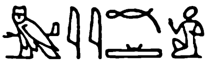
176. Le mode de l'optatif, ayant le sens de »*que veuille*«, est exprimé en égyptien moyennant le verbe auxiliaire , , , *mo,* ou *àmmo,*

1) *Pe* nom sacré de Bouto. Stèle d'Alexandre II à Boulaq l. 18. 2) Insc. de Rosette l. 13. 3) Décret de Canopus l. 13. Comp. l. 4. 4) Pap. d'Orb. 1, 7. 5) Stèle d'Abusimbel l. 32. 6) Dict. p. 549.

moï,[1] , , , , *moï*, ou par abbréviation: , , qui précède le verbe fini de la proposition. Le radical *mo*; *moï* représente le plus souvent l'impératif irrégulier du verbe *tu* »donner«, de manière qu'il signifie à la lettre: »donne, donnez«, comme p. ex. dans cette phrase

 *hir-ten mo su er Tut* »votre face donne-soi vers Tut«, c'est-à-dire »que votre face se tourne vers la ville de *Tut* (Mendès)«.[2]

L'auxiliaire *moï* placé devant le 1er temps du verbe de la phrase, sert d'indiquer le mode de l'optatif, de manière que:

 *moï-meḥ-à* signifie: »que je veuille remplir«,

 *moï-meḥ-k* » »que tu veuilles remplir«,

 *moï-meḥ-f* » »qu'il veuille remplir«, etc.

IV. L'Impératif.

177. La langue égyptienne est extrêmement riche pour rendre le mode de l'impératif d'un verbe quelconque. C'est d'après la modification plus ou moins catégorique du sens que les formes suivantes trouvent leur place dans les textes.

A. Formes catégoriques.

178. 1) La simple racine du verbe, sans addition d'un signe quelconque, sert très-souvent à indiquer la présence de l'impératif catégorique. C'est le sens général de la phrase qui l'annonce. Le thème est donc *meḥ* »remplis!« P. ex.

 *utq* »entre!« (Dict. p. 250.)

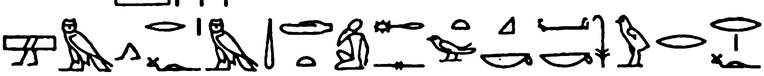
 *àr enti nib-t em ān ḥir pa-šeftu sem-set maà tet-à-set* »tout ce qui se trouve en écriture sur ce papyrus, écoute-le comme je l'ai dit«.[3]

179. 2) Très-souvent la seconde personne du singulier et du pluriel du 1er temps (présent-défini-futur) sert à exprimer l'impératif catégorique. Thème:

 *meḥ-k* »remplis!« (toi, homme)

 *meḥ-t* »remplis!« (toi, femme)

 *meḥ-ten* »remplissez!«[4]

 *šem ro-f em ḥut-t χqs-t kqk-k su er ro-f* »(si) sa bouche s'en va en mauvaise parole, frappe-le sur sa bouche«[5]

---

1) Dans ce groupe est un déterminatif du sens *donner* que renferme le mot *moï*. 2) Stèle de Metternich. On trouve même la forme passive: *àmmo-tu*. Voir l'exemple cité p. 1385 du Dict. 3) Pap. Prisse 2, 5. 4) Une espèce d'impératif irrégulier est *mo-n* »venez!« (voir le Dict. p. 34). 5) Pap. Prisse 7, 12.

år-åker-k ḳar-k pe-k mer-k ḥim-t-k »si tu es sage, soigne ta maison, aime ta femme«.[1]

180. 3) Dans un nombre d'exemples l'impératif catégorique est annoncé par *år-k* »fais«, etc. préposé au verbe. C'est ainsi qu'on trouve *år-k-ḥā* »arrête-toi!«[2] *år-t-ten-sem* »écoutez!«[3]

181. 4) La forme la plus expressive du même impératif est annoncée par l'addition de la syllabe *år* ou, par abréviation, de la lettre *er* intercalée entre le verbe et les pronoms de la forme précédante (§ 179). Le thème est alors:

meḥ-år-k ou *meḥ-er-k* »remplis!« (masc.)

meḥ-år-t ou *meḥ-er-t* »remplis»!« (fém.)

meḥ-år-ten ou *meḥ-er-ten* »remplissez!«[4]

Exemples:

netnet-ro-k ḥenā χem mȧå reχ »discute avec l'ignorant comme (avec) le savant«.[5]

tet-en-thuti en ȧs-t sem-er-t er teb »dit Thoth à Isis: viens à Edfou!«[6]

Remarque. L'impératif *meḥ-mo-er-f-ten* »remplissez!« n'est que d'un usage extrêmement restreint. Il se rencontre p. ex. dans le texte de la grande stèle de *Piānχi* à Boulaq 4, 10.

B. Formes supplicatives.

182. Les formes supplicatives sont rendues par le 1er temps du verbe, précédé du verbe auxiliaire de l'optatif (voir 176) , *mo*, *åmmo*, , *moī*, d'après les thèmes:

mo-meḥ »remplis!«

mo-meḥ-f »qu'il remplisse!«

ammo-meḥ-nen »remplissons!«

P. ex. *åmmo-ḳar-nen* »saisissons!«[7]

åmmo-χesas-tu »cours!«[8]

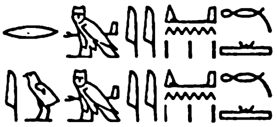
183. Dans la plupart des exemples l'auxiliaire *mo, moī* est précédé encore de la particule du subjonctif *er* (ou *åu*) que nous avons étudiée plus haut § 173.

er-mo-meḥ ou *åu-mo-meḥ* »que remplisse!«

er-mo-meḥ-f ou *åu-mo-meḥ-f* »qu'il remplisse!«

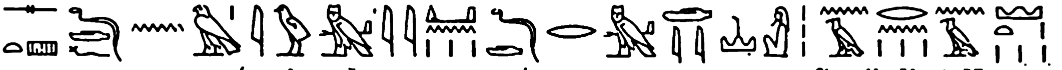
---

1) Pap. Prisse 10, 8. 2) Poëme de *Pentaour*. Louqsor col. 22. 3) Dict. p. 341.
4) L'impératif *moā-n-år-ten* est irrégulier. (Comp. le Dict. p. 64).
5) Pap. Prisse 5, 8—9. 6) Edfou, mythe d'Horus. 7) Dict. p. 1515. 8) Ib. p. 1039.



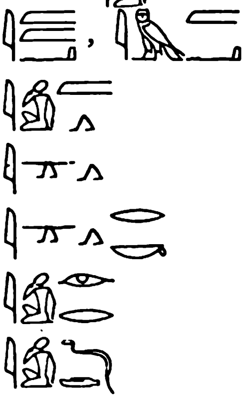
er-moï-n-meḥ | »que nous remplissions,
àu-moï-n-meḥ | qu'on nous laisse remplir«.

Exemple:



set ṭeṭ-f en ḥor àu-moï-n-ṭeṭ er moṭi-u na-ronan »Set il dit à Horus: laisse nous appeler les habitants de *Moti*: les *Ronan*«.[1]

184. Il y a, en égyptien, encore des traces d'impératifs formés moyennant la lettre *à* (quelquefois *à*) mise devant la racine verbale. Ainsi vous trouverez:



àmmo	auprès de	*mo*	»donne, donnez!«[2]
àm	auprès de	*mo*	»viens!«[3]
àseb	du verbe	*seb*	»courir!«[4]
àseb-er-k			
ààr	du verbe	*àr*	»fais!«
àṭeṭ	du verbe	*ṭeṭ*	»parle«.

V. Les Participes.

185. La langue égyptienne indique de différentes manières les participes du verbe. La forme la plus simple est celle du radical lui-même. C'est ainsi que *meḥ*, qui de prime-abord ne signifie que »remplir«, peut se traduire parfois »remplissant, celui (celle) qui remplit, ceux qui remplissent«. Dans ce cas le participe, pour *sa forme*, devient un véritable substantif.



pa-ḥaïi nib àm-sen nen tes-f-su »n'importe qui, parmi eux, fut tombé, il ne se releva«.[5]

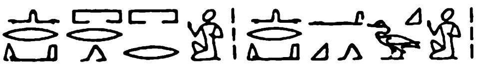


naïà-[ses-mer-t]u ū-u entesen nakemu-à »mes excellents cavaliers (ce sont) eux les-trouvant-moi«, c.-à-d. »qui me trouvaient«.[6]



ṭu-ānχ »donnant la vie« (passim).

186. La même forme est, dans d'autres cas, plus clairement annoncée par le signe déterminatif de l'homme assis. Ainsi n'est autre chose que »un homme qui remplit, un remplissant«. P. ex.



nen reṭu per per-u nen reṭu āk āk-u »on ne laissait pas sortir les sortants, on ne laissait pas entrer les entrants«.[7]

187. Il y a un certain nombre de verbes qui indiquent la forme du même participe par la terminaison *ī*, avec ou sans le déterminatif de l'homme. Ainsi p. ex.

1) Textes d'Edfou, mythe de la naissance et du combat d'Horus. 2) Voir le § 176. 3) Cf. Dict. p. 598. 4) L. I. 122. 5) Pap. Sall III, 4. 6) Poème de Pentaour. Louqsor col. 33 7) Dict. p. 471.

de *mer* »aimer« on forme , *merī* »aimant, amateur«,
» *uonen* »être« » , *unnī* »étant, un être, une [personne«,
» *àr* »faire« » , *àrī* »faisant, faiseur«,
» *ṭu* »donner« » , *ṭuī* »donnant, donateur«,
» *ḥos* »chanter« » , *ḥosī* »chantant, chanteur«,
» *per* »sortir« » , *perī* »sortant, promeneur«,
» *ān* »écrire« » , *ānī* »écrivant, écrivain«,
» *sem* »obéir« » , *semī* »obéissant, un docile«.

Le lecteur trouvera une foule d'exemples pour ces formes du participe dans les textes de toutes les époques de l'histoire égyptienne.

Remarque. En ajoutant à cette forme du participe (sauf le déterminatif de l'homme) la terminaison du genre féminin *t*, le nom de l'*agent* est changé en nom de l'*action*.

Ainsi: *àrī-t* signifie »le faire, l'action de faire«
ḥī-t »l'inondation, l'action de monter«
merī-t »l'amour, l'action d'aimer«
suteni-t »la royauté, l'action d'être roi, de régner«.

Cependant il faut se garder de confondre cette forme avec l'autre tout-à-fait pareille qui est réservée au participe passif. Voir là-dessus en bas § 206.

188. La forme la plus fréquente du participe de tous les temps du verbe, sans exception, se rend tout simplement par la troisième personne (du singulier et du pluriel) de chaque temps. Ainsi *meḥ-f* signifie non seulement »il remplit«, mais aussi »remplissant«, de même que *meḥ-s* et *meḥ-sen*, selon le sujet de la phrase. P. ex.

un-àn-sen-ušeb àu-sen-ḥir-ṭeṭ en ḥon-f »il répondirent disant à sa majesté«.[1]

àu-u-suku en set àu-f-χerau romo-f »ils maudirent Set luttant avec lui«.[2]

àu-f-àr (renpi)tu àu-f-χaχ en-àmof nen kem-f-su »passant des années en le cherchant, il ne le trouva pas«.[3]

189. Il y a une dernière forme du participe qui, abstraction faite des différentes formes des verbes auxiliaires, se construit moyennant les temps du verbe précédé du relatif *enti*, auquel l'article se trouve parfois ajouté. C'est ainsi que *enti-meḥ* signifie »qui remplit, remplissant«, comme *enti-ḥir-meḥ* »qui remplissait, ayant

1) Pap. Sall. III, 9. 2) Edfou, mythe d'Horus. 3) Ibid.

rempli«, et *enti-àu-f-er-meḥ* ou *enti-f-er-meḥ* »qui remplira, allant remplir«, »*impleturus*« en latin. Cette dernière formation est remarquable par l'attraction du pronom affixe à la fin du relatif.[1]

enti-r-teḥq-t-set »celui qui la violera«.[2]

pq-nti-àu-f-er-mennu utu ten »celui qui emportera cette stèle«.[3]

pq-nti-àu-f-smen utu ten »celui qui conserve cette stèle«.[4]

VI. L'Infinitif.

190. L'infinitif d'un verbe est représenté par la racine verbale sans addition d'une marque particulière. Ainsi *meḥ* signifie »remplir« comme *àr* »faire«, *ḥi* »battre«, *maa* »voir« etc.

L'infinitif est en même temps susceptible d'avoir la valeur d'un substantif de genre *masculin*. Alors il peut être muni de l'article soit défini, soit démonstratif, ou du pronom possessif *préfixe*. P. ex.

àu-tu-ḥir-sem-f pqten-χqā-à »il sera entendu votre abandonner-moi«, c.-à-d. »il sera répandu que vous m'aviez abandonné«.[5]

L'infinitif muni du verbe préformatif *mek*, exprime *l'action du verbe*, comme je l'ai déjà remarqué plus haut au § 168.

IX. Chapitre.

Du Passif.

I. L'Indicatif.

191. Les verbes transitifs, en égyptien, s'entendent très-souvent dans un sens passif. Alors ce dernier est indiqué différemment selon le choix que l'écrivain d'un texte quelconque préférait de faire dans sa rédaction et qui est restreint à trois modes.

Remarque. Il y a un certain nombre de verbes intransitifs (surtout des verbes de la locomotion) qui sont affectés des marques du passif. On les traduit le mieux par l'actif en remplaçant le sujet par »*on*« P. ex.

ii-tà em ma »on vint de nouveau«.[6]

i-tu er teṭ »on vint pour dire«.[7]

192. 1) Le verbe reste sans aucune marque extérieure qui indique le sens du passif, et c'est au lecteur de décider si, dans la lecture d'un texte, le verbe doit être entendu dans

---

1) Voy. le premier exemple cité § 174. 2) Pap. Prisse 5, 8. 3) Dict. p. 637. 4) L. l. 5) Poëme de Pentaour. Louqsor col. 32. 6) Texte d'Abydos. 7) Stèle de Bentreš l. 6.

le sens actif ou passif. Ce sont surtout les verbes exprimant l'idée de *faire* et *donner*, qui sont soumis le plus fréquemment à la privation de chaque marque du passif. C'est ainsi que *meḥ-f* peut signifier aussi bien »il remplit« que »il est rempli«.

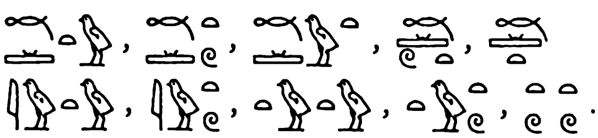
 *àru se-t-à em-mo (seru)-f* »fut faite ma place parmi ses nobles«.[1]

 *àr p(uten) en p-rā em (rạn)f nịb-u* »l'offrande est faite au soleil sous tous ses noms«.[2]

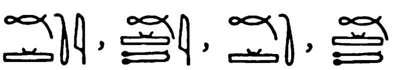
 *nuṭer nịb ḥotep em χụn-s* »chaque divinité est jointe dans son sanctuaire«.[3]

193. 2) Le sens passif est rendu par le pluriel de la troisième personne d'un des temps du verbe actif, de manière que le sujet du passif devient le régime direct du verbe actif. L'égyptien au lieu de dire »l'ennemi est tué« rend la même idée par la tournure active »ils ont tué l'ennemi«. Comparez le deuxième des exemples cités § 188, où le texte exige la traduction: »Set, luttant avec lui, fut maudit«, ce que l'auteur de la composition a rendu par: »ils maudirent Set luttant avec lui«. En copte, cette paraphrase du passif est devenue presque règle générale.

194. 3) Le sens passif est indiqué clairement par des terminaisons particulières ajoutées soit à la racine verbale soit aux verbes auxiliaires des temps composés. C'est ainsi que la finale , *tu* ou , *ut*, et, avec omission de la voyelle *t* devient l'indicateur du sens passif dans les formations



Remarque. Une autre terminaison qui est réservée spécialement aux participes passifs, est , *tà*, , *t*. P. ex.

 *meḥ-tà, meḥ-t.*

195. Le tableau suivant donnera un aperçu suffisant des formes passives en usage qui répondent aux temps des formes actives que nous avons étudiées plus haut. Le lecteur fera bien de le comparer avec l'aperçu général du § 165, p. 49. Comme thème nous avons choisi la troisième personne du masculin, au singulier, du verbe *àr* »faire« ou plutôt *àr-tu* »être fait«.

1) Stèle de Boulaq. Vestibule No. 26. 2) Grand texte calendrique d'Edfou. 3) Abydos.

Aperçu général

des 32 temps de l'indicatif du verbe égyptien , àr-tu, àr-t »être fait«, forme passive.

Temps simples:		Temps composés							
		avec		avec		avec		avec	
forme	temps	forme	temps	temps	forme	temps	forme	forme	forme
1.	prés. déf. fut.	4.	présent	12.	prés. déf.	20.	prés. déf.	27.	prés. déf.
		5.	imparfait	13.	prés. déf.	21.	prés. déf.	28a.	prés. déf.
				14.	prés. déf.			28b.	
2a.	prés. déf. fut.					22.	prés. déf. fut.		
2b.	prés. déf. fut.								
3.	prés. déf. fut.	6.	prés. déf.	15.	prés. déf. fut.				
		7.	prés. déf. fut.	16.	prés. déf. fut.				
		8.	prés. déf. fut.	17.	prés. déf.	24.	prés. déf.	29.	prés. déf.
						25.	prés. déf.		prés. déf.
		9.	prés. déf.	18.	prés. déf.	26.	prés. déf.	30.	prés. déf.
								31.	
		10.	fut. fort	19.	futur.			32.	fut.
		11.	temps périphr.						

Exemples:

àr-tu àp-renpi en hon-f àm-of »est fêté le nouvel an de sa majesté en lui«.[1]

ertā-tu-nef em sàp en àmu tut »il fut mis au nombre des habitants de Mendès«.[2]

àu-tu-er-nāfu-k »tu seras châtié«.[3]

àu-k-āb-tu »tu seras purifié«.[4]

(her) en mes-tu-k »le jour auquel tu fus né«.[5]

àu-tu hir-tut-χet em pa-ahī »fut mis feu au camp«.[6]

sat-tu-nef hir tot »il fut ammené tout de suite«.[7]

āb-u-pu . . . tet-ut āb-u nu nuter-ui monχ-ui »les prêtres sont nommés prêtres des deux dieux bienfaisants«.[8]

tet-àn-is-t en thuti unen-à-fuur-ut en son-à usàr »dit Isis à Thot: je suis rendue enceinte de mon frère Osiris«.[9]

tu-er-àr-t enti em àb-k »il sera fait ce qui est selon ton désir«.[10]

tu-tu-reχ nofr-u-k »tes bontés sont connues«.[11]

àu-àr-ut àr-u nib en hor »toutes les cérémonies sont faites à Horus«.[12]

un-àn-tu hir-ertut nà nub »le collier d'or fut donné à moi«.[13]

II. Le Subjonctif.

196. Le subjonctif du verbe passif est annoncé de la même manière que nous avons fait connaître plus haut (voir § 172) pour les temps du verbe actif. Ce sont les particules *er* (ou *àu*), *enti*, *en* et *em*, qui préposées aux différents temps du verbe passif, annoncent le mode en question. P. ex.

er-nen-sen-ut ho en àr hib pen hir-s er-àr-ut àu matet-f em (àbot) son šemu (su) uā »*que* ne soit pas passé le jour de faire cette fête pour cela, *qu*'il soit fait également à lui le 1er Payni«.[14]

---

1) Décret de Canopus l. 3. 2) Todtenb. 17, 94 suiv. 3) Zeitschr. 1867 p. 39. 4) Dict. p. 122. 5) L. I. p. 310. 6) Dümich. hist. Ins. I, 5, 62. 7) Stèle de Bentreš l. 10. 8) Décret de Canopus l. 12. 9) Edfou, mythe d'Horus. 10) Pap. Prisse 6, 3. 11) Abydos. 12) Edfou, mythe d'Horus. 13) Dict. p. 770. 14) Décret de Canopus l. 19.

ertā em àb-sen àn ūb-u mṭ ta-mer-t àu-sur ser χet-u »il a plû aux prêtres de l'Egypte *que* soient augmentées splendidement les choses« etc.[1]

197. Le plus souvent le lecteur rencontra dans les textes, surtout dans ceux qui contiennent des édits et des décrets, la particule *em* précédant les temps combinés avec le passif du verbe auxiliaire , *tu*. C'est ainsi que se forment les temps

, , *em-tutu-f-àr-tṷ, em-tutu ḥir-àr-f* et *em tutu-em-àr-f* »qu'il soit fait, qu'on le fasse«.

Le groupe *em-tutu* reçoit quelquefois la forme *em-utut* et même, fautivement, *em-u(t)u(t)*. En voici des exemples:

Sur la pierre de Tanis, il est dit que les prêtres ont décrété:

em-tutu-àr (*ḥiḅ*) *uā* »que soit faite une fête«,

em-tutu-seḥā nṷter seχem »que soit érigée une divine image«,[2]

de même comme sur la pierre de Rosette:

em-utut-seḥā χont »que soit érigée une statue«,[3]

em-utut-mes sem »que soit sculptée une image«,[4]

em-utut-seχā (*ḳat*) »que soit promenée la chapelle«.[5]

Le décret bilingue de Philae apprend que les prêtres avaient décrété:

em-tutu-χet seχqui pen »que soit gravé (sur pierre) ce décret«.[6]

em-tutu seksek-f »pour qu'il soit détruit«.[7]

III. L'Optatif.

198. L'optatif du verbe passif est formé du 1er temps de la conjugaison, précédé du verbe auxiliaire *mo, moī* et ses variantes que nous avons étudiées au § 176. Le thème est donc, par rapport au verbe *ḥeḥ* »chercher«:

moī-ḥeḥ-tu-son »que le frère veuille être cherché«, c. à d. »qu'on veuille bien chercher le frère«.

moī-ḥeḥ-tu-f »qu'il veuille bien être cherché, qu'on veuille bien le chercher«. P. ex.

moī-tṷ-ut χer-u en mes-u »que les aliments veuillent être donnés aux enfants«, c. à d. »qu'on veuille donner les aliments aux enfants«.[8]

moī-àr-tu ḳat monχ-t »qu'on veuille faire, que soit fait le bon travail«.[9]

1) Décret de Canopus l. 11. 2) L. l. 28, 29. 3) L. 6. 4) L. 7. 5) L. 8.
6) Le déterminatif derrière *em-tutu* est fautif et complètement superflu. 7) Dict. 1324.
8) Décret de Canopus. 9) Lepsius, Auswahl, Taf. 16.

IV. L'Impératif.

199. L'impératif du passif suit, pour la modification du sens et pour la variation de ses expressions, les analogies des formes de l'impératif de l'actif, avec la différence de la terminaison *tu* (ou de ses variantes) qui, au passif, occupe sa place à la fin de la racine verbale Nous distinguons donc:

A. Les formes catégoriques.

200. 1) Le thème de l'impératif du verbe actif *meḥ* »remplis!« (comp. § 178) se change pour le passif en *meḥ-tu* »sois rempli!« *meḥ-tu-sen* »qu'ils soient remplis!«

201. 2) Le thème des secondes personnes des différents temps dans la conjugaison du verbe (voir § 179) se change en

meḥ-tu-k (masc.) } »sois rempli!«
meḥ-tu-t (fém.) }

meḥ-tu-ten »soyez remplis!«

202. 3) La forme énergique du même thème (comp. § 180) se présente dans le sens passif comme:

meḥ-tu-er-k (masc.) } »sois rempli!«
meḥ-tu-er-t (fém.) }

meḥ-tu-er-ten »soyez remplis!«

B. Les formes supplicatives.

203. Les formes supplicatives de l'impératif du verbe passif ont comme type les temps simples, notamment le 1[er] et le 3[me] temps, auxquels se trouve ajouté comme préfixe l'auxiliaire , , *mo, moī*, précédé de la conjonction du subjonctif *er* ou *àu.* J'ai étudié plus haut le sens de ce verbe qui signifie »donne, donnez« (voir § 176). Je remarque que le sens passif »soit donné« est encore appliqué à cet impératif, conformément à la règle que nous avons fait connaître § 182. C'est ainsi, que placé tout isolément, ce mot se trouve avec le sens indiqué dans les exemples qui suivent:

ṭet-en-ïs-t nuter-t en ḥor neb mesen àu-moī tep en ḥor-sa-ïs-t »dit Isis, la déesse, à Horus, maître d'Apollinopolis: que soit donné le navire à Horus fils d'Isis!«[1]

Horus répond alors avec les mêmes termes:

àu-moī tep »que soit donné le navire« (à Horus fils d'Isis).

Le thème de la forme supplicative est donc le suivant:

[ou] *er* [ou *àu*] *-moī-meḥ-tu son* »que le frère soit rempli«.

1) Edfou, mythe d'Horus.

er [ou *àu*] *moï-meḥ-tu-f* »qu'il soit rempli«.

Exemple:

ṭeṭ-en-rā en ṭḥuti àu-moï àn-tu ḥuṭ nuter āa »dit Ra à Thoth: que soit ammené Hut, le grand dieu«.

Remarque. Quelquefois vous observerez même *àu-er* comme précédant le mot *mo, moï.* Le thème est alors:

àu-er-moï-meḥ-tu-f »qu'il soit rempli!«

204. Il y a des exemples, où l'impératif *mo,* *àmmo*, etc. (voy. § 176) à lui seul, remplace la formule *er-moï*, tout en précédant les formes des temps simples. Le thème est *àmmo meḥ-tu-f* »qu'il soit rempli!«

Exemple:

àmmo-χet-tu pe neter ḥotep »que soit sculptée l'offrande du dieu«.[2]

àmo-àn-tu nà ḥā-u »que les chefs soient ammenés à (devant) moi«.[3]

V. Les Participes.

205. Les participes du verbe passif suivent les mêmes analogies des différentes formes que nous avons établies pour le verbe actif, sauf la terminaison du verbe qui se présente sous deux aspects:

1) , , *tu, ut* ou simplement *t*

et 2) , *tà* ou simplement , *t*. Voy. § 194.

Les thèmes des participes se réduisent donc aux formes:

1) *meḥ-tu*, *meḥ-t*, *meḥ-tà* »rempli, étant rempli, ayant été rempli«,

2) *meḥ-tu-f* »rempli«, *meḥ-tu-s* »remplie«, *meḥ-tu-sen* »(eux) remplis«,

3) *enti-meḥ-tu* »qui est (sont) rempli(e), rempli(s)«.

206. Il y a encore la terminaison , *īt* qui ajoutée à la racine du verbe sert à exprimer le participe passif. Elle se rencontre parfois dans les textes et nous la citons en renvoyant le lecteur à la remarque du § 187. Le thème est: *meḥīt* »rempli«.

P. ex. *semu kemīt uas* »(rex) refecit inventum laesum«.[4]

ānīt-u »picta« ou »pingenda«.[5]

---

1) Edfou, mythe d'Horus. 2) Dict. p. 1140. 3) Ibid. p. 1605. 4) Ibid. p. 350. 5) Ibid. p. 665.

X. Chapitre.

Du Conditionnel.

207. Nous n'avons pas encore parlé de la manière dont les anciens Égyptiens se servaient pour exprimer le conditionnel.

Le conditionnel, en langue égyptienne, a le sens de la particule française *si* ou *quand* et même *lorsque* suivie d'un verbe quelconque. Il est rendu à l'aide du verbe auxiliaire *ár* (voy. en haut § 126) ou de la 3me pers. masc. sing. de ce même verbe *ár-f* (quelquefois par abréviation écrit *er-f*) qui entre de la manière suivante dans la formation des temps.

1er Conditionnel.

208. Le verbe *ár* précède simplement les temps simples de l'actif et du passif de la conjugaison des verbes, d'après le thème:

 *ár-meḥ-son* »si (ou quand) le frère remplit«,

 *ár-meḥ-á* »si je remplis«,

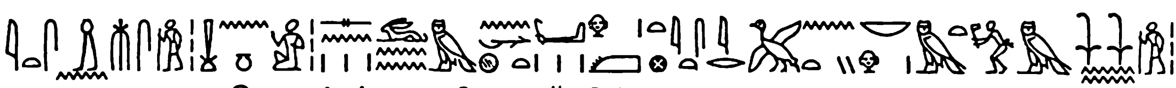
 *ár-meḥ-k* »si tu remplis«, etc.

P. ex.  *ár-piru-nib en ro-k su mạá letu ḥor-em-χu-ti* »si n'importe quoi sort de ta bouche, c'est comme les paroles du dieu Harmachis«.[1]

 *χer ár-šep-nef ta-nti (áft) (renpi) tu* »or quand il avait achevé les quatre années«.[2]

 *ár án-tu-f* »s'il est transporté«.[3]

Remarque. Ce n'est que très-rarement qu'on trouve un temps composé. Mais dans ce cas, le verbe *ár* occupe la place des verbes auxiliaires *retranchés*. Comme p. ex. dans ce texte:



 *ás-t án mes (ser)-u sonnu-u-sen unen em neχt-u ḥir kem ás-t ár-pą-nti-nib-ḥir-murt em nen (ser)-u χer tu ḥon-f šer-f er ḥā ḥir se-t-f* »Or furent conduits les enfants des princes (et) leurs frères, étant en grand nombre, en Égypte; or si n'importe qui allait mourir de ces princes, alors sa majesté prendrait son fils pour rester à sa place« (comme successeur).[4]

2me Conditionnel.

209. Formé par le 12me temps de la conjugaison, *ár* étant intercalé entre le verbe auxiliaire *áu* et le verbe fini, d'après le thème:

---

1) Stèle des mines d'or. 2) Dict. p. 1378. 3) Ib. p. 414. 4) Table dite statistique de Karnac.

àu-àr-meḥ-à »si (ou quand) je remplis«,

àu-àr-meḥ-k »si tu remplis«,

àu-àr-meḥ-f »s'il remplit«, etc.

P. ex. *àu-àr-ṭu-k ḥir-k er χensu* »si tu tournais ta face vers χensu!«[1] Ces paroles renferment un sens très-supplicatif.

3me Conditionnel.

210. Formé par le 1er temps de la conjugaison suivi de *àr-f* ou *er-f* et du substantif sujet du verbe fini, d'après le thème:

meḥ-àr-f-son »si (ou quand) le frère remplit«,

ou *meḥ-er-f-son* idem.

P. ex. *ḥat-àr-f ta ṭūa* »quand fut éclairée la terre le matin«,[2]

ou *ḥat-er-f ta ṭūa* idem.[3]

4me Conditionnel.

211. Formé par le 12me temps de la conjugaison, ou , étant intercalé entre le verbe auxiliaire *àu* et le verbe fini, d'après le thème:

àu-àr-f-meḥ-à »si (ou quand) je remplis«,

àu-àr-f-meḥ-k »si tu remplis«,

àu-àr-f-meḥ-f »s'il remplit«, etc.

Remarques. *a*) Une particule étant placée à la tête du verbe, le verbe auxiliaire *àu* se trouve quelquefois *supprimé*. P. ex.

às-ke er-f-χeper (renpi)-t »or, quand fut un an«.[4]

b) Qu'on veuille remarquer, dans le sens d'un verbe impersonnel, la construction: *àu-àr-f- . . . pu* »si (ou quand) telle chose arrive«. Parfois le verbe *pu* »être« est remplacé par *uon* ou par *χeper*, *χep*, ayant le même sens (comp. les §§ 128 et 169) mais alors le sujet est mis à la suite de ces derniers. Observez aussi la forme renforcée *àr-àr-f-χep* »si (ou quand) est . . .«, comme dans l'exemple qui suit: *àr-àr-f-χop (ḥib)* »quand est (sera) la fête« etc.[5]

Des paraphrases du Conditionnel.

212. Il y a, en égyptien, certaines manières de rendre par des paraphrases le sens du conditionnel. C'est ainsi p. ex. que le verbe auxiliaire *àu* placé à la tête d'une proposition, peut servir à annoncer le temps en question. P. ex.

1) Stèle de Bentreš l. 14. 2) Stèle de Piānχi 5, 2. 3) Id. 4, 13. 4) Décret de Canopus l. 7. 5) Pierre de Rosette l. 8.

àu-sq-let-f ānχ àm àu-f-šu-f em ta-u en tepro »il est, quelqu'un parle de quoi on vit, il est privé de nourriture pour la bouche«, c'est-à-dire »si quelqu'un parle de quoi on vit, alors il manquera de nourriture«.[1]

Des exemples nous apprennent aussi, que le verbe *seχen* ou *sχgn* (voir les variantes à la pag. 1293 du dict.), avec le premier sens des verbes grecs *συμβαίνειν, ἐπιτυγχάνειν*, peut indiquer le même temps. C'est le copte ϣⲁⲛ, qui représente le verbe antique sous la forme d'une particule du conditionnel.[2] Le décret de Canopus abonde d'exemples qui démontrent l'emploi de ce verbe.

Du déplacement des affixes pronominaux du verbe et de la terminaison passive par attraction.

213. Avant de clòre les chapitres qui s'occupent de la conjugaison du verbe, je dois fixer l'attention du lecteur sur une particularité assez singulière des affixes pronominaux du verbe et de la terminaison passive. C'est qu'un certain nombre de conjonctions qui *tirent leur origine de racines verbales* (comp. notre remarque au § 111), ont la faculté d'attraire ces affixes de manière que les pronoms se trouvent parfois ajoutés *à la particule* au lieu d'occuper leur place *après le verbe*. C'est ainsi p. ex. qu'on rencontre des exemples analogues aux suivants: *hān-sen χer* »les voilà combattant«[3] au lieu de *hān χer-sen* »voilà ils combattaient«. La conjonction *ḥān* dérive du verbe *ḥā* »stare«, ce qui est prouvé avant tout par la variante *ḥā-n* et même *ḥā* qui se rencontre quelquefois dans les textes«.[4]

214. Dans les temps composés de la conjugaison du verbe égyptien, les conjonctions en question remplacent le verbe auxiliaire. Il y a alors des constructions analogues aux exemples qui suivent:

ḥān-nef-ḥir-āq »le voilà étant entré«[5] au lieu de

ḥān un-àn-f-ḥir-āq »il entra«.

χer-à ḥir-ṭut-tu »alors je disais«,[6] à la place de:

χer àu-à-ḥir-ṭut-tu.

215. Cette attraction a même lieu quand il s'agit de la négation du verbe à l'aide de la particule *ben* et surtout de *tem*. Le lecteur trouvera des exemples très-instructifs dans le chapitre suivant aux §§ 222 et 223 (la remarque). Quant à la négation *nen*, elle n'attire que la terminaison du passif *ut* ou *tu*, comme p. ex. dans cette phrase qui se rencontre dans le papyrus Prisse (p. 17 l. 4):

àr uχa nen-tu-sem-f »si (quelqu'un est) fou, il n'est pas obéi«, au lieu de:

nen-sem-tu-f »il n'est pas obéi«.

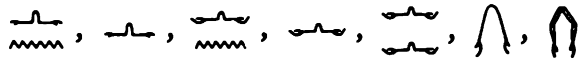
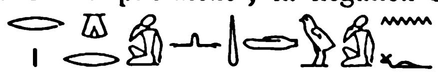
---

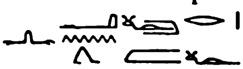
1) Pap. Prisse 6, 8. 2) Comp. Peyron, gramm. copte p. 116 et Zeitschr. 1870 p. 136. 3) Dict. p. 1127. 4) Voy. p. ex. stèle de Bentresh l. 6. 5) Dict. p. 1130. 6) Insc. de Ramsès II à Abydos. Cf. la publ. de Mr. Maspero.

XI. Chapitre.

Du verbe négatif.

216. La négation du verbe égyptien est produite à l'aide d'une série de particules négatives qui occupent leur place devant le verbe à entendre dans le sens négatif. Nous les étudierons l'une après l'autre dans les paragraphes suivants, en observant d'avance que ces particules dérivent d'anciennes racines verbales ayant le sens général de *séparer, exclure, manquer, priver* et de leurs passifs.

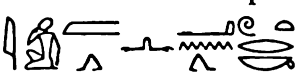
217. La négation qui se rencontre le plus souvent dans les textes, se présente sous les formes suivantes:  *nen.*[1] Comme une des plus remarquables variantes de la basse-époque nous en citons l'écriture  *nen.* La simple forme *en* est très-rare, mais elle se trouve parfois dans les inscriptions. Toutes ces formes représentent la négation *absolue* du verbe, »ne-point«, opposée à une proposition affirmative, surtout dans le style antithétique. Dans les deux propositions: »la terre est fertile, elle n'est pas aride«, la négation se rendrait, en égyptien, par la seule négation *nen*. P. ex.  *ro ḳạr nen ṭeṭu-nef* »la bouche se taît, elle ne parle pas«.[2]

 *nen ān* (*pịr*) *em ro-f* »ne retourne pas ce qui est sorti de sa bouche«.[3]

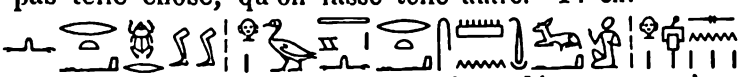
218. Les textes nous enseignent que cette négation se lie assez souvent avec les différentes formes de l'impératif. L'idée qui règle son emploi dans ce cas, est presque toujours basée sur l'antithèse: »ne fais pas cela, fais ceci«. P. ex.

 *mo en rāu-k* »viens! ne t'éloignes pas!« (Dict. 1491.)

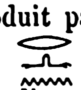
 *nen ṭeṭeb-ten-se em sạṭ-ten* »(vous, reptiles, qui avez le pouvoir de piquer,) ne le piquez pas de votre queue!« (id. p. 1439). Comp. le Dict. pp. 607, 535, 836.

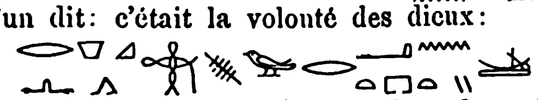
 *āmo nen ān-ut-er-k* »viens, ne sois pas retourné!« (Id. p. 64.)

219. La même négation sert assez souvent à exprimer le subjonctif négatif. Qu'on ne fasse pas telle chose, qu'on fasse telle autre. P. ex.

 *nen ertā χeper roṭui-u ḥịr sạtạ nen ertā smen fuā-u ḥịr-sa-sen* »qu'on ne permette pas que leurs pieds soient sur le sol, qu'on ne permette pas que des héritiers soient établis après eux!« (Ib. p. 543.)

Là il faut sous-entendre tout naturellement: au contraire, qu'ils soient anéantis à toujours.

220. Le même effet est produit par la même négation précédée de la particule du subjonctif  *er*. La combinaison ,  *er-nen* répond alors à notre »*que-ne*«. Quelqu'un dit: c'était la volonté des dieux:

 *er nen āq meḥ er ā-t enti àm* »que le souci n'entrât pas dans la maison où j'étais«. (Id. 687.) Comp. aussi Dict. p. 1241.

1) Comp. p. 776 du Dict. où le lecteur trouvera un nombre d'autres variantes. 2) Pap. Prisse 4, 4. 3) Stèle d'Alexandre II à Boulaq.

Remarque. La combinaison *er nen* se traduit quelquefois par »sans que«. Dans l'exemple cité Dict. p. 1093 une personne assure: »j'avais 43 ans« —

er-nen mes-en-ty sq tq »sans que fût né un enfant mâle«.

Egalement sur la stèle publiée dans la »Auswahl« de Mr. Lepsius l. 16 une dame égyptienne raconte que son mari à été bien fâché contre elle, parcequ'elle avait accouchée trois fois et, ajoute-elle, *er nen mes-à sq tq* »sans que j'eusse donné naissance à un enfant mâle«.

221. La particule *bu* »ne-pas« joue le rôle de la négation relative. Quelque fait s'accomplit, une circonstance ayant un rapport quelconque avec lui, n'étant pas accomplie. Ramsès II bat l'ennemi, ses troupes n'étant pas avec lui. Tel autre rentre chez lui le soir, la maison n'étant pas éclairée. P. ex. Ramsès attaque les ennemis:

bu reχ-sen ḥir sitet »(et) ils ne savaient pas tirer«.[1]

unen-bu-àn-tu nub »l'or ne fut pas apporté«. (Dict. 819.)

enti bu fet »un qui ne se dégoûte pas«. (Id. p. 555.)

Remarques. a) Dans les temps composés le négatif *bu* occupe la place entre le verbe auxiliaire et le verbe fini. Voir le 2me exemple du § précédent.

b) La composition , *àu-bu-àr*[2] qui parfois précède le verbe fini d'une proposition, a très-souvent le sens de »avant que«. Alors les signes pronominaux des différents temps du verbe se lient avec le verbe *àr* »faire«.

àk àu-bu-àr-f-àī er (χaī) tapeš-t en àrp »la perte, avant qu'il entre dans la mixture, c'est la moitié du vin«.[3]

àu-bu-àr-f-ta er àbtet »avant qu'il se soit rendu à l'est«.[4]

Cependant il faut remarquer que d'autres exemples ne manquent pas qui attribuent à la composition *àu-bu-àr* le sens d'un subjonctif »que ne fasse pas«. Voir l'exemple pag. 818 du Dict.

c) Dans les temps du verbe égyptien composés avec le verbe auxiliaire *pu*, les formes négatives *bu-pu*, *àu-bu-pu* répondent au copte ⲙ̀ⲡⲉ, ⲉⲙⲡⲉ non, minime, neutiquam. Comp. la page 464 suiv. du Dict. et les exemples qui y sont cités.

222. La négation , *ben* paraît dans beaucoup de textes comme simple variante de la particule précédente. C'est ainsi que *àu-ben-àr-ten* signifie »vous n'avez pas fait« (Pap. Sall. III, 6), comme

ben-tu-k-kau-tà »tu n'es pas privé« (Dict. p. 1505).

1) Pap. Sall. III, 3. 2) C'est le 12me temps du verbe *àr* »faire«, augmenté de la particule négative *bu*. 3) Dict. p. 129. Comp. ibid. p. 369. 4) Todtenb. 163, 9.

 *àu-ertā-χeper nuter pen ṭi en Beχṭan ben-à-ertā-šem-f er kem* »que devienne ce dieu un don à Ecbatana, je ne le laisserai pas s'en aller en Égypte«.[1]

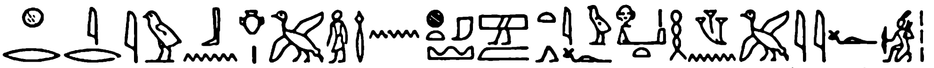
 *pe-šu χeperu ben su ùben* »le soleil existait, (mais) il ne se levait pas«,[2] sans se lever.

 *er-ben* indique le subjonctif négatif. V. le décret de Canop. l. 20.

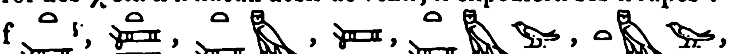
Cependant je dois observer que ce négatif a très-souvent la signification de »rien« et de »personne, aucun«; dans ce sens, il est traité comme un pronom vague. C'est sous ce titre que nous l'avons enrégistré dans la liste des pronoms vagues. Aux exemples cités (v. § 86) nous ajoutons encore le suivant, extrait du pap. Sallier III, 4:



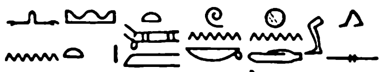
meru enti ben uā àm-sen er nenmu en-ḥau-f »voulant qu'aucun d'eux ne regardât derrière lui«.



χer àr-àu ben àb pq-ser ā en χeta šemt àu-f-ḥir-ṭut-ḥun paī-mer-u »mais si le roi des χeta n'a aucun désir de venir, il expédiera ses troupes«.[3]

223. La particule négatif   *tem* (voir p. 1547 du Dict.)[4] a tout-à-fait le meme sens que renferme, en latin, la négation *ne*. Il se traduit donc dans la plupart des cas, par »*que ne, pour que ne, afin que ne*«, et même par »*sans que*«. P. ex.

 *em qa àb-k tem-f-ṭeḥà* »ne soit fier ton coeur, pour qu'il ne soit pas humilié«.[5]

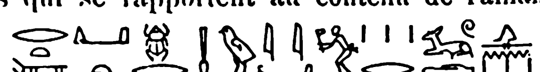
 *nen men-t temu-nek-χonṭ-s* »il n'y a pas de contrée que tu n'eusses pas traversée«.[6]

Le roi Apophis se choisissait *Suteχ* comme maître divin:

 *àu-f-tem-beku en nuter nib enti em pe ta er-ter-f* »sans qu'il servît aucun dieu (de ceux) qui étaient dans le pays entier«.[7]

Remarques. *a*) Dans les temps simples, le négatif *tem* est muni des affixes pronominaux du verbe (voy. plus haut § 215). Dans les temps composés, à ce qui paraît, *tem* suit le verbe auxiliaire qui retient les affixes.

b) Très-souvent la particule du subjonctif  *er* (voir § 173) précède la négation pour en renforcer le sens »*pour que ne*«. Dans le traîté du roi des *χeta* avec Ramsès, après les mots qui se rapportent au contenu de l'alliance, on dit:

 *er-tem ṭut χeper χruī-u er-fuṭ-sen* »pour que ne soit donnée l'existence d'inimitiés entre eux«.[8]

---

1) Stèle de Bentresh l. 23. 2) Brugsch, Nouvelles recherches pl. I No. 15. 3) Rec. I, 28, 17. 4) Parmi les variantes de la basse-époque, il en est une que nous citons à cause de sa forme particulière. C'est  *tem*, comme dans l'exemple qui suit: . 5) Pap. Prisse 12, 1. 6) Dict. p. 1547. Cf. aussi p. 225 l. 3. 7) L. l. p. 1414. 8) Voy. Brugsch, Recueil I, 28, 9.

tem-tu ertu-t rex-t-u-sen, hir utu pen er tem sūx tet-t-u »que ne soient pas mises leur listes sur cette stèle pour que ne soient pas multipliées les paroles«.[1]

c) La formule *en mer tem,* littéralement: »dans l'intention que ne« a la même signification que la combinaison précédente.

Telle statue a été déposée dans le temple *en-mer-tem-ūng hir-f* »pour qu'elle ne soit pas enlevée de lui«.[2]

d) La même particule *tem* sert à indiquer le conditionnel négatif. En voici un exemple qui montrera en même temps sa place après le mot *àr.*

àr-tem-setu-rotu nen mesī-set »s'ils ne poussent pas, (alors) elle n'enfantera point«.[3]

224. La lettre *em* (rarement elle est accompagné du déterminatif de la négation: *em*[4]) précédant la simple racine du verbe, indique l'impératif négatif. Dans nombre d'exemples on pourra choisir encore la traduction »qu'on ne . . . .«. P. ex.

em-ertut pir »qu'on ne laisse pas sortir«.[5]

em ūa àb-k hir rex-k »que ne soit pas fier ton coeur à cause de ton savoir«.[6]

em kar àu-f hir tot-t bàn-t »ne te tais pas, lui étant dans un mauvais discours«.[7]

225. Quelquefois la même particule est accompagnée de l'*à* initiale. Alors le mot *àm* est sans exception suivi du signe déterminatif de la négation, ainsi , *àm.* Ce nouveau groupe joue le même rôle comme la simple lettre *em.* P. ex

heb-nef en-sen em tet àm-xet àm xer »il leur envoya un message disant: ne fermez pas! ne combattez pas!«[8]

Remarque. Parfois la particule *àm* se présente sous la forme *àm-tet,* comme dans cet exemple:

àm-tet-sek-f tet »qu'il ne soit détruit à jamais!«[9] Est-ce que cet *àm-tet* est la forme passive de *àm?*

226. Dans un grand nombre de textes le négatif *em* est suivi de l'impératif du verbe *àr* »faire« (comp. § 180). La nouvelle combinaison *em-àr* (= »ne fais pas!«) sert alors à indiquer une défense dont la nature est annoncée par le verbe fini qui suit la formule *em-àr.* P. ex.

em-àr-reqī ref »ne te sépare pas de lui!« (Dict. p. 874.)

em-ār-sehun »ne repousse pas!« (Id. p. 962.)

---

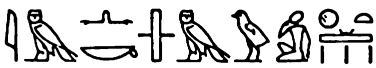
1) Dict. p. 1547. Comp. aussi p. 983. 2) Voir le Dict. p. 1721. 3) Ibid. p. 881. 4) Voy. l'exemple à la page 1120 du Dict. 5) Dict. p. 471. Comp. aussi pp. 160, 973, etc. 6) Pap. Prisse 5, 9. 7) Pap. Prisse 5, 14. 8) Stèle de Piānxi 4, 9. 9) Sarc. à Boulaq Nr. 7.



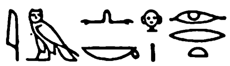
em-àr-per er-bunro tem-pq-iomo-ḥir-àla-t »ne sors pas pour que la mer ne te saisisse pas«.[1]

Remarque. Quelquefois ce préfixe de l'impératif négatif est remplacé par cette autre forme ,  *em-ṭuī* ayant tout-à-fait le même sens. (Voir Chabas, voyage pp. 245 et 339.)

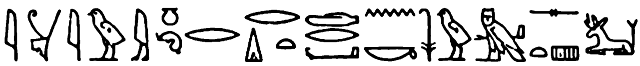
227. La formule ,[2]  *àmo-k*,  *emmo-k* suivie d'une racine verbale, indique la seconde personne au singulier de l'impératif négatif. P. ex.

 *àmo-k-àmu χelu* »ne mange rien!«[3]

Remarque. Parfois *àmok* est joint à un temps composé du verbe. Dans ce cas ce préfixe occupe la place du verbe auxiliaire retranché alors. P. ex.

 *àmok-ḥir-àrt* »ne fais pas!« (Dict. p. 275.)

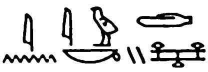
228. Nous terminons nos études des particules négatives qui se joignent au verbe, par la négation ,  *àn*, qui renferme le sens d'une négation interrogative: »n'est-ce pas que . . .?« Il faut remarquer qu'elle est accompagnée de ces temps du verbe qui sont composés avec le verbe auxiliaire  *àu*. P. ex.

 *àn-àu-à-nek er-reṭuṭ ṭer-nek su em-ṭoṭ set* »n'es-tu pas venu pour que tu le délivres de la main de Set?«[4]

 *àn-àu-kqr-nek* »ne t'es-tu pas tû?«[5]

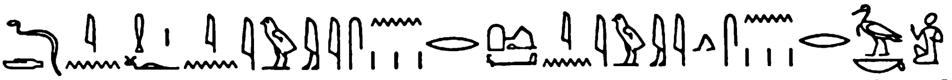
 *àn-àu-reṭeṭ-ensen sep* »n'ont-ils pas laissé un reste?«[6]

 *àn-àu-χem-nek* »n'as-tu pas ignoré?«[7]

 *àn-àu-k-ṭi* »n'es-tu pas resté?«[8]

Comparez aussi les exemples cités à la page 23 des »Aelteste Texte des Todtenbuches« publiés par Mr. Lepsius, où à la question: »est-ce que tu n'es pas?« est donnée, à chaque reprise, la réponse affirmative.

Remarque.  . . . .  *àn* . . . . *àn* signifie, comme *utrum — an*, *num — an* en latin, »est-ce . . . . ou est-ce . . . .?« Comparez l'exemple sur la stèle du songe:

 *ṭeṭ-àn-ḥon-f àn-àu-ī-sen er χer àn-au-ī-sen er bek-à* »sa majesté dit: sont-ils venus pour faire la guerre ou sont-ils venus pour me servir?«[9]

---

1) Pap. d'Orbiney 10, 1—2. 2) Remarquez la variante  *àmo-k* de la basse-époque. 3) Dict. p. 65. Comp. pp. 101, 200, 275 etc. 4) Edfou, mythe d'Horus. 5—7) Tous ces exemples sont extraits de la stèle de Piānχi. 8) Dict. p. 1005. 9) Voy. le Dict. p. 81.

XII. Chapitre.

Des Adverbes.

229. L'adverbe égyptien est simple ou composé.

Les adverbes simples ne consistent que d'un seul mot comme par exemple *tet* »éternellement«, *ḥenā* »simultanément«, *ur* »beaucoup«, *χer* »en bas«, *sef* »hier« et quelques autres encore. Leur nombre est infiniment restreint et, en les examinant, on s'aperçoit que leur sens primitif est celui d'un substantif, d'un adjectif ou d'une préposition.

230. Le grand nombre des adverbes composés est dérivé d'un substantif, d'un adjectif, d'un verbe ou d'une préposition. A l'aide d'un certain nombre de prépositions, ces mots-là reçoivent la signification d'adverbes.

231. C'est ainsi que moyennant la préposition *er* ou *àu* sont formés les adverbes suivants:

A. *er* précédant un substantif:

er ḥā-t »en avant, antérieurement« de *ḥā-t* »la partie antérieure«,

er-ḥa »derrière, dehors, en dehors« de *ḥa* »la partie derrière de la tête«,

er-χnu »dedans« de *χnu* »l'intérieur«,

er-ruṭ »dehors«, de *ruṭ* »le dehors«,

er-ḥir-t, *er-ḥir* »en haut«, de *ḥir-t*, *ḥir* le ciel«,

er-tet »éternellement« de *tet* »l'éternité«,

er-ḥeḥ »à jamais« de *ḥeḥ* »le nombre infini«,

er-ta »en bas« de *ta* »la terre«,

er sa-tet »en bas« de *satet* »le pays bas«.

B. *er* précédant un adjectif:

er-ā »beaucoup, très«, de *ā* »grand, vaste«,

er-ur »beaucoup« de *ur* »grand, vaste, nombreux«,

er-nofer »bien« de *nofer* »bon«.

C. *er* précédant un verbe:

er-monχ »bien, exactement« de *monχ* »bien faire«,

er-meter »justement, droitement« de *meter* »être juste«,

er-āqer »parfaitement, tout-à-fait« de *āqer* »être parfait«,

er-bor »dehors« de *bor* »aller dehors«,

er-notem »agréablement« de *notem* »être doux, agréable«,

er-neχt »fort, tout« de *neχt* »être fort«,

en-ḥun »en arrière« de *ḥun* »rétrocéder«,

D. *er* précédant une autre préposition:

er-χer / *äu-χer* »en bas« de *χer* »sous«,

232. De la même façon la préposition , *em* est préposée, pour former des adverbes, :

A. à des substantifs:

em-ḥotep »heureusement« de *ḥotep* »salut, bonheur«,

em-serf »chaleureusement« de *serf* »la chaleur«,

em-mątet »pareillement« de *mątet* »la copie«,

em-neχt »fort, beaucoup« de *neχt* »la force«,

em-ken »victorieusement, fort« de *ken* »la victoire«,

em-baḥ »au-devant« de *baḥ* »le phallus«.

B. à des verbes:

em-χet »en bas« de *χet* »descendre«,

em-χonti »en haut« de *χonti* »monter«,

em-seχaχ »vite« de *seχaχ* »courir«,

em-maui »de nouveau« de *maui* »être neuf«,

em-χet »après« de *χet* »suivre«,

em-χet-χet »à reculons« de *χetχet* »rétrocéder«,

em-ūą »de loin« de *ūą* »être loin«,

em-kes »humblement« de *kes* »se courber«,

em-rā »effectivement, réellement« de *rā* »être, faire«.

233. Dans d'autres exemples ce sont les prépositions *en* et *ḥir* qui jouent le même rôle, quoique leur emploi soit restreint à un très-petit nombre d'adverbes composés. Remarquez surtout:

en-maui »de nouveau«,

en-uā »d'une fois, ensemble«,

en-uon-mạā »vraiment«,

, *ḥir-ṭot* »tout-de-suite«,

ḥir-sa »après«.

234. Nous allons présenter encore une série d'adverbes soit simples soit composés qui se rencontrent assez souvent dans les textes égyptiens et dont la connaissance est nécessaire avant que l'étudiant se rende à l'interprétation d'inscriptions hiéroglyphiques. Nous classifions ces adverbes de la manière suivante:

A. Adverbes du temps:

χer-ḥā-t »auparavant«,

, , *χont, χontet* idem,

, , *ter* idem,

em ḳạnnu ȧp-u idem (πρότερον),

ḥir-sa-nen »après«,

, *em-ḥā-t, em-ḥā* »dès le commencement, au commencement«.

em-ḳạn-uā »autrefois, un jour«,

em-ter-ent-ḥenā »à propos«,

senef »l'année passée«,

, *sef*, *em-sef* »hier«,

, *tāau*, *tāaī* »le matin, aujourd'hui«,

, *hạu-pen*, *en-pe-hạu*, *em-pe-hạu* »aujourd'hui«.

, *mạn* »aujourd'hui«,

beka »demain«,

em-tai-unnu-t »maintenant«,

men-t, *em-men-t* »journellement«,

, , *rā-neb* »toujours«,

, , (*rā-āḥā*) »toujours«,

em-χer-t-heru }
em-χer-u-heru } »chaque jour, par jour«, (aussi écrit:)
em-χer-her }

em-χer-t-her-ent-rā-neb »journellement, à toujours«,

er-neḥeḥ, , , *neḥeḥ*, , , (*B*) (*B*) *ḥeḥ* »à toujours, à jamais«.

en-ḥun-ti, *er-ḥun-ti* »à toujours«,

tet, *er-tet*, *en-tet*, *šā-tet* etc. »éternellement«.

B. Adverbes du lieu:

235. *àm* »là, là-dedans, en«,

, , *ḥir* »en haut, par-dessus«,

, *χer* »en bas, dessous«,

em-kefau »par derrière«,

em-bu-uā »simul, ensemble«,

, *em-bu-nib* »partout«,

, *ḥir-(moten)nib-(t)* »partout«,

se-t-χe »là où«,

. . . , . . . *bu* . . . *àm* »là . . . où«,

, *em bu(t)* »là où«,

, , *bu-χer* »là où«,

er-bu-χer »vers là où«.

C. Adverbes de l'ordre et de la répétition:

236. *em-sop-tep* »pour la 1re fois, premièrement«,

em-nem-sop »pour la 2me fois, ensuite«,

, *em-sop-uā* »d'une fois«,

ḥir-sop-uā idem,

, *ḥeḥ-en-sop* »millions de fois, souvent«,

kī-sop, *en-sop-kī* »une autre fois, encore«,

nen-sop »aucune fois, jamais«,

ān »encore, de nouveau, *iterum*« (D. 191).

D. Adverbes de la modalité:

237. *em-χet-u-nib-t* »de toute manière«,

em-pqi-seχer »de cette façon, ainsi«,

mȧ-semu-pen idem,

ḥir-nennu »de même, également«,

, , [1] *mq-nen*, *mq-nennu* idem,

em-ket-χeu »autrement, d'une autre façon«,

, , *ur* »beaucoup, très-bien«,

, *ā* idem,

neχt idem,

usi »très-fort«,

, *ros* »tout-à-fait, très-«,

, *em-(ḥobs)-maā* »convenablement«,

, *as* »vite«.

238. **E. Adverbes interrogatifs:**

mȧ-ȧχ, *em-ȧχ* »comment?«

mȧ-mo idem.

ḥir-mo »où? par où? pourquoi?«

tennu } »où?«
er-tennu }

239. **F. Adverbes négatifs.**

(Voir le chapitre XI de cette grammaire.)

Pour des exemples qui prouvent l'usage des adverbes mentionnés ci-dessus, nous renvoyons le lecteur à notre dictionnaire.

1) A la basse-époque est remplacé souvent par ou *mȧ*.

XIII. Chapitre.

Des prépositions.

240. La langue égyptienne contient un grand nombre de mots qui répondent exactement aux prépositions d'autres langues. En les étudiant plus attentivement, on parvient à distinguer des prépositions *simples* et des prépositions *composées*.

241. Les prépositions simples admettent une nouvelle classification qui sépare les prépositions simples *fondamentales* des prépositions simples *isolées*.

Les prépositions simples fondamentales, servent non seulement à désigner par elles seules une préposition, mais, préposées à une racine verbale ou à un substantif elles forment aussi la nouvelle série des prépositions composées. Les prépositions simples isolées servent de véritables prépositions, mais elles n'entrent jamais dans la formation de prépositions composées. Nous commençons par la série des

A. Prépositions simples fondamentales.

242. Le caractéristique général de la relation – *en* (varr. ,), dont nous avons déjà parlé plus haut,

1) a d'abord la valeur du génitif d'autres langues. Nous répétons ici la remarque qu'aux meilleures époques de l'écriture hiéroglyphique cette préposition adoptait la forme *ent*, augmentée de la lettre du genre féminin (voir § 40, comparez Dict. pp. 10, 57, 67), quand le substantif précédent était du genre féminin, et qu'elle présentait la forme , , *nen, nenu, nu,* quand le substantif était au pluriel (voir pp. 23, 27 du Dict.).[1]
2) Une nouvelle valeur qui s'applique à la même préposition est ensuite celle du datif ou du régime indirect (voir p. ex. le chapitre des formes des pronoms personnelles pour indiquer le datif § 38). Elle indique en outre
3) »*pour, en faveur de*« (D. p. 710, 1433),
4) »*vers, à*«, après quelques verbes de locomotion (D. p. 27, 382) à la place de la préposition *er*,
5) »*de*«, après les verbes de la séparation«,
6) »*de, à cause de*«, après les verbes de la joie (D. p. 40, 484),
7) »*selon, d'après, conformément à*« (D. p. 716, 998, 1268),
8) »*par, de*« (D. p. 810, mourir *de* soif).
9) Elle indique le régime direct après les verbes *laudandi* (D. p. 29),
10) »*à cause de*« (D. p. 1257) pour annoncer un motif quelconque,
11) »*comme, en*« (D. p. 472),
12) »*à*«, par rapport au temps (D. p. 671).
13) Elle indique la matière *dont* quelque chose est faite (D. p. 57) et
14) précède les chiffres de mesures (D. p. 146) et de poids (D. p. 99).

243. La préposition *em* (varr. ,) est une des plus fréquentes de la langue égyptienne. Voilà les valeurs principales qui lui conviennent:

1) Dans le texte qui suit, la lettre D. indique notre Dictionnaire où nous avons renvoyé le lecteur pour les exemples.

1) »*dans*«, on est *dans* cet endroit (D. p. 8, 11, 14),
2) »*de*«, on vient *de* la ville (D. p. 27),
3) »*à*«, par rapport au temps, *à* ce jour (D. p. 10, 14, 31), *au* jour, *à la* nuit (D. p. 616, 776),
4) »*pendant, quand*« (D. p. 811) surtout dans les compositions: *em-ḥā* (929), *em-kem* (955), (851), *em-teru-n* (723), *em-at*, *em-ho-n* (953) etc.,
5) »*par, à l'aide*«, pour indiquer l'Ablativus instrumenti (D. p. 18, 83), principalement adns la construction des verbes passifs (D. p. 8),
6) »*dans, en, à*« après les verbes qui ont le sens de pénétrer, d'entrer (D. p. 42, 456, 878),
7) »*dans*«, donner *dans* la main (D. p. 41, 780),
8) »*par*«, pour annoncer les multiples, *par* le triple (D. p. 1483), *par* millions (457),
9) »*selon, d'après*«, *selon* le désir (D. p. 39, 97),
10) »*de*« après les verbes ayant le sens de remplir, de pourvoir de (D. p. 52, 89, 768),
11) »*avec, à*« (D. p. 774), se réunir *avec* (1098), venir *avec* (715) *avec* la face de, *avec* trois têtes (582, 1171),
12) être étonné *de* (D. p. 372), se réjouir *de* (590), vivre *de* (881), boire *de* (227), jouer *de* la harpe (390), *du* tambourin (390—1320, 1293), jouer *aux* échecs etc. (945),
13) »*comme, en, à la manière de*« (D. p. 21, 61, 820), se changer *en* (70, 76, 86),
14) *de, du nombre de, parmi*«, génitif partitif (D. p. 68, 228, 923, 930, 1037, 1086),
15) être puissant *de* (passim).

Remarques. a) Quand la préposition *em* se rapporte à un pronom personnel, elle adopte la forme *ām* (var. , , , *ām*), quelquefois *ām*, qui est plutôt réservée à l'adjectif »*celui qui* (est) *dans*«. On écrit: *em per* »de la maison«, mais *āmof* »de lui«, *āmost* »d'elle«, *āmosen* »d'eux«.

b) »*De . . . à . . .*« est rendu par . . . . . . *em . . . ḥir . . .* (Dict. p. 911, 1582) ou par . . . . . . *em . . . er . . .* (Dict. p. 776) ou par . . . . . . *em . . . en . . .* (Dict. p. 1036).

c) ad No. 12. Jouer *de, d'un* instrument s'exprime parfois à l'aide de ou , *emmo* (Dict. p. 628).

d) ad No. 14. »*Parmi, du nombre de*« est rendu très-souvent au lieu de par *mo* (Dict. p. 560, 1402), *emmo* (60, 1290), *emmo* (1447) ou par , *emmo* (passim).

244. La préposition *er*, très-souvent adoucie en , *āu* (D. 84, 169) a tout généralement le sens de »se rapporter à, par rapport à«. Dans la traduction le lecteur rencontra les nuances suivantes à donner à la version de cette préposition.

1) »*à*«, signe du datif, on donne *à* quelqu'un (D. 479), surtout dans le sens du *dativus commodi vel incommodi* des Latins (361),
2) »*à, vers, dans la direction de*« surtout après les verbes de la locomotion (15, 41, 84, 65),
3) »*à*«, après le verbe mettre, poser, placer, appliquer, porter etc. pour indiquer l'endroit vers lequel se dirige l'action (D. 868),
4) »*contre*«, après les verbes qui contiennent l'idée de défendre, protéger (D. 12, 684),
5) »*de*« après les verbes ayant le sens de »séparer, se séparer« (D. 37, 382),
6) »*avec*« après les verbes renfermant l'idée de la réunion (D. 1333),
7) »*de*«, purifier, nettoyer *de* (D. 169, 435),
8) indique le régime direct des verbes appeler, nommer, surnommer etc. (D. 675),
9) »*à*« ressembler *à* (D. 40),
10) »*contre*«, être furieux, enragé etc. contre (D. 41),
11) »*par*« finir par, *nofer er* (D. 758), être satisfait *par* (1006),
12) »*selon, d'après*« le désir, la volonté etc. (D. 899, 992),
13) »*à*«, pour indiquer le temps: *er nemṭ* »à l'époque de, quand (D. 1378), (1378), , (1513) *κατά*.

Remarque. La préposition *er* étant suivie des simples affixes pronominaux, p. ex. , , etc. parfois le mot , *ro* »la bouche« se trouve intercalé entre la préposition et les affixes. P. ex. *er-ro-sen* (D. 114, 1032, 1059).

245. La préposition , , , , (*B*) *ḥir*, qui primitivement est un substantif ayant le sens de »face, tête«, est presqu'aussi fréquente dans les textes que celles que nous venons de connaître dans les §§ précédentes.

Son usage et sa traduction se détermine des manières suivantes:

1) »*sur, au-dessus de*« (D. 15, 39, 508, 509) en parlant de l'endroit,
2) »*sur*« dans le sens de »*par-dessus*«,
3) »*sur*«, veiller sur quelqu'un (D. 107),
4) venir »*sur*« la voix, *sur* l'ordre etc. (D. 19),
5) aller, marcher »*sur, vers*« (D. 664, 754),
6) »*en, à*«, de fils *en* fils (D. 96),
7) porter soin *pour* (D. 358, 686),
8) »*contre*« (D. 1167, 1399),
9) »*à, vers*« le temps (D. 531),
10) »*pour, à cause de*« (D. 130), , *ḥir-s* »pour cela«, *propterea* (D. 1424),
11) inscrire »*au, sur le*« nom de (D. 694, 800), *ḥir-rṇn* (au nom de) a très-souvent le sens: »*sur* l'ordre de« (v. Stèle des mines d'or lign. 6: *pir nub em ṭu ḥir-rṇn-f* »L'or apparaît dans la montagne sur son ordre«),
12) boire *dans* la main etc. (D. 386, 836).

Remarque. Dans le sens de »*sur, au-dessus de, par-dessus*« cette préposition se présente très-souvent accompagnée du déterminatif ; ainsi , *ḥir*, *ḥrī*, *ḥri* et même (*ḥir*). Voy. D. 979, 1317). Dans cette forme elle est susceptible de recevoir le sens et les terminaisons d'un véritable adjectif, comme dans:

ḥir-u-ta »ceux qui (sont) sur la terre« (D. 650).

246. La préposition *χeft* ou *χetef* a divers sens; elle indique

1) »*devant, vers, à*« (D. 970, 1079),
2) »*envers, pour, à*« (D. p. 670),
3) »*avec*« (D. p. 1079),
4) »*coïncidant avec*« (D. p. 1097),
5) »*comme, selon*« (passim).

247. La préposition , , *χer* (à la basse-époque , *χer, χe*), *χri* a le sens primitif de »*sous, au-dessous de*« (D. 154, 243, 442, 653, 1120). Souvent il faut comprendre cette préposition dans le sens de: être *sous* le pouvoir, *sous* l'influence de quelqu'un (D. p. 1384).

B. Prépositions simples isolées.

248. , , *tep* a le sens de »*sur, au-dessus de*«, comme par exemple »*sur* la montagne« (D. 474), »*sur* les mains« (1266), »*sur* le mur« (1185), »*sur* la terre« (1001). Quelquefois cette préposition est traitée en adjectif, comme dans , *tep-u-ta* »ceux qui (sont) sur la terre« (D. 714, 913).

249. , , , *ḥa* »sur le derrière de . . . *derrière*«, avec la nuance de s'étendre *sur* quelqu'un pour le protéger, comme un oiseau qui étend ses ailes sur ses petits. Cf. D. 514, 845, 916, 1191, 1218, 1619 etc.

250. , varr. , *χer*, *šer*, *χe(r)*? a les différents sens de

1) »*près, auprès de, chez*« (D. 832, 1090),
2) »*envers, en faveur de*« (D. 398),
3) »*à, pour*« (D. 624),
4) »*avec*«, être réuni *avec* (D. 1099),
5) »*de la part de*«, surtout dans cette formule . . . *ḥes em . . . χer suten* »être récompensé de . . . de la part du roi«,
6) »*avec*«, parler *avec* (passim),
7) »*vers*«, la direction (D. 205).

251. , *χet* avec le sens de »*par, par-dessus*« (D. 786), p. ex.

smen maā-t χet(ta)-ui »établissant la justice par les deux mondes«.[1] Parfois on trouve la locution *renpi(t) χet* »l'an« (voir § 269, la remarque).

---

1) Stèle de Amenmès au Louvre.

252. , , , , (B) *χonti, χontet, χont* sert à exprimer le sens de la préposition »*dans*« (D. 466, 1340), quelquefois elle se traduit par »*là où, parmi*« (D. 1108, 1513). Très-souvent elle remplace le pronom »*celui qui* (*est*) *dans, parmi*«. P. ex.

tu rạn-k χont χạbs-u »est mis ton nom parmi les astres«.[2]

253. *χri*, , , *χer*, , (B) *χer, χe* a le premier sens d'un verbe »tenir, avoir« (voir *χer* D. 844), puis il signifie »*avec*« (littéralement »*tenant, ayant*«). Voir D. 581, 729, 768, 785, 1428). Quand cette préposition verbale est jointe à un substantif au pluriel, elle porte les marques du pluriel: (v. D. 1676).

Remarque. Cette préposition sert, en outre, à former toute une série de substantifs composés. P. ex. *χer-mot* »le porteur du phallus« (D. 630), *χer-met* »un empoisonné« (ayant du poison, 485), *χer-morḥ* »une boîte aux huiles« (»porte-huile«, Champ. Mon. 177), *χer-seti* »un candelabre« (»porte-lampe«, D. 1124), *χer-ustet* »un porteur de lettres« (»porte-lettre«).

254. , , *ḥir*, , *ḥir* (B) exprime de même »*avec, en compagnie de*«. Voir D. pp. 443, 630, 984.

255. , *ḥenā*, *ḥān*, *ḥen*, (*ḥenā*) (B); quelquefois augmentée d'une *er*: *er-ḥenā*, *er-ḥen*, exprime »*avec*«. Voir D. 443, 483, 630, 718, 798, 984.

256. *ḥā* désigne également »avec« (D. p. 589).

257. *āromou* voir en bas § 283, *er-mo.*

258. La préposition , , *ter* sert à indiquer le sens des prépositions »*de, depuis, dès, à partir de*«, en se rapportant au temps. P. ex. *ter-rek* (D. 461), ou *ter-ha* (D. 461) »dès le temps«. »Dès ... *jusqu'à* ...« est rendu le plus souvent par ... ou ... *ter ... er*(*āu*)*men* ... (v. D. 520, 859).

259. , , *šā*, , *šaā* (v. D. 1425) désigne »*jusqu'à*« (v. 798). P. ex. *šā-tet* »jusqu'à l'éternité«.

260. Suivi de *en* ou de *em* le mot précédant exprime »*de, depuis*«, en parlant du temps et des localités (D. 654, 774). La préposition correspondante »*jusqu'à*« est exprimée alors par *er*. (774) ou par *nofrī-er* (654), ou par la préposition suivante.

261. , *rā*, quelquefois augmenté d'une *er* initiale *er-rā*, désigne »*jusqu'à*«, par rapport au temps et aux localités (v. D. 848, 1395). P. ex. *rā-ḥeḥ* »jusqu'à toujours« (D. 798).

---

1) Boulaq, stèle de donation.

Remarque. La composition *er-rā* a quelquefois le sens de »*à l'endroit où, là où*«. Comp. les exemples qui suivent:

moūti er-rā-s ent-sef »le navire solaire (est) là où (il était) hier.[1]

tu-f-su er-rā en sef »il se montre là où (il était) hier«.[2]

262. , , *ḥer*, suivi de *er*, quelquefois aussi *em-ḥer-t*, signifie »*excepté, hors, en dehors de*« (v. D. 465, 983).

263. Les prépositions qui suivent sont sans exception des verbes, qui se construisent en véritables verbes, mais qui se traduisent le mieux par la préposition »*sans*«, quelquefois accompagnée d'un pronom: »*celui qui* (est) *sans*«.

1) , *šu*, *šu*, suivi de *em* (voir D. 344, 925, 1352, 1368 etc.).

2) , *betu* (voir pour les varr. D. 443 et pour des exemples D. 764, 817).

3) *ka*, construit avec *em*. V. D. 1101, 1504.

4) *nen-ti*, *nen-tet*, *nen-t* (v. D. 4, 47, 263). Comp. aussi D. p. 776.

5) , *χem*, *χem* (*B*), *sem* (*B*). Voir D. 1083.

Remarque. Les mots qui précèdent entrent très-souvent dans la composition de substantifs. P. ex.

χem-nif, littéralement »sans air«, désigne l'asthme, en copte ϧⲁⲙⲛⲓϥⲓ (v. D. 1086),

χem-u-urt »les étoiles *sans-repos*« désigne probablement les planètes (v. 1084).

264. , , , *ån* (v. D. 419, 660, 912, 1143) exprime la préposition »*par*«, surtout dans la construction du passif et comme *ablativus instrumenti*. Quelqu'un est embaumé *ån Ḥor* »par Horus« (419), on taille le bois *par* la hache (660).

Remarques. a) Par une espèce d'ellipse *ån* (au lieu de *tet-ån*) désigne: »*dit par*« ou »*(il) dit*«. P. ex.

ån en-sen (rā) »dit, à eux, le soleil, le soleil leur dit« (D. 595).

b) Quelquefois *ån* remplace *en* pour indiquer le datif, p. ex.

tet ån-sen ḥon-f »sa majesté leur dit«.[3]

265. *ma*, *maå*, , *ma-tet* (des varr. comme , , , etc. n'appartiennent qu'à la basse époque, comp. D. 566) signifie »*comme, pareil à*«.

1) Dendéra. 2) Dendéra, près de la figure du dieu solaire. 3) Pap. Sall. III, 5.

V. D. 469, 673, 716. Ce n'est qu'une forme renforcée de la préposition *em* ayant le même sens (voir § 243, ad No. 13).

Remarque. Très-souvent on rencontre la locution *mqȧ-nti* (D. 568, 1463) ou *mqȧ-nti-er* (D. 822, 1386) ou *mqȧ-nti-ȧu* (1048) avec le sens de »*selon, comme c'est conformément à* . . .«. P. ex.

un-ȧn-sen-ḥir-šet-t-set mqȧ enti em ȧn »ils le lisent comme c'est écrit«.[1]

266. Les prépositions composées se divisent en deux classes. La première embrasse la classe des prépositions composées d'une préposition simple fondamentale et d'une préposition simple isolée, la seconde consiste des prépositions composées d'une préposition simple fondamentale et d'un substantif ou d'un verbe.

C. Première classe des prépositions composées.

267. Composée avec *tep* »la tête. V. § 248.

a) , , *ḥir-tep* »*sur, au-dessus de* . . .«, littéralement »sur la tête de . . .«. Comp. D. 555, 924, 929, 986, 1245.

Quand c'est un substantif qui suit cette préposition composée, la préposition *en* précède assez souvent ce substantif. Alors on rencontre cette forme *ḥir-tep-en* (D. 1019)

b) On ne trouve que rarement le composé *em-tep* ayant le même sens. P. ex. *enti em-tep χeti* »celui qui est *sur* l'escalier«.[2]

268. Composée avec *ḥa* (voir § 249), ayant, comme substantif, le sens de »le derrière de la tête«:

en-ḥa »derrière« (D. 1183).

269. Composée avec *χet* (voir § 251):

, , , , *em-χet* (D. p. 1139) signifie:

1) »*après*«, en parlant du temps. V. D. pp. 32, 160, 644, 1048, 1081, 1638, 1379,

2) »*près de, auprès de, à la suite de*« (D. 30, 133, 865, 1577),

3) »*par, à travers de*« (D. 915).

Remarque ad No. 3. Dans ce sens, comme M^r. de Rougé l'a prouvé le premier, la préposition *suit* très-souvent le mot pour l'au: et même (voir § 251). Les textes de la basse époque présentent la variante , (v. Düm. Temp. Ins. I, 94).

270. Composée avec *χont* (voir § 252):

a) , , *em-χont* avec le sens de »*dans, dans l'intérieur de*« (voy. D. 1109, 1380), »*de, de l'intérieur de*« (Can. l. 35).

b) *er-χont*, *ȧu-χont* »*vers l'intérieur de, à, vers*«. D. p. 915.

1) Pap. Prisse 2, 6. 2) Dümichen, Hist. Ins. II, 35, a, c.

271. Composée avec *χer* (voir § 253).

, *en-χer* »*par*«, dans des locutions comme les suivantes:

en-χer renpị-t »par an«, *en-χer-àbṭu* »par mois«.

272. Composée avec *ḥenā*:

er-ḥenā (voir § 255).

273. Composée avec *ter* (voir § 258):

em-ter »*à cause de*« (v. D. p. 1556).

274. Composée avec *rā*:

er-rā (voir § 261).

D. Seconde classe des prépositions composées.

275. Composées avec *ḥir*:

a) , , , , *em-ḥir*, composé de *em* »*dans, en*« et de *ḥir* »la face«, signifie:

1) »*devant, en présence de, près de*« (voy. D. 485, 626, 787, 1666),

2) »*dans, à*«, donner, jetter *dans* (D. p. 485, 911), ordonner *à* (436, 815).

b) , *en ḥir* »*devant*« (D. 1135, 1244, 1584).

c) , , *χer-se-t-ḥir* »*sous les ordres de, sous la direction de, sous*«. (V. D. p. 1152). P. ex.

àuχem-u-sek χer-se-ḥir-f »les etoiles fixes (sont) sous ses ordres«.[1]

d) , , *χeft-ḥir*, *em-χeft-ḥir*, *er-χeft-ḥir*[2] »*devant, en face*« (*de* =). V. D. 657, 695, 958, 1080.

276. Composées avec *ḥā-t* »la partie antérieure du corps«:

a) , *er-ḥā-t* »*devant*« (D. pp. 876, 928, 1647, 1656).

b) *em-ḥā-t* »*devant*«, d'où l'adjectif: *àmi-ḥā-t* »celui qui (est) devant«.

c) , , *χer-ḥā-t*, *χe-ḥā-t* etc. »*devant, avant*« (v. D. pp. 407, 493, 731, 931, 1104).

277. Composées avec *baḥ* (ou *met?*):

a) , , , *em-baḥ* »*devant*« (voir D. pp. 340, 410).

---

1) Stèle d'Amenmès, au Louvre.

2) Dans la basse époque, on remarque les variantes: *χeft-ḥir*, *setef-ḥir*, et .

b) *en-met* (Canop. l. 2) »*devant*«.

278. Composée avec *sϰtet, sϰti* »la vue«:

em-sϰti-en »*en face de, vis-à-vis de*« (D. 980, 1258, 1337).

279. Composées avec *àb* »le coeur, le milieu« (cf. D. p. 720):[1]

a) *ḥir-àb*, *ḥir-àb-en* »*pour, envers*« (D. 1509 et passim).

b) *em-ḥir-àb* »*au milieu de*« (D. 406, 980).

c) *ḥir-ḥir-àb* »*au milieu de*«.

280. Composées avec *āk* »le milieu«:

a) *em-āk*, *em-āka* »*au milieu de*« (D. 214, 223, 603, 888).

b) *er-āk* »*au beau milieu de, vers, sur*«. P. ex.

pa-nti-nib ḥir-sqtet er-āk-à »n'importe qui tirait *sur* moi« (Pap. Sall. III, 4). D. 223, 224.

281. Composées avec *χennu* »l'intérieur« (v. D. 1094):

em-χen, em-χennu, par abréviation: *em-χenu* »*dans*« (v. D. 300, 413, 522, 640, 1005, 1464), »*de, du dedans de*« (263).

282. Composée avec *keb* »l'alentour«:

em-keb »*à l'alentour de, dans, à* (D. 1398), *de, du milieu de*« (Stèle de Bentreš l. 10).

283. Composées avec *mo* »lieu, place«:

a) *er-mo* ou *àu-mo* »*près, auprès de, chez, à côté de*« (D. 755, 836, 980, 1570).

b) *ḥir-mo*, *em-mo-ḥir* »*sur, au-dessus de*« (D. 1419).

c) *χer-mo* »*sous, au-dessous de*« (Todtenb. 31, 7).

Remarque. On trouve, dans les textes, très-souvent la formule: *enti er-mo-f* pour exprimer »un compagne, un aide-de-camp de roi« (v. D. 1605). De même on dérive de *er-mo* la préposition suivante:

romo (pap. de Vienne), *àromo*,

1) Pour la lecture de ce groupe comp. D. p. 1003.

, *àromou* (v. D. 1239, 1580) avec le sens de »*avec*«.

284. Composée avec *ro(ūq)* »la vicinité«:

, *em-ro-(ūq)* »*près, auprès de*« (D. 851, 983).

285. Composée avec *hau* (voir D. 888 pour les variantes):

em-ha, , *em-hau* »*à l'époque de*« (D. 822, 888), , *em-hau*, , *em-ha* »là où, près, sur«.

286. La préposition *χer-àm*, *χer-mo*, *šer-mo*, *χe(r)-mo* (v. D. 1677) signifie »*dans*«, p. ex. *uon χer-mo-sen* »étant *dans* eux« (Düm. Temp. Ins. I, 99, 18).

287. Les prépositions composées suivantes désignent sans exception »*autour de*«:

a) , *em-rer* (D. 864, 1027) ou *er-rer* (D. 1334);

b) , *em-šen* (D. 1395);

c) *em-ket-(nut?)* (D. 1480);

d) *hir-teb* (Todtenb. 31, 10).

288. Les compositions suivantes expriment la préposition »*entre, au milieu de, d'entre, du milieu de*«:

a) *er-fut* (v. D. 548 pour les variantes);

b) *àm-ut*, *àm-tu*, *àmi-tu*, *àm-t* (D. 582, 1238, 1461) »*au milieu de, dans, à, du milieu de, de*«.

289. Composées avec *sa* »le dos«:

a) , *em-sa* signifie:

1) »*derrière*« (D. 218, 615, 698, 915),
2) »*après*« (D. 289, 899),
3) »*d'après*« p. ex. jouer *d'après* (D. 738) ou jouer *de*, en parlant d'instruments de musique,
4) »*selon, par suite de*« (D. 1616);

b) , , *hir-sa*, exprime:

1) »*sur* (sur le dos de)«, p. ex. *hir-sa-tq* »sur la terre«,
2) »*derrière*« (D. 514),
3) »*après*« (D. 543).

290. Composées avec , *sa* »le dos«:

a) , , *em-sa* »*derrière*« (v. D. 787, 1154),

b) , , *by-sa*, *by-n-sa* »*derrière*« (D. 368, 1154).

c) , , *sa-ḥa*, *by-sa-ḥa* »*derrière*« (D. 418, 1154).

291. Composée avec *roṭ* »le pied«:

, *χer-roṭ* »sous, sous la domination de« (D. 877).

292. Composée avec , *χet*, *χeti* »le bois, l'arbre«:

, , *er-χet* (*er-χeti*) »*sous* (l'ordre de)« (D. 620, 1040, 1130).

293. Composée avec *àsui* (cf. D. 121):

, , *em àsui* »*pour, en revanche de, en récompense de*« (D. 122, 554, 742).

294. Composée avec *ṭeb* »*retribuere*« (cf. D. 1625):

er-ṭeb, *àu-ṭeb*, en copte ⲉⲧⲃⲉ, ⲉⲑⲃⲉ, »*pour, contre*« (D. 1265).

295. Composée avec , , *āb* (v. D. 169):

a) , *er-āb* »*contre, pour*«, en copte ⲟⲩⲃⲉ contra, versus (v. D. 169, 1676),

b) , , *em-āb* »*contre* (D. 169), *avec*« (D. 1215).

296. Composée avec *šau* »l'avantage« (D. 1424):

ou *en-* ou *em-šau* »pour« (D. 658, 1424).

297. Composée avec *āqḥ* »ajouter« (v. D. 346):

em-āqḥ, *em-āqḥ-ut* »outre, en dehors de« (D. 908).

Cette préposition se construit avec , *ḥir*, comme les suivantes qui servent à rendre la même idée:

298. *àp-ḥir* (D. 975), , *àpu-ḥir* (D. 56). Parfois est remplacé par la préposition *er*, quelquefois l'une et l'autre manquent (v. l. l.).

299. , (et) *heru-ḥir* (*em-heru* D. 908).

300. *ḥau-ḥir* (D. 457). Cette composition a parfois le sens d'un véritable adjectif, ayant le sens de la préposition *ultra* en latin. Comp. les locutions: , *em-ḥau-er* (D. 918) et *em-ḥau-ḥir* et *em-ḥau* (D. 843, 918), *em-ḥau* (410).

301. Composée avec *men* »rester, s'arrêter«:

er-men, *er-men*, , *àu-men* avec le sens de »*jusqu'à*« (D. 859).

302. Composée avec *pehu* (»atteindre«):

em-pehu »*jusqu'à*« (D. 492 suiv.).

303. Composée avec , *kem* (»accomplir«):

, *er-kem*, *àu-kem* »*jusqu'à*« (D. 798, 1449).

304. Composée avec *seš* (»entrer«, voir D. 1309 pour les variantes):

, , *er-seš* »*à l'entrée de, jusqu'à*« en parlant des temps (l. l., D. 1414).

305. Les composées suivantes servent à transcrire le sens des prépositions »*à l'instar de, selon, comme*«: *em-sen* construit avec *er* (v. D. 1241), *tut* construit avec *en* et *er* (D. 1204), *em-seχeru* (D. 1297) et *em-smennu* (D. 1230).

306. Composée avec , *ro* (la bouche):

, *em-ro* signifie

1) »*de*« (enlever *de*, v. D. 796),
2) »*à l'aide de, avec, de*«, surtout dans la locution *em-ro ṭoṭ-ui* »avec les mains« (D. 840, 1362, 1587).

307. Composée avec , , , *ṭoṭ-ui*, *ṭoṭ* »les mains, la main«: La préposition , , , , , *em-ṭoṭ* signifie:

1) »*de la part de, de, par*« (D. 280, 814, 1121, 1162, 1377),
2) »*de*« après les verbes qui expriment l'idée de »enlever *de* (D. 796), séparer *de* (850), demander *de* (506, 793, 1418), sauver *de*« (570),
3) »*chez, près*« (536, 657, 738), »*envers*« (301),
4) »*contre*«, défendre, protéger *contre* (377),
5) »*à cause de, pour*« (819),
6) »*parmi, de*« (610, 1128),
7) »*avec*«, parler *avec* (465, 1605).

XIV. Chapitre.

Des Conjonctions.

308. La langue égyptienne est assez riche pour rendre les différentes modalités et nuances de nos conjonctions. La plupart d'elles qui existent dans cette langue, dérivent de substantifs et de verbes, mais leur usage fréquent dans les textes démontre leur prépondérance dans le sens de véritables conjonctions.

Il serait audacieux de notre part de prétendre que la science ait déterminé, jusqu'à présent, la signification de toutes les conjonctions d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Au contraire, malgré les travaux les plus remarquables qui ont enrichi la science depuis

l'apparition de la grammaire de Champollion, il y a encore bien des lacunes à remplir sur ce chapitre qui est lié si intimément avec la syntaxe et avec le génie particulier de la langue des anciens Égyptiens. Ce que nous présentons au lecteur est un résumé succinct des études égyptiennes jusqu'au moment de la rédaction de notre modeste grammaire.

Nous divisons les conjonctions en quatre classes selon que ces particules se rapportent aux idées du copulatif, du temporaire, du causatif ou de l'intentionnel.

Ire Classe. Conjonctions copulatives.

309. La conjonction que nous exprimons en français par *et* est omise dans les textes égyptiens et doit être sous-entendue par le lecteur (voir p. ex. Dict. p. 83 l. 4). C'est rarement qu'on l'exprime par une des prépositions suivantes *ḥer*, *ḥenā*, *ḥā* (voir §§ 254—256) qui sans exception se traduisent à la lettre par *avec*.

310. , *ro-pu* (v. D. 442, 856, 1409), *em-ro-pu* (p. 117) exprime notre *ou*, surtout dans le sens de *aut — aut* en latin. La place de cette conjonction est dans la plupart des cas *à la fin* des substantifs auxquels elle se rapporte. P. ex.

ḥaṭ nub ro-pu »de l'argent *ou* de l'or«, aut argentum aut aurum (D. 856).

Très-souvent la particule *ou* doit être sous-entendue dans les textes, comme dans l'exemple qui suit:

un-àn-ḥā-sen ḥemes-sen »ils sont debout (ou) assis«.[1]

311. Le groupe *kī-ioṭ* ou, par abréviation, (v. D. 467, 1510) exprime la particule *ou* dans le sens de »autrement dit« ou »autre rédaction«. Ce groupe indique p. ex. les »variae lectiones« dans les différents textes du Livre des morts.

312. La particule , *χer* (v. D. 1116) a deux différentes valeurs. Placée à la tête d'une proposition, elle répond à nos conjonctions: »*or*, *puis*, *mais*«; se trouvant au commencement de la seconde partie d'une proposition, elle désigne: »*alors*«, ou elle ne se traduit pas du tout. P. ex.

uben-f χer ta ḥāā »il (le soleil) s'élève, *alors* le monde est charmé« (D. p. 1116).

Remarque. Pour l'attraction des pronoms affixes vers cette particule, comparez le § 213. Très-souvent vous trouverez les groupes *χer àr* dans le sens de »*or il fut*« ou »*or il arriva*«. V. D. 1116.

313. La conjonction , *ḳar-t*, *ḳar*, *ḳa* ou *ka* signifie à peu près les mêmes particules comme le mot précédant, c'est-à-dire: »*or*, *puis*, *alors*, *donc*«. Elle se joint très-souvent au mot *àr*, de manière qu'elle le suit. P. ex.

àr ḳar nuter pef »or quant à ce dieu« (v. D. p. 1506).

314. La particule , *terà*, , , *ter* (v. D. p. 1554) a le sens de notre »*donc*« à la fin des pronoms interrogatifs dont elle renforce le sens. P. ex.

---

1) Pap. Prisse 2, 7.

àχ-terà »quoi donc?«

mo-terà ou *nemo-ter* »qui donc?« (v. l. l. et p. 527),

nimo-terà »quis temporis? quisnam?« (D. 713).

2me classe. Conjonctions temporaires.

315. *χeft*, *χefti*, *χetef* exprime, comme conjonction, »*quand, lorsque*« v. D. p. 1079), tout en précédant le verbe fini de la phrase.

316. La conjonction qui répond à nos: »*quand, lorsque, dès que, depuis que*«, est rendue, en suite, par l'égyptien , *ter* (v. D. p. 467, 783), ou par *em-ter* Pap. Sall. III, 3). Elle peut être augmentée de la relation forte: *enti*: le composé , *ter-enti* signifie d'abord: »*dès que, depuis que*« (D. 251, 665), mais encore plus souvent: »*puisque, parceque*« (D. p. 1556).

317. La conjonction composée , , *em-χet*, *em-χeti* se traduit sans exception par »*après que*« (v. D. 1139).

318. La particule , , *hān* (v. D. 930) a certainement le premier sens de notre »*voilà, voilà que*«, comme ϩΗΗΝΕ en copte.[1] Auprès de cette signification, elle peut se traduire encore par »alors«: surtout au commencement du second membre d'une phrase. Remarquons encore que cette particule est susceptible de recevoir, par attraction, les marques pronominales du verbe (voir § 215) et même celles du passif. Comme p. ex. dans: *hān-tu-tutui*, au lieu de *hān-tutui-tu* »voici qu'on vint« (D. 930).

331. La particule *às* est une des plus remarquables et en même temps une des plus difficiles conjonctions de la grammaire égyptienne. Elle se présente parfois accompagnée de lettres augmentatives sous les formes: , , *às-t*, *às-tu*, *às-ke*, et avec l'élision de la lettre initiale *à*: *es-t*, *es-k* (v. D. 117). S'il n'y a pas de doute sur le sens de »*voilà, voilà que*« (en copte ΙС, ΕΙС *ecce*) qui s'applique à cette particule, il y a cependant bien d'autres nuances de ce sens qui se joignent à cette particule et qui mériteraient des recherches toutes spéciales. Dans la plupart des cas, c'est le mot latin *tum, tunc, nunc* qui répond le mieux au sens égyptien.

La place de cette particule *às* et de ses variantes est ou à la tête d'une phrase ou après le premier mot de la proposition, comme *nuk às matet-ten* »ego nunc sicut vos« (D. 118 l. 2). Par attraction elle reçoit les marques pronominales du verbe. P. ex. *às-ku-à àm henā usàr* »tum ego ibi cum Osiride« (Todtenb. 121, 9).

às-tu-à i-ku-à »me voilà qui viens« (D. p. 118 l. 3).

1. Je crois que l'écriture *hn* qu'on rencontre quelquefois, renferme une erreur de la part du scribe égyptien. *hān* est une variante purement alphabétique.

La composition *nen-às,* suivie d'un verbe, a le sens de *nisi* en latin. Voir D. p. 118: »je n'ouvre pas à toi, dit le verrou: *nen-às-ṭeṭ-nek ran-à* »à moins que tu n'aies prononcé mon nom«.

3me classe. Conjonctions causatives.

320. , *ka,* *kau* a le premier sens de la particule »*car*« au commencement d'une phrase (Sall. III, 7). Dans le second membre d'une phrase elle se traduit tantôt par »*mais*« (v. D. 1487), tantôt par »*alors*«, étant une variante de sens de (v. l. l.).

321. , *mok,* *moki* signifie »*mais, car*«. (V. le D. 620, 890). Cette particule reçoit, par attraction, les marques pronominales d'un verbe.

322. *p-uon* exprime de même la particule »*car*«. Quelqu'un dit »allons atteler les chevaux pour labourer«: *p-uon ta-aḥet-u piṛt-tà* »car les champs sortent« (de l'eau; Pap. d'Orb. 2, 3).

323. , *ḥiṛ-enti* désigne »*par la raison que, parceque*« (v. D. 270). Quelquefois *enti* est supprimé, comme p. ex. dans

ḥiṛ mer-nek-f »parceque tu l'as aimé«.[1]

324. *er-enti.* , *er-ent* désigne »*puisque, parceque*« dans nombre d'exemples. Voir § 174 la remarque.

4me classe. Conjonctions intentionnelles.

325. *er,* *àu* »*que*«. Voir en haut § 173. Précédant l'infinitif cette particule désigne »*pour*«. On vient *pour* faire telle chose.

326. , , »*que*«. Voir le chapitre du subjonctif § 174.

327. *em* »*que*«. Voir le § 175 du subjonctif.

328. *mġà* remplace la conjonction précédante dans un petit nombre d'exemples. V. D. p. 568.

329. *en àb* »*dans le désir de, pour que, afin que*« (passim).

330. , *en mer,* *en merut,* *en merer-tu* (voir D. p. 670) »*dans le dessein de, parceque, afin que*«. »*Afin que ne*« s'exprime par *em mer tem.* Voy. Todtenb. chap. 149, 56.

331. *er-retā,* *er-ṭuṭ,* *er-rā* (Can. l. 20) littéralement »pour donner, pour faire« exprime par paraphrase le sens de la particule »*afin que, pourque, afin de, pour*«. P. ex.

er-retā-petrà-s »pour lui faire voir, pour qu'elle voie« (D. 525),

er-retā-sa-ut (*ḳat*) *ten* »pour que soit distinguée cette chapelle« (D. 1157), en grec: ὅπως δ' εὔσημος ᾖ (ὁ ναός).

1) Texte d'Abydos.

XV. Chapitre.

Des Interjections.

332. Le nombre des interjections, en égyptien, répond à peu près au même nombre que le copte nous en a conservé. En voici les formes les plus usitées dans les textes: , , *à*, *ài* »ah! ahi!« exprime la joie et la douleur. V. D. pp. 555, 714, 861. Cette particule sert aussi à exprimer le vocatif. P. ex.

à sa-à merī-à »ô mon fils (que) j'aime!«.[1]

333. *ïa*, à peu près comme *ouais!* en français; désigne l'étonnement. V. D. p. 834: *ïa àχ paīk-tot* »ouais! que signifie ta parole?«

334. , *ha*, , *ha*, *hau*, , *haī*. *hī*, a les mêmes significations comme *à* (voir en haut § 332). V. D. 565, 886.

335. *ḥa*, *ḥa* »ah! que, plait à Dieu que!« Voy. D. p. 1594. *ḥa tu en pa-su sunt (pir)u em (meḥ)ī u* »ah! que le soleil fasse le prix du blé comme (celui) des poissons«.[2]

336. *hana* »oh! que, s'il plait que!« Voy. D 903.

Remarque. Les interjections ci-dessus *ḥa* et *hana* sont parfois suivies du mode de l'optatif. Les combinaisons *ḥa-moī*, *hana-moī* ont donné naissance aux mots coptes ϩⲁⲙⲟⲓ (théb.), ⲁⲙⲟⲓ (memph.) *utinam!* V. D. p. 1726.

---

1 Texte d'Abydos, paroles de la déesse Safeχ à Ramses II. 2. Tombeau d'El-Kab.

SYNTAXE.

XVI. Chapitre.

Du génie de la langue égyptienne.

337. Si le lecteur muni de la connaissance des formes grammaticales qui précèdent, s'occupe du déchiffrement d'un texte quelconque, l'analyse qu'il entreprendrait, serait bientôt arrêtée par des difficultés plus ou moins embarassantes, selon la nature du document en question. Mais ces obstacles qui s'opposent à ses études poursuivies, ne tiennent pas tout-à-fait à l'état imparfait de la grammaire, elles proviennent plutôt de la syntaxe qui représente le génie particulier de la langue égyptienne aux différentes époques de son existence.

338. On peut prétendre, sans exagération, que les restes de la littérature des anciens Égyptiens qui ont été préservés de l'oubli jusqu'à nos jours, embrassent une période de plus de cinquante siécles. Dans un cadre aussi large de temps, il est raisonnable, de supposer des époques d'origine et de développement, de hauteur et de décadence dans la langue égyptienne, et qui, comparées entre elles, constituent le style antique, le style classique et le style vulgaire.

339. En effet, la littérature égyptienne, ne manque pas de nous fournir les preuves incontestables de la présence de ces époques-là et de ses différences de style. Les savants qui se sont occupés de l'étude des pièces littéraires rédigées aux différentes périodes de l'histoire d'Égypte, ont très-bien senti et signalé la différence remarquable qui, malgré la grande conformité de la grammaire, existe dans la syntaxe de ces compositions. Ils ont pu observer aussi le changement de sens et de formes d'une foule de mots qui composent le dictionnaire égyptien, et, de plus, reconnaître dans cette langue l'introduction de mots empruntés à l'étranger. Ils ont pu constater, à l'époque de la décadence, des traces évidentes de formes et de constructions modernes empruntées au langage vulgaire et transportées de ce dernier, dans le langage et l'écriture sacrés. A la fin la science a été à même de distinguer la présence de formes dialectiques dans des textes appartenant à une certaine époque, et de certifier ainsi d'une manière palbable l'exactitude de la remarque d'un scribe égyptien, au quatorzième siècle avant notre ère, que le langage de son collègue était à comparer au langage d'un habitant d'Élephantine avec celui d'un habitant des marées de la basse Égypte.

340. A côté de ces difficultés fondées, très-naturellement, sur le développement historique et sur la distribution géographique de la langue égyptienne, il y en a d'autres,

qui dépendent du sujet traité dans les documents à déchiffrer. Le style et le langage d'une pièce poétique est bien différent de celui d'une pièce en prose, et, par rapport à celle-ci, le style choisi d'une lettre adressée à la personne du pharaon présente d'autres formes que la missive expédiée à son supérieur de la part d'un surveillant des travaux publics dans les carrières.

341. Avant d'entreprendre l'analyse et la traduction d'un texte quelconque, il sera indispensable à l'étudiant de se rendre compte, d'abord, de la matière du sujet et des conceptions plus ou moins recherchées que renferme la pièce à déchiffrer. Il est impossible, de donner des régles et d'établir des lois pour la lecture d'un texte soigné et d'un texte mal rédigé. Avec un peu d'attention on s'apercevra facilement de la différence du style qui règne entre les deux rédactions. En général, nous pouvons assurer d'avance, que l'esprit égyptien est d'une grande simplicité et d'une merveilleuse clarté dans ses expressions, de manière que la faute est à nous dans les cas où notre traduction est obscure, ampoulée ou forcée. Qu'on se garde, surtout, de découvrir des termes, soi-disant, mystérieux qui pour la plus grande partie n'existent que dans l'imagination du traducteur.

342. Pour le commencement, l'étudiant fera bien d'éviter les textes religieux, tels que le »Livre des morts« et le grand nombre de compositions magiques. Les documents de ce genre renferment, pour la plus grande partie, des matières dont nous n'avons pas, jusqu'à présent, des idées assez exactes; qui supposent des connaissances intimes de la religion et de la philosophie des anciens Egyptiens, et qui sont rédigés dans un style succinct et plein d'amphibologies. C'est ce langage antique que les textes désignent par le nom de »paroles des ancêtres«, et qui, déjà, aux époques postérieures de l'histoire égyptienne, offraient aux hiérogrammates et aux interprètes des difficultés de toutes façons pour leur intelligence. Le chapitre XVII du »Livre des morts« présente des exemples extrêmement instructifs de commentaires modernes destinés à expliquer des difficultés d'un texte très-antique et très-obscur.

343. Les poésies égyptiennes offrent, cependant, des particularités que nous ne pouvons pas passer sous silence, afin de guider l'étudiant et de fixer son attention sur les points les plus saillants du style poétique. Ce style a certainement ses beautés très-remarquables tant pour la forme du langage que pour les idées et les conceptions. Le grand nombre d'hymnes composés en l'honneur de la divinité, nous fournissent un choix extrêmement riche d'exemples dont l'examen nous permet d'exposer les observations suivantes.

344. D'abord, le style poétique préfère le langage le plus recherché. Dans la construction ainsi que dans la suite des mots on remarque, avant tout, le fréquent emploi de l'inversion. Quant aux pensées énoncées, on aimait à rendre la même idée de différentes manières, se basant surtout sur le principe de la synonymie. Comme chez les Hébreux, la loi fondamentale de la forme poétique était fondée sur le *parallélisme des membres* dont se composait la pièce poétique.

345. En voici un exemple très-instructif qui est sculpté sur la bande latérale d'une des portes du temple d'Edfou.[1]



ha | *ḥon-u nuter-u* | *nu* | *tes-Ḥor* | *nuter-tef-u* | *ā-u* | *nu*

Ô! | (vous) prophètes | du | siège d'Horus, | (vous) saints pères | vénérables | de

1) C'est la porte du côté de l'est qui donne sur le puits nilomètre.



Ḥut *χont-ārk-nuter* *en* *Ḥor* *en* *nub-t* (*ḥer-sest*)
la ville de Hud | (toi) qui es dans la halle divine | de | Horus | d' | or, | (toi) stoliste



nuter *āb* *en* *Ḥut* *āk* *nib* *em* *seb* *pen* *ḥer-ut* *er*
saint | prêtre | de | la ville de Hud | entrant | chacun | par | porte | cette | soit exempt | à



āk *em* *sat* *ter* *nuter* *mer* *āb* *er* *heh* *en*
l'entrée | de | souillure, | parceque | Dieu | aime mieux | la pureté | qu' | un million | de



χet *er* *ḥefen-u* *nub* *usem* *saā-u-f* *en* *maā-t* *hotep-f*
choses, | que | des centaines de mille | d' | or, ses nourritures | de | la vérité, | il est satisfait



hir-s *àb-f* *hir* *āb.*
pour elle, | son coeur | au-dessus | du péché.

I { *a.* »Ô! vous prophètes du siège d'Horus,«
  { *b.* »et vous saints pères vénérables de la ville de Hud!«

II { *a.* »Et toi qui es dans le sanctuaire d'Horus d'or,«
   { *b.* »et toi stoliste et saint prêtre de la ville de Hud!«

III { *a.* »Chacun (de vous) qui entre par cette porte,«
    { *b.* »qu'il soit à son entrée, exempt de souillure,«

IV { *a.* »Car Dieu préfère la pureté à un million de biens,«
   { *b.* »et à des centaines de mille en or.«

V { *a.* »Il se rassasie de la vérité qui le satisfait,«
  { *b.* »Et son coeur est au-dessus du péché.«

En étudiant ces beaux vers, qui rappellent, singulièrement, l'opinion de Plutarque sur la nature de la divinité,[1] le lecteur remarquera, tout de suite, le parallélisme des idées qui sont exprimées dans ces cinq membres de phrase. L'auteur inconnu de ce texte aurait pu dire: »vous, prêtres du temple d'Horus qui entrez par cette porte, soyez exempts de souillure, physiquement et moralement, car Dieu est le principe de tout ce qui est vrai et pur;« mais en choisissant la forme poétique, il avait la liberté de donner à ses pensées la beauté du langage le plus élevé. La répétition des mots *Ḥut* (I, *b*—II, *b*), *āk* (III, *a*—*b*), *āb* dans le sens de »pureté« (IV, *a*) et *āb* dans celui de »péché« (V, *b*) n'est pas fortuite, mais bien réfléchie d'avance. Remarquons, en outre, dans les membres de phrase I, II et IV, le parallélisme par synthèse, tandisque les membres de phrase du No. V représentent le parallélisme pas antithèse.

346. Cette dernière forme du parallélisme est d'une grande fréquence dans les textes égyptiens, même en prose. Elle est d'une utilité sans comparaison pour préciser, *a priori*,

---

1) Plutarque, de Iside et Osiride, chap. 1er

la signification d'un mot quelconque, l'antithèse démontrant avec évidence le sens du terme inconnu opposé au connu. Dans le papyrus publié dans les »Denkmäler« de Mr. Lepsius VI, pl. 115 on rencontre, comme Mr. Chabas l'a fait voir, toute une série de parallélismes par antithèse. C'est un hymne dans lequel *Rā*, le dieu solaire, le principe du bien et l'adversaire naturel du mal, se trouve glorifié ainsi:

»Ra est puissant, les impies sont faibles.
»Ra est haut, les impies sont bas.
»Ra est vivant, les impies meurent.
»Ra est grand, les ennemis sont petits.
»Ra se nourrit, les impies ont faim.
»Ra étanche sa soif, les impies ont soif.
»Ra s'élève, les impies descendent.
»Ra est bon, les impies sont méchants.
»Ra est riche, les impies sont pauvres.
»Ra existe, le méchant Apophis[1] est anéanti.«

317. C'est à l'infini que je pourrais augmenter les exemples qui datent de toutes les époques de la littérature égyptienne, et qui parlent en faveur de cette théorie, soumise, sans doute, à des lois précises, mais ignorées dans leurs détails jusqu'à présent. Ce que je ne puis me dispenser de faire remarquer à cette occasion, c'est que, très-souvent, les pièces littéraires rédigées en écriture hiératique, démontrent des points rouges qui servent à séparer les différents membres d'une composition. C'est ainsi qu'on trouvera, par exemple, dans un papyrus du musée de Boulaq[2] contenant un hymne adressé au dieu Amon de Thèbes, les passages suivants:



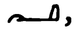
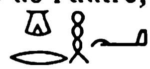
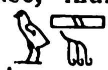
sem | *senemmeḥ* | *en* | *enti* | *em* | *betennu* | *àm*
qui exauce | la prière | de | celui qui | en | captivité, | qui est doux



àb | *χeft* | *nàs* | *nef* | *neḥem* | *sonṭ* | *em-ṭoṭ*
de coeur | quand | on s'adresse | à lui, | qui sauve | le timide | de la main



seχem-àb
de l'audacieux.[3]

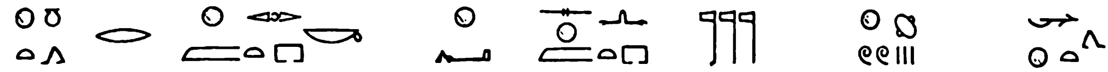
348. Les différents morceaux qui composent des textes d'une certaine longueur, soit qu'ils traitent le même sujet, soit qu'ils s'occupent de matières différentes l'une de l'autre, sont séparés, assez souvent, par le signe , abréviation du groupe entier  *ḥerḥ* ayant le sens de notre mot »pause«.[4] Les signes  *sop son* »deux fois, *bis*« à la fin d'un mot ou d'une phrase, indiquent la répétition de ce qui précède, tandisque le signe , abréviation du mot  *us*[5] »le vide« avertit le lecteur de l'état incomplet d'un passage reproduit d'après un manuscrit défectueux. Remarquons aussi que les groupes

1) Personnification du mal sous la forme d'un grand serpent. 2) Publié dans le second volume des papyrus de Boulaq. 3) L. l. pag. 4 lign. 3—4. Nous avons remplacé les points rouges du texte égyptien par des points noirs. 4) Voy. mon Dict. p. 1518. 5) Voy. l. l. p. 289.

 »*exit*« et leurs variantes, annoncent la fin d'une composition littéraire, comme ceux-ci,  *ḥā-em*, »*incipit*« lui servent de commencement.

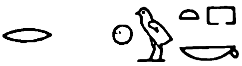
349. C'est surtout dans la basse époque que le parallélisme des membres de phrase, même dans les textes de nature très-peu poétique, se trouve développé jusqu'à l'excès. Si la belle littérature, il faut le reconnaître, ne gagne rien par des oeuvres de ce genre, la philologie, au contraire, leur doit les plus grands services; car le sens de certains mots jusqu'à présent inconnu ou obscur, se trouve ainsi révélé d'une manière incontestable. Il y a de ces exemples dans lesquels les substantifs désignant le Nil, l'eau, le temple, la maison, la production etc., et des verbes exprimant les idées de venir, aller, protéger, sauver et d'autres enfin, sont rendus par plus de trente expressions synonymiques.

350. Par suite d'une espèce d'affectation et de raffinement, un nombre assez grand de textes appartenant à la même époque de l'histoire égyptienne nous certifie la connaissance et l'usage de *l'allitération* chez les anciens Égyptiens. Les inscriptions gravées sur les parois et murailles des temples d'Edfou et de Dendérah en offrent des très-riches exemples. On y rencontre des légendes analogues à la suivante:



χont | *er* | *χem-k* | *χu* | *seχem* | *nuter-u* | *χuu* | *χet*

viens | à | ton sanctuaire, | protège | l'adytum | des dieux, | les ennemis | sont repoussés |

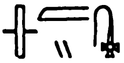


er | *χu-k*

ne | ta demeure.[1] On s'apercevra que, dans ce texte, l'allitération joue sur la consonne ⊙ χ.

351. Les textes de ce genre fournissent parfois des renseignements bien précieux, sur la valeur phonétique de la lettre initiale d'un groupe inconnu ou mal connu. Je me permets de citer un exemple très-instructif, et qui concerne la valeur phonétique du groupe  que j'ai comparé au verbe copte ⲞⲨⲰϨⲘ, ⲞⲨⲀϨⲘ,[2] tandisque Mr. de Rougé, et la plupart des égyptologues, veulent y reconnaître la lecture *nem*. Déjà notre ami et collègue Mr. Devéria, dont nous regrettons tous la mort prématurée, avait fait la juste remarque[3] que le signe syllabique  diffère de cet autre , auquel la valeur phonétique *nem* est incontestablement assurée, par la présence de la petite croix × au-dessus de la jambe d'un quadrupède. La différence des deux caractères en question devient évidente, quand on veut bien examiner la légende à allitération publiée dans l'ouvrage cité de Mr. Duemichen, pl. 80 Nr. 5. C'est la lettre *u*[4] et non pas *n* sur laquelle se base l'allitération (*uhem-ānχ uben em uār*), de façon que la lecture *uhem* proposée par nous, acquiert une certitude presque irrévocable. Les mêmes textes à allitérations prouvent aussi l'influence de la langue vulgaire parlée à la basse époque, sur l'écriture classique de plusieurs mots. C'est ainsi que dans un texte[5] où la voyelle *u* ou *o* prédomine à l'allitération, la présence

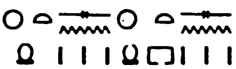
1) Publié dans les »Tempel-Inschriften« de Mr. Duemichen I, 47, 6, b. 2) Voy. mon Dict. p. 769. 3) Voy. Journal Asiatique 1867, p. 452. 4) Dans le dessin de Mr. Duemichen on reconnait même la lettre ⲉ *u* tracée au-dessus de la jambe. 5) Duemichen, Tempel-Ins. I, pl. 47 No. 1, a—b.

présence des mots  *àp* et  *ami*, fait supposer la prononciation vulgaire *up*, *op* et *umi*, *omi*, qui est prouvée finalement par les formes correspondantes ⲱⲡ et ⲟⲩⲱⲙ de la langue copte.

352. Comme je l'ai dit plus haut, l'allitération n'appartient qu'à la basse époque de la littérature égyptienne. Cependant on en rencontre déjà des traces aux temps anciens, ce qui nous prouve le penchant de l'esprit égyptien vers ce genre. C'est ainsi que le texte poétique gravé sur la stèle de Thotmès III (au musée de Boulaq) fait ressortir la conaissance de l'allitération, à l'époque indiquée, des exemples suivants: *χeker-k χop-k χū-u χer* (lign. 14), *seśet seb set* (lign. 15), *tema-t tet em teker-t-f* (lign. 20), *ḥir ḥir ḥir seḥir* (lign. 23).

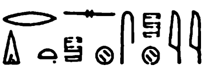
353. Une particularité bien remarquable fondée sur le génie de la langue égyptienne, et qu'il ne faut pas confondre avec l'allitération, consiste dans la répétition de la même racine sous la forme d'un verbe suivi d'un substantif appartenant au même radical. Les exemples qui suivent en éclairciront l'usage.

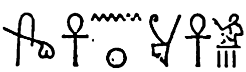
 *uār-sen em uār* »ils fuient dans une fuite«.

 *χet-sen χet-sen* »ils ferment leur fermeture«.

 *er-ṭet per per* »laisser sortir le sortant«.

 *tep ṭep* »goûter le goût«.

 *erṭet sep sepī* »laisser rester un reste«.[1]

 *sem ānχ en ānχ-u* »offrir la vie aux vivants«.[2]

Parmi les exemples les plus fréquents, il faut compter les deux formules:

 *àr àr-u* »faire ce qu'il faut faire, *facere facienda*« et

 *àn ànnu-u* »apporter les apports«.

Il ne sera pas inutile de faire observer qu'il y a, en hébreux, des analogies tout-à-fait semblables.

Ces remarques suffiront, je le pense, à servir de guide aux commençants qui voudraient s'occuper du déchiffrement de textes égyptiens rédigés en style poétique. Cette partie de la littérature égyptienne offre un champ trop vaste et trop détaillé aux limites d'une grammaire, pour nous permettre d'autres observations que celles que nous avons misés comme une espèce d'introduction en tête de la syntaxe.

1) Tous ces exemples se rencontrent sur la stèle du roi éthiopien *Piānχi*. 2) Temple d'Edfou.

XVII Chapitre.

De l'ordre des mots du discours.

354. Une des plus grandes beautés, qui distinguent le style des langues classiques de l'antiquité grecque et romaine, consiste indubitablement dans la construction des périodes du discours. C'est par là que la rhétorique a développé toutes les richesses de ces langues qui jusqu'à ce jour nous servent de modèles. presque incomparables. L'égyptien à l'instar des langues orientales, ne peut pas se vanter de cette préférence. Le genie de la langue égyptienne est simple jusqu'au naïf, et l'ordre des mots et des phrases qui composent le discours, suit une régularité qui souffre très-peu d'exceptions. De ce côté l'étudiant ne trouvera pas les moindres difficultés. Ces dernières sont plutôt fondées sur la conformité presque mathématique des formes grammaticales, d'une part, comme sur la diversité du sens des racines, de l'autre.

355. L'écriture hiéroglyphique, non moins que l'hiératique, ne sépare pas les mots à l'aide de signes particuliers ou d'espaces laissés en blanc. Les groupes se suivent successivement, et ce ne sont que les accessoires grammaticaux et les signes déterminatifs qui indiquent la fin d'un mot. Les périodes également ne sont pas séparées l'une de l'autre par des caractères particuliers, et les points rouges qui se rencontrent dans quelques textes tracés sur papyrus, remplacent trop rarement nos points et nos virgules. Les membres d'une phrase se suivent dans une uniformité monotone et ce n'est qu'à la différence des formes grammaticales des verbes, qu'on doit, à la fin, le discernement des membres qui composent les phrases, et l'idée de leur connexe mutuel.

Dans le passage suivant extrait du texté qui se rapporte à l'histoire de *Bentreš*, fille du roi de *Bq̧χten*:



ī-pu-n-ūn suten ṯḥuṯi-m-ḥib em-bqḥ ḥon-f utu-n-ḥon-f šemi-f er bq̧χten, la traduction tout littérale: »est venu le scribe du roi *Thutimhib* devant sa majesté, sa majesté ordonna, il marche vers (la ville de) *Bq̧χten*,« la difference des temps des trois verbes *ī* (5me temps), *utu* (3me temps) et *semi* (1er temps) offre le seul moyen de discerner clairement le rapport de syntaxe qui règne entre les trois membres de ce passage et qui, en français, serait rendu par la traduction: »lorsque le scribe du roi *T.* se présenta devant sa majesté, sa majesté lui donna l'ordre de se mettre en route pour la ville de *Bq̧χten*.«

356. Il est facile de séparer le premier membre d'une phrase de son second, de reconnaître l'antécédent et le conséquent, quand c'est une conjonction qui se rencontre à la tête d'une proposition. Dans cet exemple:

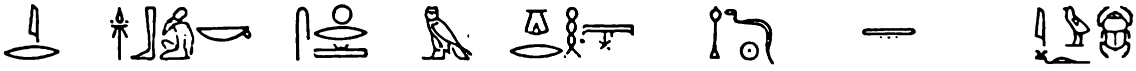


ḥūn	*heb-sen*	*en*	*ḥon-f*	*ḥir-s*	*nen*	*hotep*	*àb-f*	*er - s*
voilà qu'	ils avisèrent	(à)	sa majesté	sur cela,	ne	fut satisfait	son coeur	pour cela.

---

1) Stèle de *Piānχi*, II, lign. 28.

la conjonction *ḥān* »voilà que«, ou plutôt »lorsque« indique d'avance que le second membre de la phrase est nécessairement subordonné au premier, de manière que nous devons en présenter la traduction; »lorsqu'ils en avisèrent sa majesté, il n'en fut pas plus satisfait«. Mais en général l'étudiant doit s'habituer à reconnaître dans la suite des membres d'une phrase le système d'une *coordination absolue*. Ayant découvert le connexe qui rattach ces différents membres, il lui sera permis de présenter dans sa traduction leur subordinatioı réciproque, comme dans cet exemple qui suit:

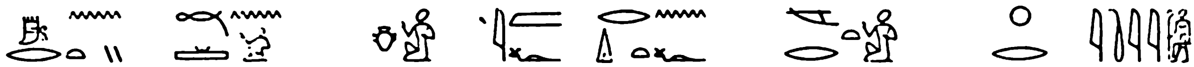


ȧr | *ȧb-k* | *seχer* | *em'* | *ḳorḥ* | *ḥat* | *ta* | *ȧu-f-χeper*

il est | tu désires | une idée | à | la nuit | est éclairée | la terre | elle est réalisée.[1]

Dans ce passage tiré de la stèle des mines d'or, la traduction moderne: »si tu médites une idée pendant la nuit, aussitôt que le jour se fait, elle sera réalisée« rendra exactement le véritable sens contenu dans les quatre membres de phrase coordinés qui composent le passage en question.

357. L'ordre des mots dans une proposition complète est le suivant: 1) *la particule*, 2) *le verbe*, 3) *le sujet*, 4) *le régime direct*, 5) *le régime indirect*, 6) *l'adverbe*, 7) d'autres parties du discours. P. ex.



ter-enti | *meḥ-nȧ* | *ȧb-ȧ* | *ȧm-f* | *ertet-nef* | *mer-t-ȧ* | *χer* | *ȧñ*

Parceque | j'avais rempli | mon coeur de lui, il accorda | (que) je fusse aimé | près | du roi.[2]



ȧr-nȧ | *mennu* | *en* | *nuter-u*

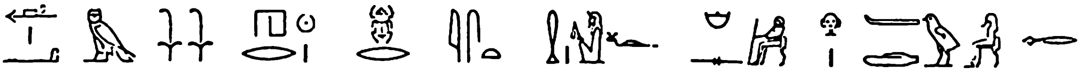
J'ai fait | des monuments | aux | divinités.[3]



merru | *nuter-u* | *seti-f* | *χeft* | *ȧī-f* | *em* | *punt*

Aiment | les dieux | son odeur. | quand | il arrive | d' | Arabie.[4]

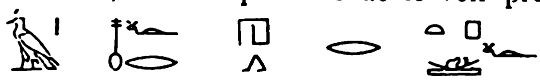
358. L'étude des textes nous démontre que la particule en tête de la proposition peut être remplacée par une date précise (l'an, le mois, le jour) ou par une indication temporaire dans un sens général. Alors les mots  *ḥar-pen* »ce jour« ou la particule  *ȧs*,  *ȧst*,  *ȧs-ke* »*tum, tunc*« accompagnent très-souvent le sujet de la phrase. P. ex.



nū | *em* | *nen* | *ḥar(-u)* | *χeper* | *ȧst* | *ḥon-f* | *ḥems* | *ḥir* | *ḥetu* | *ū*

un | de | ces | jours | fut | alors | sa majesté | assise | sur | le trône | grand.[5]

359. Le sujet étant un substantif, il n'est pas rare de le voir précéder le verbe, comme dans l'exemple qui suit:



Ḥor | *nofer* | *ḥā* | *er* | *tep-f*

Horus | le bon | entre | dans | sa barque.[6]

1) Stèle des mines d'or, lign. 13. 2) Stèle du temps de Psamétik II. conservée à la bibliothèque de la ville de Francfort s/M. et contenant un hymne adressé à Amon. 3) Stèle de donation à Boulaq. 4) Pap. de Boulaq, hymne adressé à Amon. Pag. 2, lign. 4. 5) Stèle des mines d'or, lign. 8. 6) Edfou, mythus d'Horus.

Comparez cependant le § 362 pour expliquer, d'une autre façon, cette place du substantif. Comparez aussi § 133.

360. Mais dans la plupart des textes, dans ce cas, le verbe est muni du pronom affixe correspondant au nombre et au genre du sujet. P. ex.



χru-s | *peḥ-nef* | *ḥer-t*

sa voix | *elle* atteignit | le ciel.[1]



àken | *mu* | *āχem-f* | *àb-t*

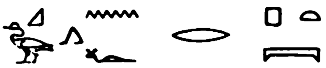
une coupe | d'eau | *elle* étanche | le soif.[2]

361. Du reste, pour distinguer un substantif quelconque de la proposition, il est permis de le mettre à la tête de la phrase, mais alors sa véritable place doit être indiquée par un pronom personnel correspondant à son nombre et à son genre. P. ex.



àst | *ḥāt* | *rā-maā-men* | *χeft-ḥir-s* | *ḥa-s* | *em* | *rā* | *kat-u*

alors | le temple | de Ramaamen | sa façade | (et) son derrière | en | ouvrage | de constructions |



āk-nef | *er* | *pet*

il entra | au | ciel.

C'est-à-dire: »La façade et le derrière du temple de Ramaamen étaient en pleines constructions, lorsqu'il (ledit roi) mourut.«[3]

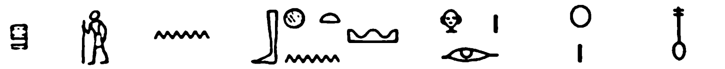
362. Le sujet, étant un substantif, doit occuper la première place d'une proposition, si le verbe auxiliaire  *àu*, surtout dans les temps composés de la conjugaison; est supprimé. P. ex.



às | *ḥon-f* | *em* | *naher*

alors | sa majesté | en | Mésopotamie,[4]

c.-à-d. »le roi était alors en Mésopotamie«.



pe | *ser* | *en* | *baχten* | *ḥir-àr* | (*her*) | *nofer*

le | roi | de | Baχten | fit | un jour | bon.[5]

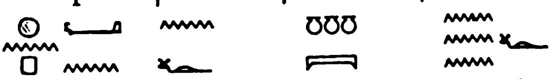
au lieu de  *àu* *pe ser . . . ḥir-àr* (cf. pag. 44, § 149, 17me temps).

363. Le sujet étant un substantif, le régime direct ou indirect, ou tous les deux, étant du nombre des pronoms personnels ou réflexifs (voir §§ 35, 38, 39), le sujet se trouve nécessairement *après* les régimes en question. P. ex.



nem-en | *nà* | *sa-f* | *ḥos-t-u*

a répété | à moi | son fils | les récompenses.[6]



χenep-en | *nef* | *nun* | *mu-f*

a offert | à lui | l'inondation | son eau.[7]

---

1) Edfou, mythe d'Horus. 2) Pap. Prisse 1, 5. Comp. § 133 la remarque. 3) Abydos, temple de Seti Ier. Voir Maspero p. 20. 4) Stèle de Bentreš l. 4. 5) L. l. 22. 6) Stèle de Boulaq, vestib. Nr. 26. 7) Stèle d'Amenmès au Louvre.

Ces deux exemples peuvent servir de preuves à l'appui de l'emploi absolu du 3me temps du verbe (voir § 135, comparez aussi les exemples cités).



rā-n *setu* *ṭḥuti*

donna | les | Thoth, c.-à-d. »Thoth les donna«.[1]



χeper *nek* *mer* *septu* *nuter*

il est | à toi | l'auteur | des richesses | Dieu.[2]

364. Le sujet, étant un substantif, se trouve à la fin de la proposition quand le verbe se présente sous la forme du 2me temps (voir § 134). P. ex.

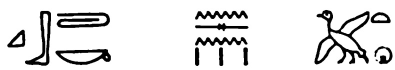


āu *nu* *ro-u* *en* *uaḥ-χet* *àn-pa-* *ān*

lit | les | chapitres | du | sacrifice | le | scribe,[3]

c.-à.-d. »le scribe lit les chapitres du sacrifice«.

365. Le régime indirect étant un pronom, le régime direct un substantif, ce dernier suit le régime indirect. P. ex.



keb-k *en-sen* *pat*

tu multiplies | à eux | l'offrande.[4]



rā-nef *nà* *tut*

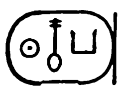
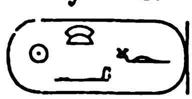
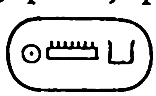
il a donné | à moi | une statue.[5]



ṭetu *nef* *nuter-u* *hekennu-u*

Adressent | à lui | les dieux | des louanges.[6]

366. En général, le lecteur de textes hiéroglyphiques fera la remarque, que les régimes directs et indirects se présentant sous la forme de pronoms personnels, occupent constamment leur place auprès du verbe, de manière que, le régime direct précède encore le régime indirect.

367. Ces règles que nous venons d'établir, ne permettent guère d'exceptions. C'est la syntaxe qui prescrit formellement cet ordre des mots. Mais différemment de cette remarque et tout clairement contre l'ordre logique des mots du discours, le lecteur trouvera à toutes les époques de la littérature égyptienne, des exemples qui lui démontrent l'usage d'une espèce d'inversion dans les noms et dans les titres attribués aux divinités, aux rois et à des personnages de distinction. La loi qui règle alors l'ordre des mots est dictée par l'idée que, par une sorte de respect, le terme le plus important doit occuper la première place de la composition, tandisque les autres le suivent selon le dégrès d'importance que renferme leur sens. Mais, les transcriptions de noms propres égyptiens, rendues en grec ou en latin, nous donnent les preuves incontestables, qu'à la lecture de ces compositions, chaque mot doit occuper la place que lui assigne la syntaxe. C'est ainsi, p. ex., que des noms propres tels que  *rā-nofer-ka*,  *rā-χāf*,  *rā-men-ka*,

1) Lepsius, Denkmäler, III, 194, ll. 12—13. 2) Pap. Prisse 13, 8. 3) Edfou, texte du couronnement. 4) Texte d'Abydos. 5) Stèle de donation à Boulaq. 6) Pap. de Boulaq.

rā-tat-ka, dans lesquels le disque solaire ⊙ occupe la place d'honneur, doivent être lus: Nofer-ka-ra, Χaf-ra, Menka-ra, Tatka-ra, comme le prouvent, du reste, les mêmes noms transcrits en grec: Népherchérès, Chephren (ou Chabryes), Menchérès et Tatchérès.

368. C'est ainsi que les titres suivants extraits de textes datant de l'ancien empire[1]

Seker mer pe, *Hor Set ma-t*,

Χufu χut mer, *àmen sa*

sont à lire suivant leur ordre logique: *mer pe Seker* »le préposé du temple de Seker«, *ma-t Hor Set* »celle qui voit Hor et Set«, *mer χut Χufu* »le préposé de la pyramide *χut* (la splendide) du roi Chéops«, *sa amen* »le fils d'Amon«. Des titres comme *àmen mer*, ne peuvent pas se prononcer autrement que *mer àmen* »aimant Amon«, comme cela est encore prouvé par la transcription grecque *Miamous*.[2] Il est bon à remarquer, que cette manière singulière d'arranger ainsi l'ordre des mots, est assez limitée. Les textes de l'ancien empire en offrent les exemples les plus fréquents, tandisque les inscriptions datant des époques postérieures, ne la réservent qu'à l'écriture des noms royaux et de quelques titres. L'écriture hiératique tout en repoussant l'inversion en question, suit l'ordre logique des mots prescrit par la syntaxe, exception faite des deux substantifs , *suten* »le roi« et *nuter* »le dieu«, qui précèdent régulièrement les noms auxquels ils se rapportent, comme dans ces titres: *sa suten* »fils du roi«, *him-t suten* »femme du roi«, *ān suten*, »scribe du roi«, *hon nuter* »esclave de Dieu« (prophète), *ha-t nuter* »maison de Dieu« (temple), *hotep nuter* »propriété de Dieu«, etc. Comme on peut s'en convaincre par les exemples qui précèdent, ces deux substantifs comportent le sens de véritables adjectifs (comp. § 87, remarque b.).

XVIII. Chapitre.

Des constructions elliptiques et des pléonasmes.

369. Une particularité du style hiéroglyphique est la brièveté causée surtout par les constructions elliptiques. C'est ainsi qu'on trouve une foule d'exemples analogues au suivant, dans lequel plusieurs mots se trouvent supprimés:

nu-k	*sa-k*	*rā-nek*	*hir*	*nes-t-k*
moi	ton fils	tu as donné	sur	ton trône,[3]

c'est-à-dire »moi [je suis] ton fils [que] tu as mis sur ton trône«. Dans cette phrase il faut suppléer le verbe substantif *pu* (voy. § 124) ou *àu*[4] »être«, après *nuk*, et

---

1) Comp de Rougé, sur les six premières dynasties pp. 50. 68. 71. 2) Quelquefois, le nom de la divinité est accompagné d'une longue série d'épithètes, sans exercer la moindre influence sur la position du participe *mer* à la fin de la composition. 3) Lepsius Denkmäler III, 194, l. 29.
4) Compar. l. l. 30.

puis le relatif *enti* »que« avec le pronom personnel correspondant à la fin du verbe (voir § 41 vers la fin).

370. L'omission des verbes auxiliaires a lieu, non seulement, dans les exemples semblables à celui qui précède, mais aussi dans les temps composés du verbe, le sujet de la phrase étant un substantif ou un pronom personnel isolé. C'est ainsi qu'on disait:

nuter-u | *em-kesu* | *en* | *ḥon-k*

les dieux | présentent leur hommage | à | ta majesté[1]

au lieu de *àu-nuter-u-em-kesu.*

371. Il est rare de rencontrer, dans les textes, la suppression d'autres verbes. Cependant, il y en a des exemples, et nous y comptons en premier lieu, le verbe »dire«, , comme p. ex. dans cette phrase extraite de la stèle des mines d'or, lign. 3—4:

nuter-u | *ḥir* | *tutut-en* | *àmof*

»les dieux | (disent): | nous avons engendré | lui«

nuterī-u | *ḥir* | *pir-f* | *àmon*

»les déesses | (disent): | il est sorti | de nous«.

Dans cet exemple la forme complète du verbe serait: *àu-nuter-u ḥir tet* »les dieux disent«. Dans le grand texte gravé sur la façade du temple de Séti Ier à Abydos, et traitant de la jeunesse de Ramsès II, ce dernier qualifie la bonté de son père, envers lui, dans ces trois mots: *à nef er-à* »ainsi à lui envers moi«, où il faut suppléer naturellement un mot soit substantif soit verbe tels que, penser, pensée. Comparez encore notre remarque *a* au § 264.

372. L'omission du pronom démonstratif, accompagné du pronom relatif ou du relatif simplement, est attestée par un grand nombre d'exemples. J'en ai cité déjà au § 42 une bonne partie auxquels je joins ceux qui suivent:

(*mer*) *-ui-f ḥir-maa àr-t-nek* »ses yeux voient [ce que] tu as fait«.[2]

unen-k unen tum »tu es [ce qui] est Toum«.[3]

sà sotp-à »l'homme [que] j'ai choisi«.[4]

ur àr-nek er àr-t-nef »plus grand est [ce que] tu as fait que [ce qu'] il a fait«.[5]

àr-nef āb-t àb-f »il a fait [ce que] son coeur désirait«.[6]

373. Dans les cas précédents, le relatif occupe la place soit du sujet, soit du régime indirect, de la phrase sans qu'aucune marque grammaticale fasse reconnaître ce rôle.

---

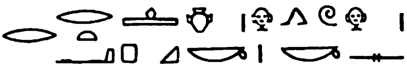
1) Pap. de Boulaq, hymne adressé à Amon, pag. 7, lign. 4. 2) Abydos. Texte précité. 3—6) Ibid.

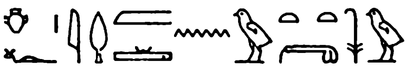
Il y a très-peu d'exemples dans lesquels il est indiqué par des pronoms affixes correspondants, comme dans cette phrase *nen men-t temu-nek-χonṭ-s* »il n'y a pas de contrée [que] tu n'eusses pas traversée,« citée plus haut au § 223. Dans cet exemple, l'affixe *s*, se rapportant au substantif *men* »contrée« du genre féminin, annonce très-clairement, le régime direct dont il s'agit dans la construction.

374. Si c'est une préposition qui précède, les marques de la relation peuvent être supprimées également, à l'exception seule de la préposition , *em*, *àm* qui occupe toujours sa place à la fin de la phrase, munie ou privée des signes pronominaux correspondants. Ainsi on lira:

 *àb-à ḥotep ḥir àr-t-nek nà* »mon coeur est satisfait de [ce que] tu m'as fait«.[1]

Dans la stèle de *Bentreš* on a cité un discours du démon qui possédait la princesse nommée, adressé au dieu *χonsu*. Il y dit: »je retournerai à l'endroit d'où je suis venu —

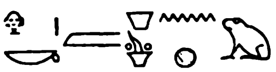
 *er-ertū-ḥotep*[2] *àb-k ḥir tutu-k ḥir-s* »pour rendre satisfait ton coeur sur [ce] pour lequel tu es venu«.[3]

 *àb-f àm en utet-su* »son coeur était agréable à [celui qui] l'a engendré«.[4]

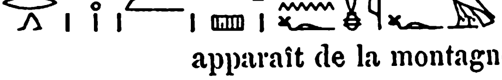
 *nuter-ḥa-t en pa tut-à* »le temple de celui [qui] m'a engendré«.[5]

 *sa-u un-sen àm-sen χer-ḥāt* »les classes *dans lesquelles* ils étaient auparavant«.[6]

375. L'élision d'un substantif ou d'un pronom correspondant à un substantif et même d'une phrase entière, qui précède, est d'une règle générale dans toutes les phrases de comparaison réciproque, après les mots *maà*, *em* et d'autres qui comportent le sens de »comme, égal à«. C'est ainsi qu'on lit, auprès de la figure d'un dieu à tête de grenouille, les mots suivants:

 *ḥir-k em ābenχ* »ta face est comme [celle d'] une grenouille«.[7]

 *à-ṭoṭ-tu-f monχ maà ṭḥuti* »ses paroles sont excellentes comme [celles de] Thoth«.[8]

 *pir nub em ṭu ḥir ran-f maà tef ḥor* »l'or apparaît de la montagne à son nom comme [à celui de] son père Horus«.[9]

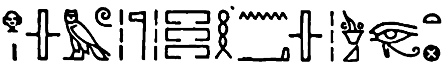
 *ḥā-u-k nib em nuter-u* »tous tes membres sont comme [ceux] des divinités«.[10]

376. La même construction elliptique a lieu dans certaines phrases, dans lesquelles deux ou trois substantifs se rapportent à un mot quelconque commun à tous et qui les précède. C'est ainsi qu'on lit:

---

1) Texte d'Abydos. 2) Lisez . 3) Lign. 20 l. 1. 4) Texte d'Abydos. 5) Ibid. 6) Décret de Canop. Lign. 14. 7) Crypte de Dendérah. 8) Pap. Anastasi No. II p. 4 l. 7. 9) Comp. § 245 ad No. 11. Stèles des mines d'or l. 6. 10) Lepsius, Denkmäler III, 194 l. 3.

 *àm-u uà-u kerà-u* »ceux qui sont dans les navires [et ceux qui sont dans] les chapelles«.[1] On porte soin:

 »pour les habitants des temples et [pour] les habitants de l'Égypte«.[2]

377. Quoique, dans ces ellipses dont nous venons de parler, la suppression de certains mots de la phrase s'explique sans efforts par le sens général du discours, cependant, il ne manque pas d'exemples d'ellipses qui rendent le sens équivoque. L'étudiant fera bien surtout d'examiner si, dans une série de substantifs, ceux qui suivent ne servent pas d'appositions à ceux qui précèdent. Seti Ier p. ex. éleva un temple

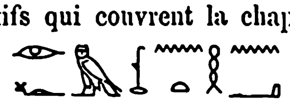
 *ḥir rạn ur àtefu-f nuter-u.*

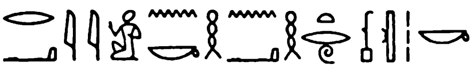
Dans cette phrase deux traductions peuvent être permises: »au grand nom de ses pères les dieux« et »au grand nom de ses pères [et à celui] des dieux«. Des raisons que Mr. Chabas, a très-bien expliquées, dans la Zeitschrift 1865 p. 33, obligent cependant, de donner la préférence à la première version.

378. Une espèce de construction elliptique doit être supposée dans l'emploi du *genitivus objectivus*, soit que le dernier est représenté par un substantif, soit qu'il apparait sous la forme d'un pronom affixe. C'est ainsi que dans la phrase suivante:

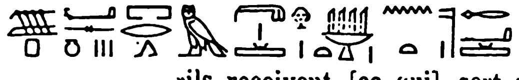
 *sent-k rer tuu àstet-en ur-u en seχa-k* »ta peur circule dans les montagnes, les rois (étrangers) tremblent à ton souvenir«, les expressions »ta peur« et »ton souvenir« désignent »la peur de toi« et »le souvenir de toi«.

379. Une élision assez fréquente dans les textes de toutes les époques, se rapporte aux pronoms affixes. C'est qu'il est permis de supprimer à volonté les pronoms affixes nécessaires au sens après un petit nombre de prépositions. Ainsi p. ex. dans cette phrase si commune aux textes funéraires: »que les dieux accordent, au défunt, toutes les offrandes  *ānχ nuter àm-sen* »desquelles la divinité se nourrit«, nombre de textes ne présentent que la simple préposition  *àm* dénuée de tout signe pronominal. Quelquefois l'omission du pronom embarassera le traducteur, comme dans cet exemple tiré des textes explicatifs qui couvrent la chapelle funéraire du maître *Ti* à Saqqarah:

 *àr-f em ter ent ḥenā* »fais-le à l'époque qui (ést) avec«, c.-à-d. à l'époque coïncidente, à temps.

 *rāī-à nek ḥenā ḥeteru-k* »je t'ai donné avec tes impôts«, c.-à-d. »je t'ai communiqué tes impôts«.[3]

Le plus souvent la préposition composée  *ém-bạḥ* se trouve ainsi à la fin d'une phrase, les pronoms affixes étant retranchés, comme dans cet exemple:

 *šep-sen pir em-bạḥ ḥir (utḥu) ent nuter ā* »ils reçoivent [ce qui] sort devant [eux] sur l'autel du grand Dieu«, c.-à-d. ce qui se *présente* à eux,[4] les présents.

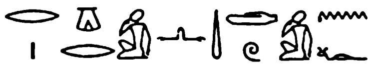
---

1) Texte d'Abydos. 2) Canop. 27. 3) Mariette, Abydos 8, 83. 4) Stèle d'Amenmès au Louvre.

380. Il faut compter au nombre des constructions elliptiques qui se rencontrent dans les textes égyptiens, l'usage si fréquent à observer où l'on désigne les habitants d'un endroit par le nom de l'endroit seul. C'est ainsi qu'on rencontre des phrases telles que: »la barque, le temple, le palais est en joie« au lieu de »les nautonniers de la barque, les habitants du temple et ceux du pays sont en joie«. Le grand texte d'Abydos contenant le récit de la jeunesse de Ramsès II, dit entr' autres:

 *ḱerà em roš* »(les habitants du) naos sont en joie«.

381. Qu'il me soit permis de clôre ce chapitre, par une observation qui se rapporte aux pléonasmes du style égyptien. Malgré la tendance très-prononcée de la langue égyptienne, à vouloir être brève dans ses expressions, il ne manque pas d'exemples nombreux qui nous prouvent le contraire de l'ellipse. C'est du style choisi que de dire: »voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, marcher de ses pieds, parler, se taire, manger de sa bouche« et ainsi de suite. C'est l'effet du même pléonasme que de dire p. ex.

 *ro ḱer nen tetu-nef* »la bouche se taît, elle ne parle pas«.[1]

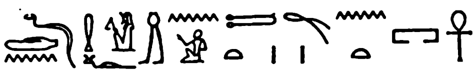
Mais loin d'y reconnaître une redondance stérile de mots, les Égyptiens préféraient ce genre de figures rhétoriques pour donner à la phrase plus d'énergie, et surtout pour la présenter sous des couleurs poétiques.

XIX. Chapitre.

Du verbe en construction.

382. Le premier soin du traducteur d'une phrase rédigée en langue égyptienne, doit consister à retrouver le verbe principal et sa modification. Cette dernière sera facile à reconnaître quand les marques pronominales, les verbes auxiliaires ou les terminaisons accompagnent le verbe en question; pour indiquer le nombre, la personne, le mode et le temps à choisir Ce n'est pas de là que provient la difficulté, qui est fondée plutôt sur le cas que le verbe se présente dépourvu de chaque signe caractéristique. D'après ce que nous en avons dit dans le chapitre VIII, le verbe alors pourra être accepté dans le sens ou du premier temps (§ 133), ou de l'impératif (§ 178), ou du participe (§ 185), ou de l'infinitif (§ 190). Cependant cette difficulté du choix à faire, est diminuée notablement par les réflexions suivantes.

383. L'impératif aura sa place presque toujours après une interjection ou un verbe d'énonciation, qui indiquent d'avance le rôle du verbe en question, comme p. ex. dans cette phrase:

 *tot-en-ḥon-f àn nà tet ent pe-ānχ* »sa majesté dit: ammenez à moi le collége des hiérogrammates!«[2]

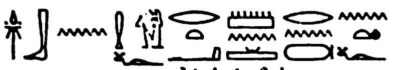
384. L'infinitif, au contraire, servira de complément à un autre verbe qui précède et qui annonce le rôle du second. Comme par exemple dans les phrases suivantes:

---

1) Pap. Prisse 4, 4. 2) Stèle de Bentreš lign. 9.

 *utu-n-à sopeṭ er-pe-f* »j'ai ordonné (de garnir son temple«.[1]

Il est même permis d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est le complément du premier, p. ex.

 *àb-en-ḥon-f erṭā men ran en tef* »sa majesté a désiré faire rester le nom de son père«.[2]

385. Restent donc le premier temps et le participe à discuter, sur le choix desquels il n'y a pas de règles à établir, sinon que le premier temps suppose un sujet, tandisque le verbe dans le sens participial, peut s'appliquer aussi bien au sujet qu'au complément quelconque d'une phrase.

386. En général on peut dire que les régistres officiels contenant les titres et les épithètes honorifiques des pharaons, par lesquels les textes historiques débutent ou qui accompagnent les cartouches royaux, abondent de participes de verbes se rapportant tous à la personne du pharaon. Tels sont les épithètes comme  *mer* »aimant« (telle divinité),  *pir* »sorti« (de telle divinité),  *sotp en* »approuvé par« (telle divinité),  *ṭa-ānχ* »donnant la vie« et bien d'autres encore.

387. La place du participe est toujours après le substantif, auquel il se rapporte. Ainsi p. ex. on écrira  *āb-u à em ta-(merà)* »les prêtres venant d'Égypte«.[3]

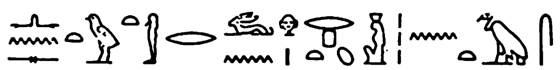
388. Les participes ayant la forme de la troisième personne (du singulier et du pluriel) des différents temps du verbe, s'accordent naturellement en genre et en nombre avec les mots auxquels ils se rapportent. P. ex.

 *àu ter(u) à-sen* »aux époques qui viennent (futures)«.[4]

 *(ḥib)-u àr-ut-u en šemu* »les panégyries faites en été«.[5]

 *nuter-t ten àu-s ranen-t āk-s er (pet)* »cette déesse étant vierge s'en alla au ciel«.[6]

Remarque. L'emploi du participe dans un sens absolu est prouvé par des exemples comme le suivant:

 *nen setut er un ḥir repet-u en mut-s* (la couronne de Bérénice) »ne ressemble pas à l'étant [c.-à-d. à celle qui est] sur les images de sa mère«.[7]

389. La forme du participe dont nous venons de parler, peut causer des difficultés au traducteur quand il s'agit de phrases dans lesquelles les mots qui s'y rapportent, exigent nécessairement la première ou la deuxième personne d'un temps du verbe, comme p. ex. dans cette invocation gravée sur une stèle découverte à Semné:



à ser nib suṭ-tisen[8] *ḥir àner pen mer-ten ḥos-ten nuter-u-ten* »ô (vous) tous les grands personnages *visitant* cette pierre, aimez (et) glorifiez vos divinités!«

1) Texte d'Abydos. 2) Cf. Zeitschrift 1865 p. 34. 3) Décret de Canopus lign. 24. 4) Ibid. l. 21. 5) L. l. 6) Ibid. l. 24. 7) Ibid. l. 31. 8) Pour cette forme *tisen* au lieu de *sen*, comparez la remarque au § 130.

Les difficultés augmentent s'il y a, dans pareils exemples, des constructions par syllepse, de manière que le sujet de la phrase exige la deuxième personne du pluriel, tandisque les participes offrent la troisième personne du singulier et du pluriel. Sur la stèle No. 26 dans le vestibule du musée de Boulaq, le défunt est censé s'adresser dans son discours aux visiteurs de sa tombe. Après les mots *à ānχ-u tep-u* [1] *tą* »ô (vous) vivants sur terre!« il énumère les titres des personnages distingués, que sa tombe pourrait voir un jour. Ayant proposé leur liste spéciale, il finit par les désigner très-généralement par l'expression *suą-tefi nib ḥir utu pen* »tout le monde visitant cette stèle«. Mais comme le mot *nib* comporte le sens d'une multitude, le participe suivant est mis au pluriel: *šeṭ-tesen àm-of* »lisant elle«, après quoi le verbe principal de la phrase apparaît sous la forme de la deuxième personne du pluriel: *ḥos-ten mer-ten usàr ḥąk ṭet* »glorifiez (et) aimez Osiris, roi de l'éternité«.

390. Ce genre de textes peut donner une idée suffisante des obscurités qui cachent parfois l'intelligence et la clarté d'une phrase. Il faut une grande attention pour distinguer surtout le rôle que jouent les signes pronominaux, et pour retrouver les rapports qui les lient ensemble. La langue égyptienne, comme toutes les langues orientales, ne connaît pas la précision qui existe dans les constructions grammaticales des langues classiques. On est obligé de suivre minutieusement la marche du discours pour reconnaître, dans beaucoup de cas, la correspondance des mots par le sens.

391. Dans nos langues modernes deux verbes à différents sujets qui se suivent, de manière que le second forme le complément du premier, sont joints à l'aide de la particule *que*. En égyptien ce rapport n'est indiqué par aucun signe caractéristique, c'est au lecteur de distinguer leur correspondance. P. ex.

rā-nà āš-tu-nten »j'ai (or-)donné [*que*] vous étiez appelés«.[2]

392. Si un verbe quelconque forme le complément d'un substantif, ce rapport est indiqué, dans la plupart des cas, par la préposition *en*. P. ex.

àb en s-ānχ »le désir de nourrir«.[3]

hą en àr ḥib »le jour de faire la fête«.[4]

ūaūa seχer-u en šeṭ χnumṭi-u »discuter les plans de creuser des puits«.[5]

393. Si le verbe principal d'une phrase est du nombre des *verba sentiendi et declarandi*, il est permis de choisir les constructions suivantes. Sous la supposition que le complément qui suit, contienne le discours direct, ce dernier, d'abord, ne porte aucune marque qui annonce les paroles. P. ex.

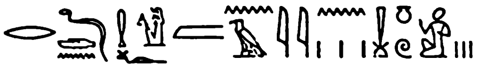
toṭ-f àr-à se-χā su em suten »il disait: je le ferai être couronné comme roi«.[6]

Ou le discours est indiqué d'avance par les mots *em-toṭ* qui précèdent les paroles prononcées. P. ex.

1) Pour ce pluriel comparez le § 248 de la grammaire. 2) Texte d'Abydos. 3) Décret de Canopus l. 9. 4) Ibid. l. 19. 5) Stèle des mines d'or l. 8. 6) Texte d'Abydos.

 *s-āb-nef su em nuter ānχ em tot nen teh-à suten utu* »il se purifia par un serment sacré en disant: je ne transgresserai pas [ce que] le roi a ordonné«.[1]

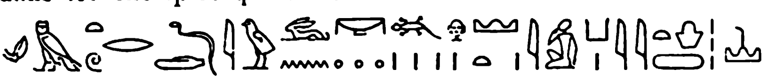
Ou le discours est avisé par la particule *em* (»comme, ainsi«). P. ex. Deux *Sasu* (Bédouins) arrivent chez Ramsès II.

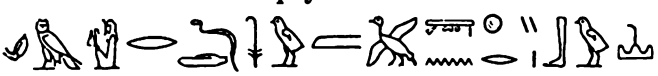
 . . . . *er tot en hon-f em naīan-sonu* . . . . »pour parler à sa majesté ainsi: nos frères (nous ont envoyés etc.)«.[2]

Ou enfin les paroles sont précédées de la préposition *hir* (probablement l'abréviation de *hir-tot* »en disant«, cf. § 188, premier exemple). P. ex.

 *(hu)-à nes hir moà-t nà* »je l'invoquai en (disant): viens à moi!«[3]

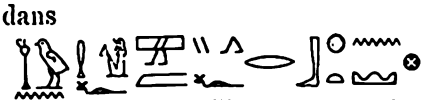
394. Si, au contraire, les paroles qui suivent le verbe principal de la phrase, renferment le discours *indirect*, ce dernier est précédé des mots *er tot* »que«, comme dans les exemples qui suivent:

 *sotem-tu er-tot àu-un nub āχ-u hir (men)-t àkīta* »on a entendu qu'il y a beaucoup d'or dans le pays d'Akita«.[4]

 *sotem-à er-tot su em pa tu n χiribu* »j'entendis qu'il (est) dans le pays de Chalybou«.[5]

 *àu-u-kem er-tot àrī-f-setu* »ils (les juges) découvraient qu'il les avait commises« (les abominations).[6]

395. Dans quelques exemples cependant les mots *er-tot* sont supprimés, comme p. ex. dans

 *utu-n-hon-f šemi-f er baχten* »sa majesté ordonna qu'il partît pour le pays de Baχten«.[7]

Dans d'autres, les mêmes mots sont remplacés par la particule du subjonctif *er*. Voir § 173.

XX. Chapitre.

De la formation et du genre des substantifs.

396. Les substantifs qui se rencontrent dans l'écriture sacrée des Égyptiens, sont simples ou composés. N'ayant rien à remarquer sur les substantifs simples qui correspondent à une racine verbale quelconque, nous en sommes réduits aux observations suivantes, relativement aux substantifs composés.

---

1) Stèle de Piānχi. Le lecteur trouvera dans la Zeitschrift 1868 p. 74 suiv. des renseignements ultérieurs relativement à cette construction. 2) Lepsius, Denkmäler III, 187, l. 4—5. 3) Stèle de Metternich, paroles d'Isis. 4) Stèle des mines d'or l. 9. 5) Lepsius, Denkmäler III, 187, l. 17. 6) Pap. judiciaire de Turin col. 4, 2. 7) Stèle de Bentreš l. 11.

Ces derniers se forment de deux racines ou de deux mots différant l'un de l'autre par leurs sens. Leur combinaison produit une nouvelle signification. C'est ainsi que le substantif *neb* a le sens de »maître« et le mot *ānχ* celui de »la vie«, tandisque leur composition *neb ānχ*, littéralement: »maître de la vie«, signifie un sarcophage, ou plutôt son couvercle représentant la figure de l'homme vivant en sculpture. La détermination des mots composés suit la règle exposée au § 8 de la grammaire, c.-à-d. par rapport au sens général de la nouvelle composition. C'est ainsi que le mot composé *neb-ānχ* est déterminé soit par la figure d'une momie: , soit par le déterminatif des ouvrages en bois: *neb-ānχ*.

397. Les substantifs composés se forment:

1) De deux substantifs dont le second est le complément du premier, quelquefois unis par la préposition *en* »de«. P. ex. *neb-en-bāk* (à la lettre: maître de l'épervier) nom donné à un collier ayant la forme d'un épervier aux ailes étendues (v. Dict. p. 746), *neb-t pe* (maîtresse de la maison) »l'épouse, la dame mariée« (l. l. 745), *neb-t hī* (maîtresse d'un mari) »la femme mariée (Dict. p. 745), *neb pet* (maître du ciel) »le céleste«, *neb nofru* (maître des grâces) »le très-gracieux«.¹

C'est ainsi que dans une foule d'exemples le premier mot de la composition indique que la personne ou l'objet en question se distingue par sa forme, sa qualité etc., qui est spécialisée dans la seconde partie de la composition.

χet-en-ānχ (bois de la vie) ou

ām-en-ānχ (arbre de la vie) »l'arbre fruitier« (Dict. p. 201).

2) D'un adjectif et d'un substantif, le premier marquant la qualité désignée par le second: *nofer ḥir* »celui à la belle face, le beau«, *ā neχt* (grand en victoire) »le victorieux«, *ānnu-āb* (boni cordis) »le clément« (Dict, p. 194), *χu-seḥ* (splendidi consilii) »un homme d'esprit«, etc.

3) D'un mot ayant le sens d'un pronom et d'un substantif: *ām-χet* (celui qui est à la suite) »le compagnon«, *ām-χet* (ce qui est dans le ventre) »les entrailles«, *ām-pe* (ce qui est dans la maison) »le mobilier«,² *ār-χeχ* (ce qui se rapporte au cou) »le collier«. Comp. les §§ 43 et 45 de la grammaire.

4) D'un verbe et de son complément substantif: *mes-ā-t* (taillant la pierre) »le lapicide« (Dict. p. 132), *un-ḥir* (montrant la face) »le miroir« (Dict. p. 263), *mer mạā-t* (aimant la vérité) »le véridique« (l. l. p. 120), *nei-χet-u* (traitant les affaires), βουλευτής,³ *reχ-χet-u* (sachant les choses) »un savant«.⁴

5) D'un verbe accompagné d'un adverbe ou d'une préposition, p. ex. *ii ḥịr-sa* (ce qui vient après) »la postérité« (Dict. p. 233), *pịr-embạḥ* (ce qui

1) Traduction du titre grec Eucharistos donné à un des Ptolémées. 2) Dict. p. 80, à comparer la rectification dûe à la leçon de Mr. Chabas, à la page 1716, lign. 9. 3) Dict. p. 82. 4) Ibid. p. 868.

sort au-devant) »le présent, le cadeau«, *ānī-t-ḥir-su* (ce qu'on mène après) »le butin«,[1] *net-nut-ḥir* »l'hommage«.[2]

398. Le genre des substantifs est soumis à des règles fixes. En général les noms d'êtres mâles sont du genre masculin, comme les noms d'êtres femelles du genre féminin.

399. Cette règle éprouve une exception assez curieuse, c'est que les noms collectifs soit généraux soit partitifs, même quand ils se rapportent à des êtres *mâles*, demandent nécessairement le genre *féminin*. P. ex.

ta-pet[3] »le peuple, la foule«,

ta-pet-menš »les matelots, la marine« (Dict. p. 664),

ta-tent-ḥeter-u »la cavalerie« (Pap. Sallier, passim),

ta-tat »la foule, la masse d'hommes« (Dict. p. 1524),

ta-mohau-t »la tribus« (Texte d'Abusimbel),

ta-menfī-t »la garde du corps« (Dict. p. 647),

ta-pat-u »la société divine«.[4]

ta-mer-t »la foule des paysans« (Dict. p. 673),

ta-keneb-t »la foule des employés« (Dict. p. 1461),

reχī-t »le monde instruit, civilisé« Pap. Prisse 5, 4 etc.

400. Nous avons remarqué, au § 12, que beaucoup de mots de la même forme ne diffèrent, quant à leur sens, que par la marque *t* réservée au féminin. Ces mots-là peuvent être divisés en deux classes. La première embrasse les êtres vivants, étant de la même espèce, mais de différent sexe, tels que *son* »frère«, *son-t* »soeur«, *sa* »fils«, *sa-t* »fille«, *ḥon* »esclave«, *ḥon-t* »esclave (femme)«, *nofer* »jeune homme«, *nofer-t* »jeune fille«, etc.

La seconde classe se compose de mots dérivés de racines verbales, et différant en ce sens que le genre masculin indique l'*idée concrète*, le genre féminin l'*idée abstraite* contenue dans le verbe. C'est ainsi qu'on dérive des verbes:

āau »être vieux« le subst. masc. *p-āau* »le vieillard«[5] et le substantif féminin *ta-āau* »la vieillesse«;[6]

kers »embaumer«, le subst. masc. *kers* »la momie«, et le substantif fémin. *ta-kers-t* »l'embaumement, l'ensevelissement«;[7]

utu »ordonner, décréter«, le substantif masculin *p-utu* »la stèle contenant un décret«, le substantif féminin *ta-utu-t* »le décret, l'ordonnance«;[8]

reχ »savoir«, les substantifs: *pe-reχ* »le savant«, *reχ-t*, *reχī-t* »le savoir, la science«.[9]

---

1) Tabl. statist. 2) Cf. Dict. p. 830. 3) Il y a encore des doutes sur la vraie lecture de ce mot que j'ai transcrit *šemer* dans mon dictionnaire (voir pag. 1391). 4) Ce sont les ΘΕΟΙ ΣΥΝΝΑΟΙ des inscriptions grecques trouvées en Égypte. 5) Voir Dict. p. 32. 6) Pap. Prisse 5, 2. 7) Dict. pp. 32, 1470. 8) Dict. p. 291 suiv. et p. 293. 9) Dict. pp. 868, 870.

401. Le dernier exemple fait reconnaître une seconde forme augmentée de la lettre ī, dont j'ai indiqué au § 187 (voir la remarque) le rôle particulier. La lettre en question se retrouve, du reste, à la fin d'une foule de mots qui sont du genre féminin et qui offrent une seconde forme privée de l'ī caractéristique. P. ex. *ḥerī-t* »la terreur«, *ḥemī-t* »le gouvernail«, *nehī-t* »le sycomore«, *ḥenī-t* »le javelot« etc. À comparer le Dictionnaire qui abonde d'exemples.

402. Généralement nous remarquons que les mots suivants sont du genre *masculin:*

1) les noms propres des *nomes* ou des divisions de l'Égypte,
2) tous les mots désignant les *ports*, les *districts* appelés *uu* et les endroits nommés *peḥuu*,
3) les noms propres des *îles*,
4) les substantifs désignant *l'eau, la mer, le Nil, les fleuves* et *les lacs* en général,
   Excepté: les mots dérivés de verbes à l'aide de la terminaison *ī-t* (voir ci-haut),
5) les substantifs désignant *le soleil, la lune, les planètes, les étoiles* et *les constellations du ciel,*
   Excepté: quelques étoiles comme *nuter sopet-t* »Sothis« et peu d'autres,
6) les noms qui expriment *le temps* et *ses divisions*;
   Excepté: les substantifs *a*) qui désignent *l'année, les heures* et *les minutes,*
   b) qui se terminent en *ī-t,*
   c) quelques autres comme p. ex. *per-t* »l'hiver«;
7) les substantifs qui désignent les *fêtes*, les *éponymies* des 30 jours du mois et des 12 mois de l'année,
8) les substantifs servant à exprimer les noms des différentes *localités* qui sont déterminées par le signe,
9) les substantifs qui désignent *le feu, la chaleur, la lumière* et *l'obscurité,* à peu d'exceptions près,
10) les substantifs qui appartiennent aux noms de *métaux.*

403. Le genre féminin est réservé:

1) aux noms propres des *pays*, des *villes* et en outre des *terrains* déterminés par les signes, et des endroits ou des édifices habités et déterminés par le groupe;
2) aux nombreuses expressions pour désigner le *ciel*, et la *voûte céleste*, ainsi qu'aux *directions du ciel* et aux *vents,*
3) aux substantifs exprimant *l'année, l'heure* et ses *subdivisions*,
4) aux substantifs qui désignent le *corps humain* et ses *membres*, sauf quelques exceptions,
5) aux substantifs qui expriment les différents noms des *diadèmes* et des *ornements* en général,
6) aux noms *d'arbres* avec quelques exceptions.

404. Le neutre qui, en égyptien, n'existe pas, est remplacé par le genre féminin (voir les exemples cités aux §§ 90, 178, 196, 245 ad No. 10, etc.).

APPENDICE No. 1.

Tableau général

des hiéroglyphes qui ont des valeurs phonétiques.

Le tableau suivant présente la liste aussi complète que possible des caractères hiéroglyphiques qui expriment des valeurs alphabétiques, syllabiques, y compris les signes polyphones. Nous avons pris soin d'y ajouter les valeurs phonétiques que l'écriture secrète prête à la plupart de ces signes. L'écriture en question dont les traces remontent jusqu'à l'époque des Ramessides, et qui se développe en système sous les Ptolémées, consiste à attribuer principalement à un signe quelconque le son de la lettre initiale de sa valeur syllabique ou du mot et même des mots auxquels il répond dans la langue parlée. C'est ainsi p. ex. que le signe syllabique *nu* dans cette écriture, devient la simple lettre *n* et que l'image du bélier sert à exprimer tantôt la lettre *b*, tantôt la lettre *s*, par la raison que le bélier, en égyptien, est désigné soit par le mot *ba*, soit par le mot *ser*. On pourrait donc très-bien appeler ce système celui de l'*acrophonie*.

Comme la langue *parlée*, dans le courant des siècles, avait subi nombre de changements tant pour les voyelles que pour les consonnes des anciens mots, il en résulte quelquefois le fait curieux que les lettres initiales ou finales d'une syllabe, à différentes époques, n'ont plus de ressemblances avec leurs correspondances antiques. Ainsi p. ex. , , se prononçaient anciennement *àr*, *àp*, *āb*, plus tard *īri*, *up*, *ub*, comme aussi en copte ⲓⲣⲓ, ⲱⲡ et ⲟⲩⲏⲃ.

Les changements ont lieu surtout dans les lettres suivantes:

à remplacé par *a*, *ā*, *ū*, *u*, *ī*.

ā » » *à*, *ū*, *u*.

b » » *ū*, *p*, *m*.

n » » *r*, *l*.

s » » *š*.

ḥ » » *χ*.

χ » » *š*.

t » » *t*, *t*, *t*.

k » » *q*, *g*.

D'autres changements non moins remarquables, se produisent dans l'élision de la lettre *r*, surtout à la fin des mots. P. ex. *àner* et *àn*, *bener* et *ben*, = *χeper* et *χep*, = *kers* et *kes*, etc. Aussi la métathèse est-elle d'un fréquent usage. P. ex. = *ḥā* et *āḥ*, = *tà* et *àt*, = *ān* et *nā*, = *teḥ* et *ḥet*, = *seš* et *šes* etc.

Dans le tableau qui suit,

A. indique que la valeur phonétique à laquelle la lettre est apposée, appartient à l'ancien empire,

B. prévient le lecteur que la valeur phonétique appartient à l'écriture de la basse-époque, celle du système acrophonétique,

Gr. indique notre grammaire,

* fait savoir que les caractères qu'il accompagne, ne se rencontrent pas sous telle valeur dans mon dictionnaire, dont les pages sont indiquées par les chiffres.

I. Figures d'hommes.

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
1		*àn*		81
2		*ḥq*		886
3		*ān*		191
		ā	*B.*	
4		*ur*		332
5		*ser*		1261
		s	*B.*	
		ā	*B.*	
6		*àtī*		149
7		*sa*		1150
		s		
8	*B.*	*fa*		534
		ket		
		f	*B.*	
9		*nini*		743
10		*àau*		32
		ten		1550
11		*set*		1336
12		*ṭu*	*B.*	1609
		ṭ	*B.*	
13		*ānχ*		213
14		*kers, kes*		1475
15		*ḥeter*		1010
16		*χeχet**		
17		*ka*		1435
		k	*B.*	
		ḥāā		935
		ḥ	*B.*	
18		*n*	*B.*	
19	*B.*	*neχt*		802
20		*ṭūa*		1621
21		*àb*		35
22		*koṭ*		1477
23		*χus*		1063
24		*ba**		
25		*seḥer*		983
26		*āb**		
27		*tut*		1532
28		*kers*		1470
29		*à*		gr. 10
30		*à*		gr. 92.
31		*àm*		78
32		*àr*		94
33		*sa*		1158
		s		
34		cf. No. 7		
35		cf. No. 8		
36		*ḥeḥ*		989
		ḥ	*B.*	
37		*ḥeḥ*		989
		ḥ	*B.*	
		nefer		757
38		*šep*		1381
39		*àmen*		cf. 71
40		*ṭḥuti**		
		à	*B.*	
41		*usàr**		
		s	*B.*	

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
42		*un* B.	253
43		*šu*	1151
		s B.	
44		*ten*	1549
45		*àmen*	71
46		*set*	1354
47		*āb*	171
		*ub**	
48		*χer*	1116
49		*sen*	1243
50		*meḥ*	689
51		*neb*	745
52		*neb*	747
53		*nem*	1101
54		*s*	1151
		nen B.	
		n B.	
		χen B.	
		χ B.	800
		šerà B.	1404
		ā B.	

II. Figures de femmes.

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
55		*ḳeb*	1509
56		*bok*	428
57		*bok**	
58		*beχ*	cf. 412
		mes	696
		pāpā	413
59		*net**	
		n B.	

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
60		*šetu** B.	
61		*maā*	
		m B.	
62		*ṭūa* B.	1621

III. Membres du corps humain.

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
63		*tep*	1535
		āp	1539
		*ḥer**	
64		*ḥer*	977
65		*ànem*	90
		ḥā	931
		*ḥer**	
66		*uṭa*	312
		bok	427
67		*àb**	
68		*àt*	136
		tà	1527
69		*àn*	85
		nā	739
		ān	193
70		*ma**	
71		*àn*	193
		ān	193
72		*àr*	97
		īri B.	
		ī B.	
		men B.	
		mer	675

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
73		ȧr	100
74		ȧr	100
75		mer	675
76		ṭebḥ	1633
77		ṭebḥ	1633
78		ȧm	63
		sem	1235
79		r	838
80		neb	748
81		beḥ A.	1632
		ḥu	938
		ḥ B	
82		sepet	1205
83		ār	211
84		χabes	1031
85		sa* B.	
86		ku	1433
		k B.	
87		χen*	
88		nen	776
		n B.	
89		ā	
		ṭoṭ	1665
90		sop*	
		meḥ	692
91		niṇi	743
92		mo	596
93		mo	596
		m	596

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
		ḥonk	970
94		mok	617
95		neχt	802
		n* B.	
96		ṭu	1609
		ṭ* B.	
97		ṭeser	1682
		ṭeser	1682
98		χu	1061
99		ḥi	914
100		ser	1259
101		uṭen	307
102		χen	1104
103		ȧm	64
104		seṭ B.	
105		ṭ	1604
106		kep	1491
107		šep	1376
108		šep	1376
109		šep	1376
110		ḥen	965
111		īā	234
112		tep A.	
		ṭeb*	
		ṭebā	1678
113		maā*	574
114		ta*	1703
115		ān	cf. 201
116		ka	1435
		beḥ	410

Nº.	Signe	Valeur	Dict. pag.
		met	720
		mo	721
		ta	cf. 1704
		t B.	
		*per**	
117		*men*	636
118		*ḥen*	1726
119		*sem*	1222
120		*tu**	
		t B.	
121		*ȧī*	233
122		*sẹb*	1185
123		*sem*	1222
124		*šem*	1386
125		*nen*	773
		n B.	
		ȧn	82
126		*ṡes*	1407
127		*tet*	1537
		t B.	
128		*pet*	518
		rot	877
		uār	244
		men	639
129		*toh*	1562
130		*b*	
131		*ḳer*	1515
132		*āā*	542
		ȧā	542
		fuā	542

Nº.	Signe	Valeur	Dict. pag.
		ȧs	121
133		*sem*	1217
134		*šāt*	1364
135		*seper*	1202
136		*ȧuf*	59
		f	
137		*ḥā*	934

IV. Quadrupèdes.

Nº.	Signe	Valeur	Dict. pag.
138		*l*	683
		ār	205
		ȧr	205
		ṡenā	1400
139		*ser* B.	1261
140		*ma*	505
		ma B.	gr. 76
		ṡenā	1400
141		*neb*	745
142		*χeb*	1031
		tep	1635
		teb	1629
143		*ser*	1259
144		*āb*	168
145		*sa*	1151
146		*sep*	1198
		sāh	1163
		ṡa	1422
		*ān** B.	
		*ī** B.	
147		*set*	1331

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
148		*set* A.	
149		*sešta*	1316
150		*ān*	163
		à B.	
		sa	1154
		*ṭeṭ** B.	
		*ṭe** B.	
151		*àn* B.	
152		*kenṭ*	1463
153		*nefer* B.	757
154		*set*	
155		*nefer* B.	757
156		*nefer* B.	757
		sem	1235
157		*ka*	1435
		q *k* B.	
158		*neb* B.	745
159		*beχ* B.	412
160		*nāš* B.	741
161		*ḥes*	993
162		*fu*	538
		àā	542
		āā	542
163		*àb*	35
164		*ba*	370
		b B.	
		ser	1259
		s B.	
165		*sūg*	1163
166		*āu*	1719
		ā B.	
		*ār** B.	
		š B.	
167		*sāḥ*	1170
168		*šes**	
		š B.	
169		*šes* B.	
170		*χeχ** B.	
171		*ma* B.	
172		*χeft* (*mat?*) B.	

V. Membres de quadrupèdes.

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
173		*peḥ*	496
174		*ḥā*	931
175		*ḥā* B.	931
176		*peteḥ*	527
177		*neb** B.	
178		*at*	20
		ta	20
179		*sesennu** B.	
180		*hau* B.	906
181		*teḥ*	1664
		*ḥet**	
182		*šes*	1311
		seš	1308
183		*ṭenṭen*	1648
184		*ken*	1728
185		*šef*	1383

Nº	Signe	Valeur		Dict. pag.
186		*sel*		1331
187		*sel*	*A.*	1331
188		*pau**	*B.*	
189		*us*		276
		*ḥā**	*B.*	
190		*bà*		372
191		id.	*B.*	
192		*r*	*B.*	
193		*χen*		1094
194		*fel*		
		χent		1108
		sen		
		*tep**	*A.*	
195		*sem*		1344
		selem		1344
		ṭen		1641
		àṭ		153
		*seṭ**		
196		*àp*		52
		up	*B.*	
197		*àau*		32
198		*āb*		167
		*ub**	*B.*	
199		*àp*		58
		*up**	*B.*	
200		*χnem*	*B.*	1097
201		*ṭem*		1640
202		*ām*		185
		ā	*B*	

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
203		*peḥ*		491
204		*ḥeka*		1001
205		*āb*		175
206		*nem**	*A.*	
207		*nem (?)*		769
208		*kep*		1491
		kep		1491
209		*sek*		1319
210		*às*		121
211		*seṭ*		1349

VI. Oiseaux.

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
212		*ḥor*		982
		*neter**	*B.*	
		bàk		
		*p**	*B.*	
213		*neb**		
214		*ba*		370
		b	*B.*	
215		*ba**	*B.*	
		b	*B.*	
216		*χu*		114
		χ	*B.*	
217		*āk*		221
218		*uś*		284
219		*śerà*		1404
220		*ur*		332
221		*ba*		370
		b	*B.*	
222		*bek*		424

Nº	Signe	Valeur	Dict. pag.
223		mert	731
		mel	731
		m	596
		ner	786
		keṭ* B.	
224		menχ B.	660
225		teχ	1564
		teḥ	1664
226		sa	1151
		s B	
		r B.	
		u B.	
		men	656
		ḥep	951
227		mer	730
		mer	730
228		àm	559
		m	
229		neḥ	792
		n B.	
230	,	neḥ	792
		n B.	
231		kem	1451
		kam A.	1451
232		ṭešer	1659
		ṭeš	1659
233		ṭef	1680
234		ti	gr. 5
235		seḥ	1277
236		a	1
237		u	238
238		bāḥ	381
239		ḥem	958
240		set	1353
241		ṭeb	1629
242		pa	448
		p B.	
243		sep* A.	
		ḥenā B.	1726
244		χen	1089
245		kema	1452
		ten	1549
246		χu B.	1062
247		reχ	869
248		mok B.	617
249		iu	1702
250		men	667
		set	73
251		sont	1256

VII. Membres d'oiseaux.

Nº	Signe	Valeur	Dict. pag.
252	,	χu B.	114
253		ner	785
254		ṭeṭ	1686
		ṭ	1673
255	, ,	peḳ	514
256		meḥ B.	692
		seš	1310

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
257		*àmaχ* B.	75
258		*meḥ*	690
259		*remen*	858
		nen	780
260		*ša* *	
261		*maā*	574
		m B.	
		šu	1365
		š B.	
		keb	1444
262		*sa*	1151
		s B.	
263	,	*ān*	202

VIII. Poissons.

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
264		*àn*	86
		s B.	
265		*χa*	1041
266		*betu*	439
267	.	*sep* *	
268		*bes*	418
269		*nār*	741
270		*ān*	193
		àn	
271		*neb*	86

IX. Amphibies, Reptiles.

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
272		*sebek*	1194
		sek	1193
		aṭ *	22
		n B.	
273		*mu* B.	633
274		*āχ* *	
		āš B.	220
		ṭem	1639
275		*ro, r* B.	841
276		*ru* *	
		r B.	
		f B.	
277		*neb*	745
		r B.	
		k B.	
278		*ṭ*	
279		*meḥ*	694
280		*ṭeṭ*	1683
281		*meṭ?*	
282		*ker* B.	1466
283		*ken*	1458
284	,	*f*	
285		*per*	449
286		*āk*	221
287		*àter*	143
288		*satu* B.	
289		*ḥek*	1000
290		*ḥefen*	955
291		*āf*	185
		men	644
		seχet	1303
		χeb	1063
		ket	1477
292		*χeper*	1071
		χep	1071

N°.	Signe	Valeur		Dict. pag.
		tu	B.	1522
		t	B.	
293		*āp*	B.	179
		ā	B.	
294		*ḥotp*	B.	1005
295		*serk*		1269
296		*kem*		1448

X. Arbres, plantes, fleurs etc.

N°.	Signe	Valeur		Dict. pag.
297		*àm*		63
		m	B.	594
298		*àtf*	B.	139
299		*χet*		1138
		χer	B.	1116
		χ	B.	1050
300		*un*		253
301		*ḥen*		961
		às		120
302		*neḥem*	B.	796
		n	B.	
303		*neχeb*	B.	799
		n	B.	
304		*ānḥ*		342
305		*sek*		1323
306		*benr*		398
		beit		390
		mer		606
		m	B.	
307		*nedem*		834
308		*nem*	A.	
		ānt		354

N°.	Signe	Valeur		Dict. pag.
309		*tqui*	B.	
310		*χa*		1022
		χ	B.	
311		*ḥen*		972
312		*ur*	B.	332
313		*χesef*		1134
314		*àtḥ*		27
		meḥ		690
		χeb		1063
315		*ḥa*		916
		ḥ	B.	
316		*neχeb*		799
		n	B.	
317	B.	*nen*		774
		n	B.	765
318		*su*		1173
		s	B.	
319		*ris*		871
320		*kemā*		1453
321		*rep*		855
		renp		861
		sep?		
322		*ket*	B.	1478
323		*ter*		1553
324		*š*		
325		*sem*		1229
		s	B.	
		seχet		1303
		u	B.	

Nº.	Signe	Valeur	Dict. pag.
326		à	
327		ī	
328		mes	695
329		boti	442
330		ḥet	1015
		ḥet B.	
331		son	1237
		s B.	
332		χaī	1022
333		tà	1527
334		àp	49
335		r B.	
336		rot	878
337		ḥen	963
338		às	119
339		ter	1556

XI. Corps célestes.

Nº.	Signe	Valeur	Dict. pag.
340		pet	452
		p B.	989
		ḥer	979
		χī	1058
		men B.	638
341		teḥen	1589
342		ker	1466
343		rā	848
		r B.	
344		χu	112
		χ B.	
345		χu	112
		χ B.	
		àm	68
346		ḥut	1015
347		āp* B.	
		ā B.	
348		ḥeḥ B.	
349		χā	1052
		χ B.	
		ś B.	
350		àb	45
		à B.	
351		šep	1379
352		seb	1182
		s B.	
		ṭūa	1621
		t B.	
		χabs	

XII. Terre, montagne, ile, pierres.

Nº.	Signe	Valeur	Dict. pag.
353		ta	1521
		t B.	
354		ṭu	1608
		men B.	638
		ā B.	
		ḥ B.	
355		men	667
356		ḥ B.	
357		sep* A.	
		n B.	
358		ka	29
		ān	1338
		àn	
359		àner	90

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
		àn	90
		men B.	655

XIII. Eau, liquides, bassins etc.

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
360		*mu*	633
		m B.	
361		*n*	
		mu B.	633
362		*χen*	1095
		men B.	
		à B.	866
363		*š*	
364		*n* B.	
365		*mer*	669
		m B.	
366		*bà*	374
		ḥem	956
		peḥ	494
367		*tef*	1543
		pu B.	464
		ru	
368		*āb*	171
		ub B.	
369		*āb*	171
		ub . B.	

XIV. Villes, édifices, chambres, parties d'une maison etc.

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
370		*nen*	773
		nu	773
371		*per*	449
		p B.	449
372		*ḥet*	1003
		ḥ B.	
		χ B.	
373		*seḥ*	1272
		ārk	1273
374		*ḥeb*	942
375		*àft*	60
376		*ḥā*	212
		āḥ	—
377		*ànb* *	cf. 89
378		*useχ*	279
379		*neter*	823
380		*χem*	1082
381		*sa*	1153
		s B.	
		ro B.	
382		*χet*	746
		ār	205
		ā B.	
383		*neh*	787
		ken	1461
384		*sebeχ*	1191
385		*ā*	158
386	*s*	*ses*	1305
		s	
387		*m*	
388		*àn*	83
		à B.	
389		*men*	636
		teχen	1567

Nº	Signe	Valeur	Dict. pag.
		t B.	
390		*ṭeṭ*	1663
		ṭ B.	
		pseṭ	510
391		*àḳep** B.	
392		*s*	1152
		às B.	
		us B.	
		men	640
393		*us**	
		utes	309

XV. Armes, objets tranchants, fouets etc.

Nº	Signe	Valeur	Dict. pag.
394		*neter*	823
395		*ṭem*	1636
		ṭes	1380
		ṭes	1380
		n B.	
396		*moten* B.	625
397		*sem*	1222
398		*sem*	—
399		*nem*	763
400		. . *ḥu* . . B.	1710
401		*seḳ*	1319
402		*tep*	1335
403		*āa*	158
		ā B.	
404		*uā*	241
405		*set*	
406		*sun*	1174
407		*set* B.	1335
408		*set*	1336
409		*peṭ*	519
410		*ḳens*	1497
		*χont**)	
411		*šemer*	1392
412		*χer*	1227
413		*ḳeṭ*	1478 1481
		sat A.	
414		*ma*	561
415		*meḥ*	684
416		*šet*	1413
417		*χu* B.	1061
		χ B.	
418		*χeb*	1063
419		*tem* B.	1640
420		*ṭebḥ* B.	

XVI. Sceptres, enseignes etc.

Nº	Signe	Valeur	Dict. pag.
421		*ḥek*	924
422		*āu*	1719
423		*us*	348
424		*sem*	1226
425		*seχem*	1289
426		*χorp*	1129
427		*men*	667
		*set**	
428		*χu*	1061

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
429		*āb*	168
430		*seχmer*	1230

XVII. Bâtons, massues etc.

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
431		*s*	
432		*àm* *A.*	63
433		*ām*	187
		ā *B.*	
		tā	1676
		*neḥ**	
		kem	1451
		ḳem *A.*	
		*ka**	
		*ḳa**	
434		*āb*	170
435		*seteb*	1352
436		*m* *B.*	
437		*χen*	1092
438		*nem* *A.*	767
439		*ut*	291
440		*āb*	1719
441		*tet*	1686
		t	
442		*t*	1673
443		*ta*	
444		*men*	636
445		*nem*	767

XVIII. Instruments, ustensiles etc.

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
446		*tes*	1592
		res	871
447		*res*	871
448		*āb*	168
		kes	1473
		ḳen	1513
		bet	444
		mesen	699
449		*seḥ*	1275
450		*net*	827
		net *B.*	
		n *B.*	
451		*āb*	172
		ub *B.*	
		ām	189
452		*menχ*	660
453		*χa*	1042
		χ *B.*	
454		*sa*	1161
455		*sa*	1154
		s *B.*	
456		*sam*	1214
		s *B.*	
457		*nen*	777
		n *B.*	
458		*setp*	1341
		*ānp**	
459		*utā*	310

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
460		*t*		
461		*ḥen*		965
462		*mer*		669
		ma	B.	
		m	B.	
463		*heb*		895
		per		479
464		*seḥotp*	B.	1281
465		*unnu*	B.	

XIX. Instruments de musique et de jeu.

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
466		*nefer*		757
467		*ḥes**	B.	
468		*seχem*		1292
469		*men*		636
470		*àb*		36
471		*maā*		574
		m	B.	
472		*sa*		1156
		s	B.	

XX. Couronnes.

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
473		*nefer*	B.	757
		n	B.	
		ḥet		1015
474		*net*		821
		n	B.	
		ṭešer		1659
475		*k*	B.	684

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
476		*meḥ*		684
477		*meḥ*		684
478		*ten**		
479		*šu*		1367
480		*seχet*		1303

XXI. Bandes, bandelettes, noeuds, habits etc.

Nº.	Signe	Valeur		Dict. pag.
481		*kes*		1475
		k, *ḳ*	B.	
		ser		1262
		s	B.	
		*šes**		
482		*menī*		648
483		*šen*		1393
484		*roṭ*		879
485		*šen*		1394
486		*ḥ*		
487		*menχ*		662
488		*ut*		246
		tet		1684
		ḥeseb		991
		ā	B.	
489		*u*		
490		*set*		1331
		set		1331
		às		118
		as		15
491		*set*		1331
492		*tem**	B.	
493		*ūq*		

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
494		seḥ	
		seχet	1303
495		menà	645
496		an	9
497		sent	1255
498		ārk	209
499		mer	668
500		nes	803
		tep	1634
		r *B.*	
501		set	1335
502		āt	227
503		tes	1593
504		net	
		n *B.*	
505		kep	1491
506		s *B.*	
507		sa	1154
		s *B.*	
508		āper	181
509		teb	1624
		teb *A.*	
510		neb	745
511		χaker	1048
512		šen	1394
513		sāḥ	1170
514		ānχ	197

XXII. Figures mathématiques.

No.	Signe	Valeur	Dict. pag.
515		χ	
516		neker	814
517		sep	1196
518		pūt *A.*	
519		pau	457
520		t	
521		χemt*	
522		k, q	
523		ḥu	938
		ḥ *B.*	
524		sept	1205
		sebt	1205
525		tu	1609
		t *B.*	
		t *B.*	
526		p	
527		à	
528		i	
529		men *B.*	638
530		ḥep	949
531		un	238
		ur	332
		seš	1308
		su	1180
532		ḥ	
533		mer	671
534		rer	863
535		ten	1585
536		teben	1631
537		ren	860
538		šu	
539		tenà	1643
		peχ	511
		peš	511

No.	Signe	Valeur		Dict. pag.
540		*tenà*		1644
541		*ḥer*		983
542				112
		voir No. 358		
543		*sen*		1239
544		*teṭ*		
545		*qen*		1463
		ṭaṭa		1701
546		*χem*		1291
		u	*B.*	
547		*men*	*B.*	636
548		*àp*		48
549		*uteb*		297
550		*uṭen*		305

XXIII. Vases, flacons, paniers, coupes etc.

No.	Signe	Valeur		Dict. pag.
551		*nu*		772
		nun		772
		n	*B.*	
		men		654
		χun		1094
552		*teχ*		1564
553		*nem*	*A.*	
		χnem		1097
554		*àb*		36
555		*fu*	*B.*	582
556		*nun*		774
557		*ḥos*		989
558		*χont*		1108
559		*keb*		1441
560		*ḥon*		973
		ḥ	*B.*	
561		*ma*		566
562		*šeṭ*		1414
		šet		1414
563		*āu*		158
		ā	*B.*	
		āb		169
		ḥon		977
		useχ		278
564		*ba* *	*B.*	
		b	*B.*	
565		*ta*		1523
		t	*B.*	
566		*ta*		1523
		t	*B.*	
567		*seḥ* *		
568		*ta*		1523
569		*bes*		418
		b	*B.*	
570		*mer*	*B.*	675
571		*ḳa*		1728
		mesen		703
572		*ḥotep*		1005
573		*ḥen*		900
574		*àa*		138
		à	*B.*	
575		*ḳ*		
576		*nes*		804
		n	*B.*	

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
577		*χer*	
		χ B.	
578		*katu*	1503
579		*k*	
580		*neb*	744
		n B.	
581		*ḥeb* B.	942
582		*ān*	190
		nā	740

XXIV. Vaisseaux et leurs parties.

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
583		*χont*	1110
		s B.	
584		*χu** B.	
585		*àm*	594
		m B.	
586	,	*uā*	1708
587	,	*ḥep*	949
		χer	1119
588		*ḥem*	957
589		*nef*	755
		t B.	
590		*ḥā*	927
		āḥ	927
		ḥ B.	
		āb A.	1168
591	,	*nem*	764
		met	628

XXV. Échafaudages.

N°.	Signe	Valeur	Dict. pag.
592		*χont*	1108
593		*χep* A.	
		šep	1376
594		*fu*	540
595		*ḥer*	982
		moten	625
596		*tem*	1545
597		*àmaχ*	75
598		*seχt*	1301
599		*nem*	764
600	,	*àm*	63
		m B.	

APPENDICE No. 2.

Tableau général

des signes déterminatifs généraux les plus usités dans l'écriture hiéroglyphique.

No.	Signe	détermine l'idée de	No.	Signe	détermine l'idée de
1		crier, appeler, invoquer, lire	20		repos, inactivité, faiblesse, être assis
2		adorer, saluer	21		dieu, personne auguste, sacrée
3		adorer, adresser des chants, chanter,	22		dieu, ancêtre, personne auguste
4		retourner, se tourner	23	, ,	ennemi, inimitié, crime
5	,	hauteur, joie	24		soldat, troupe, foule
6	,	danse, exaltation	25		personne auguste, ancêtre
7		grandeur	26		repos, être assis
8		vieillesse, caducité	27		enfant, jeunesse, renouvellement
9		porter, charger, travailler	28		se prosterner, saluer, adorer tomber, être renversé, défaite, bataille
10	, ,	battre, frapper, action forte	29		massacre, défaite
11		labourer, cultiver	30		mourir, défunt, ensevelir, embaumer
12	, ,	ennemi, méchanceté, inimitié	31	,	déesse, femme, femme qui agit
13		réunir, s'unir, alliance	32	,	idem
14	,	bâtir, construire, former	33		grossesse
15		figure, image, type — rassembler, unir — établir, usage — momie, sépulture	34		naître, naissance, voir le jour
			35		allaiter, nourrir, élever
16	,	individu, personne, personne qui agit	36		tête, supériorité, primauté
17		action de la bouche, pensée, parole	37		chevelure, peau, couleur, deuil
			38		oeil, le soleil, la lune
18		porter, charger, travailler	39		voir, remarquer, observer, veiller, s'éveiller, dormir, s'endormir, rêver
19		adorer, saluer, invoquer, lire, prier	40		idem

Nº.	Signe	détermine l'idée de	Nº.	Signe	détermine l'idée de
41		idem	73		oiseaux, voler, s'envoler
42		pleurer, larme, deuil, attristement	74		s'arrêter, stationner, halte
43		sourcils	75		petitesse, méchanceté
44		goûter, manger, parler	76		aile, voler, s'élever en l'air
45		idem	77		oeuf, féminin, filiation
46		respirer, sentir, joie, rejouissance	78		poisson, impureté, prohiber
47		embrasser, réunir, coïncidence	79		crocodile, impudence, ravage, cacher
48		négation, défense, prohiber, adytum	80		serpent, reptile
49		action forte, battre, prendre, saisir etc.	81		serpent sacré, déesse
50		action douce, assentiment, bras	82		arbre
51		présenter, offrir, donner	83		bois, objets de bois
52		écrire, peindre	84		fleur, plante
53		saisir, empoigner	85		fleur, joie, plaisir
54		phallus, devant, mâle, couler, souiller	86		douceur, agréable
55		aller, marcher en avant	87		saison, année, pousser, renouveler
56		aller à longs pas, jambe, pied, mesure de longueur	88		champ
57		se tourner, retourner, détourner, aller à reculons	89		grain, froment, moisson, nourriture
58		franchir, violer, surpasser	90		grains, moisson, tribut, mesurer, boisseau
59		épine dorsale, dos, couper en pièces	91		ciel, plafond, hauteur, supériorité
60		idem	92		nuit, obscurité, soir
61		viande, parties du corps animal	93		pluie, nuage, orage, éclair, splendeur
62		quadrupèdes	94		soleil, lumière, division du temps
63		gorge, gosier, respirer, manger	95		lumière, splendeur
64		nez, narines, respirer, sentir, ronfler joie, réjouissance, enfermer	96		la lune et ses phases
65		écouter, entendre, oreille	97		étoile, constellation, dieu
66		corne, attaquer, contrarier	98		montagne, pays montagneux
67		derrière, force, violence, suivre	99		pays, peuple
68		griffe, saisir, arracher, emporter, dérober	100		île, côte, pays maritime
69		peau, quadrupède	101		nome, district, champ, vigne
70		queue, fin	102		ville, endroit habité
71		couilles	103		pierre, brique, objets en pierre, brique
72		tout ce qui est typhonien, violence, orage etc.	104		bronze, fer, objets de ces métaux

Nº.	Signe	détermine l'idée de
105		eau, liquide, fleuve, laver, pureté
106		eau, liquide, verser, vomir
107		eau, liquide, bassin, lac, fleuve, mer arroser, inonder
108		établir solidement, pesanteur
109		maison, chambre, lieu habité
110		mur, enceinte, forteresse
111		renverser, s'écrouler
112		escalier, monter
113		N. nom d'une place fortifiée
114		coin, angle, protection
115		obélisque, monument
116		pyramide, tombeau, grand monceau
117		repos, mort, momie, embaumer, maladie
118		sabre, couteau, couper, abattre, immoler trancher, séparer, distinguer
119		aborder, peuple étranger
120		éventail, ombre
121		ciseau, ciseler, polir, embaumer, ongle os, ivoire
122		labourer, cultiver
123		lier, attacher, habiller, envelopper, habit, filer
124		envelopper, embaumer, compter, maladie
125		odeurs, objets odorants
126		écrire, lire, livre, science, entourer lier, fermer, finir
127		bague, anneau, cacheter, fermer
128		champ, district, région limitée
129	×	croiser, mêler, multiplier
130		N. nom de roi, orbite, encrier
131		diviser, séparer, moitié
132		chaise, siége
133		métaux, sable, poudre, farine, résine
134		mourir, méchanceté, malheur
135		coeur, milieu
136		écrit, livre, dessin, plan, calcul savoir, pensée, idée abstraite
137		cercueil, embaumement, nécropole
138		pain, provision, quantité
139		largeur, vivres, offrandes
140		feu, brûler, chaleur
141		fête de joie, joie, plaisir
142		huiles, parfums, cire
143		huiles, parfums, liquides en général
144		cheminer, chemin, s'en aller, se séparer loin
145		navire, voyager, marcher
146		voile, vent, souffle, air
147		habiller, envelopper, orner

ERRATA.

Page 33, ligne 10	ajoutez 𓎆𓎆𓎆 après 𓍢𓍢𓍢.
» 34 » 12	au lieu de 2,000,000 lisez 10,000,000.
» 59	ajoutez »prés. déf.« au temps 31.
» 82 » 1	au lieu de  lisez 

Imprimé par Breitkopf & Hærtel, Leipzig.